

MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS^{P.3}

ACTUALITÉ VUE
AUTREMENT

P. 6 à 16

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN



ALERTE, REVLA L'SARKO !

AKRAM BELRAÏD

FAUT-IL S'INDIGNER DES PROPOS DE NICOLAS SARKOZY ?

SALIM METREF

POURQUOI
LA CRISE
N'INQUIÈTE
PAS
BOUTEFLIKA

ABED CHAREF

À AÏN DEFLA !
GHARDAÏA !
COULE
LE SANG DU
PEUPLE SUR
L'IVRESSE DE
LA PRÉDATION

BENZATAT YOUSSEF

POUR LE CAP
DE BONNE
ESPÉRANCE

SALIM METREF

- Le pays des sages
BOUTARAA FARID
- Profession : retraité
EL YAZID DIB
- Cette Algérie qui s'endort
KAMAL GUERROUA
- Des barils et des poubelles
MIMI MASSIVA
- Géopolitique :
l'Algérie est-elle dans l'œil
du cyclone occidental ?
ABDELLATIF BOUSENANE
- Audiovisuel : l'impasse
et le pourrissement,
jusqu'à quand ?
B. AHcene-DJABALLAH
- Comment améliorer
notre formation universitaire
post-graduée
AHMED HOUARI
- Le cahier des charges
qui peut violer le code
des marchés publics
BERKANE LARBI
- Éradiquer l'économie
souterraine avec l'arme
du chèque ?
M. B.
- L'ubérisation des sociétés
et la force tranquille du droit
SID LAKHDAR BOUMÉDIENE
- Pour Frantz Fanon
BOUCHAN HADJ-CHIKH

Qualité de l'enseignement Les réponses de Benghebrit

En réponse aux critiques formulées par certains syndicats, affirmant que «les compétences de base ne sont pas acquises» par les élèves, la ministre de l'Education, Nouria Benghebrit, a appelé les auteurs de ces critiques à adopter des méthodes et des approches scientifiques avant de se lancer dans de tels constats.

M. Aziza

La ministre de l'Education a pourtant reconnu hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège de son département, que la moyenne nationale dans certaines filières était faible. Mais, pour elle, cette faiblesse trouve son explication dans «les pratiques d'enseignement» et le déficit en matière de formation des enseignants.

Elle poursuit en affirmant en outre, que plusieurs facteurs sont responsables de cette situation, citant les grèves et l'instabilité dans le secteur «un facteur qui pèse lourdement sur la motivation chez les élèves», a-t-elle souligné.

Elle soutient avoir proposé une charte d'éthique et de stabilité du secteur pour arrêter les grèves sans pour autant abandonner les revendications de la corporation, mais en vain dit-elle, «nous n'avons rien obtenu jusqu'à maintenant», soutient-elle.

La ministre a précisé encore que d'autres facteurs sont aussi responsables de la faiblesse de certains résultats. Elle avoue qu'un nombre important de dispositions contenues dans la loi d'orientation de l'éducation (résultat du travail de la commission de Benzaghoul), adoptée par le Parlement en 2008, n'ont pas été appliquées sur le terrain, «certains méconnaissent les mesures et dispositions de cette loi», a-t-elle affirmé.

Elle a reconnu également certains dysfonctionnements au niveau local dus, selon elle, à la mauvaise gestion et parfois à l'absence de gestion».

Toutes ces questions seront, selon la ministre, débattues lors de la conférence nationale prévue ce samedi et ce dimanche (le 25 et le 26 juillet) à Alger. Benghebrit a précisé que cette rencontre nationale, qui devrait accueillir 800 participants, n'est nullement une remise en cause de la réforme, mais un processus d'évaluation pour un approfondissement de la réforme. Et pour trouver des solutions aux différents dysfonctionnements afin de réguler la situation.

Le département de Benghebrit a fait appel à trois experts étrangers. L'un de la Tunisie et les deux autres du Sénégal et de France. Ils ont été sélectionnés selon leurs expertises et leurs publications ainsi que leur disponibilité. La ministre affirme qu'ils sont experts dans la réforme de l'école.

En dépit de tous ces dysfonctionnements relevés et identifiés et qui feront l'objet de débats et de réflexions pour d'éventuelles recommandations, la ministre a défendu, tout de même, l'école algérienne. Elle a cité les six élèves ayant participé aux olympiades des mathématiques. Elle a affirmé que sur les six qui ont participé, quatre ont réussi l'épreuve. Une médaille d'argent et une médaille de bronze, et deux félicitations pour les quatre lauréats. Elle a annoncé que ces candidats seront honorés par le Premier ministre lors de la rencontre nationale de l'éducation ce samedi.

Elle a également précisé que nous avons des compétences, en citant les lauréats du baccalauréat qui ont obtenu d'excellents résultats, et ce, à travers 28 wilayas du pays.

La ministre a annoncé, par ailleurs, la tenue d'une série de rencontres avec tous

les syndicats du secteur, du 24 au 26 août, afin de garantir une stabilité du secteur. Elle a appelé les syndicats et les acteurs du secteur à resserrer les rangs, à redoubler de vigilance pour une école de qualité, sachant que, dit-elle, «nous vivons dans une région instable et dans une région de guerre, donc il faut qu'on prenne cette situation en compte». Elle insiste «il s'agit pour nous de redoubler de vigilance en cette période, dans cet état et dans ces moments particuliers!», a-t-elle averti.

«NOUS PARTONS EN GUERRE CONTRE L'ÉCHEC»

Nouria Benghebrit semble décidée à lutter contre les disparités d'une wilaya à une autre, pour ce qui est des résultats enregistrés chaque année, et parfois d'une manière récurrente dans certaines parties du pays. Elle dira «nous partons en guerre contre l'échec», en décidant d'organiser un conclave dans le sud du pays, plus précisément à Laghouat, du 28 juillet au 1er août, regroupant ainsi 10 wilayas ayant obtenu de faibles résultats. Il faut, selon elle, marquer une halte pour aller dans les détails. Elle a reconnu qu'il y a déjà un problème de ressources humaines (un des facteurs) et que certains enseignants vivent dans des conditions déplorables, mais pour la ministre, il ne faut surtout négliger aucun facteur ou aucun détail pour améliorer le niveau dans ces wilayas.

Selon la ministre, les mauvais résultats ne sont pas enregistrés uniquement au sud du pays, certaines wilayas au nord ne sont pas, non plus au top. Elle annonce un autre conclave prévu à partir du 2 août et qui concernera 10 wilayas du nord du pays.

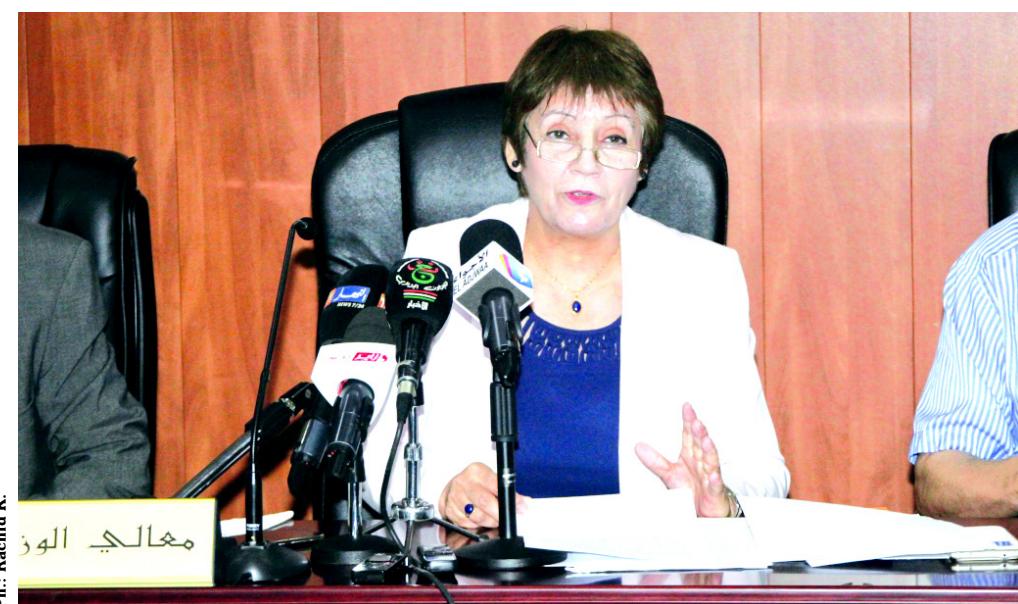
Les autorités locales, les directeurs de l'Education de wilaya, des chefs d'établissement, ceux qui ont enregistré de bons résultats et ceux ayant eu de mauvais résultats, seront présents pour échanger dans la sérénité, dans la transparence, avec le devoir de vérité, leur expérience, les problèmes ainsi que pour sortir avec des recommandations.

La ministre affirme que le secteur a besoin de la mobilisation, de l'engagement, de la motivation et surtout de la disponibilité. Il faut bien le reconnaître, «nous ne connaissons pas la valeur du temps», a-t-elle regretté.

Elle insiste sur l'engagement des chefs d'établissement car le pilotage, pour elle, joue un rôle essentiel dans la gestion de l'établissement qui se traduit par l'obtention de bons résultats.

La ministre s'est dite pour des résultats transparents et crédibles. Et d'affirmer que certains chefs d'établissement font de la manipulation, en tamisant et en sélectionnant, en renvoyant de l'école certains élèves soi-disant faibles en première année et deuxième année secondaire. Ils ne gardent que «la crème» en classe de terminale pour avoir 100% de réussite, ce qui «est unacceptable» selon elle.

La ministre a tenu à avertir, une fois de plus, les chefs d'établissement qui adoptent ce genre de pratiques. Elle recommande aux chefs d'établissement d'être imaginatifs pour organiser les enseignements en donnant la chance et une seconde chance à tous les enfants.



ANALYSE

Kharroubi Habib

L'heure est grave pour l'Algérie

Le pays déjà mal en point du fait de la détérioration que subit sa balance commerciale va au-devant d'une catastrophe sans précédent quand il ne pourra plus puiser dans ses réserves pour pallier les déficits. Prétendre comme le

font les responsables du pays que cette perspective n'est qu'une vue de l'esprit agité par les milieux qui ont fait de l'alarmisme excessif leur fonds de commerce politique dénote de leur part au mieux la méconnaissance de l'amplitude des conséquences qu'aura pour l'Algérie

la prolongation de la chute des prix pétroliers et au pire une volonté délibérée de cacher l'amère et dangereuse passe dans laquelle ils ont fourvoyé le pays en perpétuant l'économie rentière qui est leur unique concept de gestion. L'Algérie va au-devant d'un véritable tsunami social et politique qui, n'en déplaît à ces responsables, menace d'être d'une amplitude autrement plus forte qu'a eu celui des années 80. Cela pour la raison qu'en plus des causes économiques qui sont en train de provoquer une grande fragilité du pays, il s'y ajoute l'impact d'un contexte régional lourd de dangers pour lui au plan sécuritaire.

Plus que jamais depuis son indépendance l'Algérie a besoin d'un front intérieur uni, seul barrage contre son effondrement dont l'on voit clairement qu'il est spécifié avec cynisme sur sa survie en divers milieux aussi bien nationaux qu'étrangers. Ce n'est pourtant pas cette évidence qui s'impose à nos dirigeants et politiques. Et c'est en cela qu'il faut avoir peur de ce qui va advenir à l'Algérie. A moins qu'un sursaut national populaire oblige les uns et les autres à se remettre en cause et à convenir que la sauvegarde de l'Algérie est au-dessus de toute autre considération.

Les nouveaux bacheliers préfèrent la médecine et l'informatique

Abdelkrim Zerzouri

Les filières «médecine» et «informatique» figurent en tête de liste des voeux prisés par les nouveaux bacheliers, selon des estimations établies à l'issue des phases de préinscription et de confirmation des choix qui se sont déroulées respectivement du 12 au 16 juillet et du 20 au 21 juillet. Les choix ont gardé la même tendance exprimée l'année dernière, a indiqué à la radio le directeur des réseaux et systèmes informatiques au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur, M.

Med Mosteghanemi, avec un net penchant vers la filière «médecine» pour les bacheliers en sciences et vers la filière «informatique» pour les bacheliers de la série mathématiques, suivront dans cet ordre de préférence les

choix pour les filières des hydrocarbures, l'aviation et les grandes écoles. Aussi, ajoute M. Mosteghanemi, les écoles des sciences commerciales enregistrent une forte demande d'inscription des nouveaux bacheliers, ainsi que les filières de langues étrangères.

Toutefois, comme le précise ce responsable, l'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs obéit à un classement qui repose sur certains paramètres d'orientation et d'inscription, dont la mention, la note des matières essentielles et la moyenne générale du baccalauréat, les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat et les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs.

En tout cas, on ne peut pas prévoir à l'avance une moyenne minimale pour accéder à telle ou

telle filière, elle ne sera fixée qu'après le choix des filières par les nouveaux bacheliers. «C'est à partir de là, que nous aurons une idée sur la moyenne exigée pour chaque spécialité», expliquent les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur.

Tout comme l'a confirmé le ministre lors du lancement des inscriptions universitaires, soulignant que «l'orientation des nouveaux bacheliers est un concours sur classement, et la moyenne générale du bachelier demeure le premier paramètre à prendre en compte». Enfin, notons qu'après le traitement des vœux, les inscrits peuvent introduire des recours, qui seront traités avant le 31 du mois d'août, date de clôture des inscriptions. On estime le nombre d'inscriptions initiales à 355.697, soit 95,97% des 363.141 nouveaux bacheliers.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editeur par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI.PRESSE - Sud: TDS

Loi de finances complémentaire Les entreprises aidées doivent « renvoyer l'ascenseur »

Le gouvernement Sellal a concocté une « sévère » loi de finances complémentaire pour boucler l'année 2015.



Ph. : AFP

Yazid Alilat

Le fait est que les recettes provenant des exportations d'hydrocarbures ont été divisées par deux, depuis le début de l'année, qui a vu les cours du brut chuter jusqu'à moins de 50 dollars, en quelques semaines. Une occasion, en fait, pour le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa de recadrer le débat sur les mesures non pas d'austérité mais de rigueur, selon lui, prévues par le gouvernement pour passer, sans encombre, cette phase économique difficile. Hier, mercredi, le projet de la LFC 2015 avait été, également, examiné et approuvé en Conseil des ministres. Le ministre des Finances, qui a affirmé que le programme des subventions ne va pas être touché, a cependant, préconisé une rationalisation « des dépenses et leur donner un caractère plus économique ». Dans une intervention à la Radio nationale, il a estimé qu'il « n'est pas normal de continuer à gaspiller les subventions du Budget de l'Etat, on a besoin d'une rationalité dans la dépense publique ». « Nous avons besoin d'une rationalité des acteurs économiques et nous voulons que les 40 millions d'Algériens ne gaspillent pas et ne participent pas à la contrebande », a-t-il expliqué. Et, pour lui, « la rigueur fait qu'une dépense pu-

blique doit ramener une activité économique ; si ce n'est pas demain, c'est après-demain. On ne fait pas de dépenses qui ne ramènent pas une activité économique ». Il ajoute que « ce qu'on dépense, aujourd'hui, dans la construction d'autoroutes, de réseau ferroviaire, doit ramener un, deux, trois, quatre, cinq dirans, demain ».

Quant aux aides aux entreprises, elles ne doivent plus se concevoir sans contrepartie. « Nous devrions changer de cap dans l'usage des fonds publics : la LFC 2015 soutient l'entreprise productive, et il y a plus de mesures de soutien que de mesures répressives », a encore affirmé M. Benkhalfa pour qui les entreprises doivent maintenant « renvoyer l'ascenseur ». « Les entreprises privées ont bénéficié de dispositions, d'exonérations, depuis 10 ans, il faut qu'on touche, maintenant, la compensation », a-t-il, par ailleurs, déclaré. L'intervention de M. Benkhalfa, à la radio nationale intervient à un moment où le gouvernement est devant une terrible réalité : le déficit commercial pour le 1^{er} semestre est à 7 milliards de dollars, et les recettes d'exportation diminuent. Dans son exposé des motifs, la LFC 2015 « intègre une dose appréciable de rationalisation des dépenses budgétaires, à travers le repli des dépenses de

fonctionnement et la poursuite de l'investissement public qui se singularise par un caractère prioritaire ».

Le niveau de prix de calcul du baril de pétrole a été revu à la baisse, il est passé de 100 dollars dans la LF2015 à 60 dollars dans la LFC2015, alors que les prévisions de recettes d'exportations chutent de 66 mds de dollars à 33,8 mds de dollars, à fin 2015. Quant aux réserves de change, elles devraient baisser à 151,5 milliards de dollars, soit 26 mois d'importations. Et, si aucune mesure d'amélioration des recettes et de rationalisation des dépenses publiques n'est prise, en 2015, le solde du Fonds de régulation des recettes (FRR), qui était de 4.408,5 milliards de dinars à fin 2014, chutera à 2.700 milliards de dinars, à la fin de l'année, selon les prévisions de la LFC-2015.

Bouteflika préside un Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé, mercredi à Alger, une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion dont la loi de finances complémentaire pour 2015 et les préparatifs de la prochaine rentrée sociale.

Raiña Raïkoum

Kamel Daoud

Le mollah Amar pour «révolutionner» le tourisme algérien

Avignon, le festival. Les rues sont bariolées, colorées comme des printemps, avec des milliers d'affiches, de visages, maquillages, robes et déclamations. Dans les rues, le festin est vertigineux. Les troupes, les femmes et les corps. C'est le spectacle du monde qui frappe le chroniqueur, enfant renfermé de nos puritanismes et qui a mis trois décennies pour comprendre que son corps n'est pas une faute mais une aile. Le corps est chez nous un vieux fardeau tombé sur le dos de chacun depuis la chute d'Adam. Vieux malaise. Des années pour comprendre que là où le corps est libre, la terre est comme son astre. Avignon est un immense folklore du corps et de ses signes.

Retour au pays pour y chercher un sujet de chronique. C'est, aujourd'hui, le frétilant néo-islamiste Amar Ghoul qui tient la lampe. L'homme annonce donc qu'il « va révolutionner » le tourisme. De quoi faire sourire bien sûr. C'est l'une des plaisanteries de Bouteflika d'avoir nommé un islamiste renégat pour sauver le tourisme algérien inexistant. Et c'est un autre humour que d'écouter cet homme promettre de faire du pays un pôle pour le tourisme du monde. Comme si on ne savait pas que l'Algérie n'aimait pas les étrangers selon sa doctrine policière de la méfiance. Comme si on ne savait pas que pour obtenir un visa vers l'Algérie, il faut presque le demander à Allah; comme si on ne savait pas que ce peuple, devenu

bigot, pourchasse jupes, boissons, plages, cuisses et rires et plaisirs. Amar Ghoul se moque de nous et ceux qui l'ont nommé ministre du Tourisme se moquent de lui. Rire et grimace.

Pour révolutionner le tourisme, il faut réapprendre aux Algériens la confiance, le sourire, aimer l'Autre, s'intéresser et accueillir. Il faut stopper l'islamisme montant, ouvrir l'espace public au rire et aux corps, libérer le pays de l'auto-colonisation, assurer la sécurité, ouvrir les frontières du cerveau, revitaliser la diplomatie et avoir une belle image dans le monde. Et pour ce programme, Amar Ghoul est l'argument taliban qu'il ne fallait même pas songer à mettre dans un bureau annexe dans un hôtel miteux dans ce secteur moribond. C'est de l'insulte. A l'échelle de la nomination du mollah Omar pour la sécurité de plages nudistes. « Un ministre qui s'ennuie », avait titré un journal électronique il y a quelques semaines. Illustration de cette mascarade quand Amar Ghoul reçoit durant le ramadan le ministre palestinien pour « renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme ».

Le seul tourisme réussi pour le moment, c'est donc le sien : se balader de ville en ville, de portefeuille en portefeuille. Et bronzer, souvent, partout.

C'est d'ailleurs la première fois qu'un néo-islamiste vit au paradis, avant la mort et pas après.

Mouvement dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués, indique mercredi un communiqué de la présidence de la République, dont voici le texte intégral :

«Conformément aux dispositions de l'article 78, alinéa 9 de la Constitution, son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a procédé ce jour 22 juillet 2015 à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués.

A ce titre, sont nommés walis:

- M. Salamani Mohamed, wali de la wilaya de Batna
- M. Abbès Kamel, wali de la wilaya de Aïn-Defla
- M. Bouazghi Abdelkader, wali de la wilaya de Blida
- M. Benmansour Abdallah, wali de la wilaya d'El-Bayadh
- M. Merzoug Larbi, wali de la wilaya de Jijel
- M. Merad Brahim, wali de la wilaya de Tizi Ouzou
- M. El Affani Salah, wali de la wilaya de Mascara
- M. Chorfa Youcef, wali de la wilaya de Annaba
- M. Agoudjil Saad, wali de la wilaya de Ouargla
- M. Bousmaha Mohamed, wali de la wilaya de M'sila
- M. Hamidou Mohamed, wali de la wilaya de Biskra
- M. Mechri Azzedine, wali de la wilaya de Ghardaïa
- M. Boukarabila Djelloul, wali de la wilaya de Saida
- M. Bessaieh Hocine, wali de la wilaya de Naâma
- M. Hamou Touhami, wali de la wilaya de Aïn-Témouchent
- M. Layadi Mostefa, wali de la wilaya de Médéa
- M. Derfouf Hadjri, wali de la wilaya de Relizane
- M. Madani Fouath Abderrahmane, wali de la wilaya de Mila
- M. Ould Salah Zitouni, wali de la wilaya de Bejaia
- M. Bouguerra Ali, wali de la wilaya de Tébessa
- M. Chater Abdelhakim, wali de la wilaya de Oum El-Bouaghi
- M. Ferdi Mohamed, wali de la wilaya de Laghouat
- M. Silmi Belkacem, wali de la wilaya de Tamanrasset
- M. Bentouati Azzedine, wali de la wilaya de Tiaret
- Mme Rais Fatima Zohra, wali de la wilaya de Guelma
- M. Moulati Attalah, wali de la wilaya d'Illizi
- M. Mermouri Moumen, wali de la wilaya de Tindouf
- M. Saidoun Abdessamie, wali de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj
- M. Bouchema Mohamed, wali de la wilaya d'El Oued
- M. Filali Abdeghani, wali de la wilaya de Souk-Ahras
- M. Bekkouche Hamou, wali de la wilaya de Khencelia
- M. Mejdoub Mohamed, wali de la wilaya de Bechar
- M. Limani Mustapha, wali de la wilaya d'Adrar
- M. Temmar Abdelwahid, wali de la wilaya de Mostaganem
- M. Ghazi Abdelhamid, wali de la wilaya de Tissemsilt

Par ailleurs, sont nommés walis délégués :

- M. Aoun Mabrouk, wali délégué de la circonscription administrative de Timimoun, wilaya d'Adrar
- M. M'hamed Moumen, wali délégué de la circonscription administrative de Bordj Badji-Mokhtar, wilaya d'Adrar
- M. Bouchentouf Djellouli, wali délégué de la circonscription administrative de Ouled Djellal, wilaya de Biskra
- M. Lansari Boubakar, wali délégué de la circonscription administrative de Beni Abbès, wilaya de Bechar
- M. Sedas Lakhdar, wali délégué de la circonscription administrative de Ain Salah, wilaya de Tamanrasset
- M. Ahmed Yahia, wali délégué de la circonscription administrative de In Guezam, wilaya de Tamanrasset
- M. Bensaïd Abdelkader, wali délégué de la circonscription administrative de Touggourt, wilaya de Ouargla
- M. Khaldi Ahcene, wali délégué de la circonscription administrative de Djanet, wilaya d'Illizi
- M. Messaoudi Belkacem, wali délégué de la circonscription administrative d'El Meghaier, wilaya d'El Oued
- M. Dahmani Ahmed, wali délégué de la circonscription administrative d'El Menia, wilaya de Ghardaïa
- M. Beldjoud Kamel, wali délégué de la circonscription administrative de Zeralda, wilaya d'Alger
- M. Ben Amar Mohamed, wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, wilaya d'Alger
- Mahsar Ahmed, wali délégué de la circonscription administrative de Bouzareah, wilaya d'Alger
- M. Guenfaf Hamana, wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, wilaya d'Alger
- M. Rabhi Mohamed Abdenour, wali délégué de la circonscription administrative de Rouiba, wilaya d'Alger
- M. Benmalek Mokhtar, wali délégué de la circonscription administrative de Birtouta, wilaya d'Alger
- M. Cherifi Mouloud, wali délégué de la circonscription administrative de Dar El-Beida, wilaya d'Alger».



Renault SYMBOL ESSENTIELLE

Dernaha djazairia



PHOTO NON CONTRACTUELLE

1 059 000 DA

ABS, DOUBLE AIRBAG,
CLIMATISATION,
LÈVES-VITRES AVANT ÉLECTRIQUES

POUR PLUS D'INFORMATION : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz

VIVEZ DES MOMENTS FRAIS EN FAMILLE



Existe en 9000, 12000, 18000 et 24000 Btu



Ultra protect



Compresseur Tropicalisé jusqu'à 52°C



Follow me*

[*] - Option disponible de série sur la gamme Palmira



À partir de
29 990 DA TTC



Brandt
Pour tous les jours et même les autres.

Comment lutter contre l'extrémisme et la radicalisation ?

Les travaux de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation ont débuté hier à Alger en présence de représentants de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations internationales spécialisées.

R. N.

Les travaux de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation ont débuté hier à Alger en présence de représentants de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations internationales spécialisées. La conférence est ouverte aux pays membres du FGCT, aux pays du Sahel, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, aux représentants des organes onusiens chargés de la lutte contre le terrorisme, et aux organismes multilatéraux régionaux et internationaux. S'étalant sur deux jours, la conférence vise à identifier les défis communs à relever dans le domaine de la déradicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que les actions susceptibles de constituer des pistes de coopération au sein du système des Nations unies ou du Forum global de lutte contre le terrorisme (FGCT). La rencontre s'articule autour de huit principaux axes. Il s'agit de la «Présentation de l'importance et du rôle de la lutte contre l'extrémisme violent et la déradicalisation dans le combat contre le terrorisme», «Le rôle du système judiciaire dans la déradicalisation, y compris en milieu carcéral» et du «Rôle des instances religieuses dans la déradicalisation». Mais également : «La déradicalisation, la réhabilitation et la réintégration», «La déradicalisation et les efforts contre l'extrémisme violent par l'éducation, y compris par la promotion effective des méthodes d'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi» ainsi que sur «Le rôle des médias, y compris les TV par satellite et les programmes religieux, dans la déradicalisation».



Ph. : Arch.

d'accueil», «menacent aussi leur sécurité morale et, de plus en plus, leur intégrité physique» et contribuent à «la radicalisation et au recrutement dans les rangs des groupes extrémistes et même terroristes». M. Messahel a ajouté que la distinction entre l'Islam, religion de paix et de tolérance, et l'extrémisme «est une exigence de tous les instants qui interpelle toute la communauté internationale». Pour le ministre, l'extrémisme, qui n'est pas un phénomène nouveau comme le montre l'histoire de l'humanité, génère à chaque fois qu'il est mal traité, «les plus grands drames» et constitue actuellement «une menace en constante évolution». Il estime que l'absence de gouvernement capable et la faiblesse de la mobilisation citoyenne constituent «des facteurs favorisant le développement du terrorisme». Relevant aussi la nécessité de mener une lutte armée contre le terrorisme dans le «strict respect» des droits de l'homme et des valeurs humaines universelles, il ajoute que «enfreindre cette règle fondamentale, c'est courir le risque de se mettre au même niveau que les groupes terroristes».

L'ÉRADICATION DES CAUSES FONDAMENTALES

De son côté, le commissaire de l'Union africaine à la Paix et à la Sécurité, Smail Chergui, a souligné que la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme nécessite un engagement plus large pour éradiquer les causes fondamentales du phénomène. Cette lutte doit, selon lui, s'orienter vers l'éradication des causes fondamentales qui favorisent la propagation du terrorisme, et cet objectif «nécessite des politiques nationales pertinentes reposant sur une compréhension exacte

de la menace extrémiste dans son propre contexte». Il s'agit, dit-il, d'«extrapoler la sympathie de certaines composantes de la société avec les groupes terroristes et extrémistes, tout en réfléchissant sur les revendications locales, les orientations idéologiques de la société et le fossé entre le gouvernement et les citoyens».

Le responsable de l'UA a, par ailleurs, relevé l'aggravation de la situation sécuritaire avec l'apparition de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), qui a «provoqué la restructuration et à la propagation de groupes terroristes en Afrique».

DISPOSITIONS SOCIALES ET RELIGIEUSES

Pour le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezak Bara, il faut prendre des dispositions pour traiter les questions sociales, religieuses et spirituelles permettant de donner aux jeunes des défenses immunitaires contre le risque de recrutement terroriste. «Nous devons, à côté des questions sécuritaires, militaires, politiques et stratégiques, prendre également des dispositions pour traiter les questions sociales, religieuses et spirituelles qui nous permettent justement de donner à ces jeunes des défenses immunitaires contre ce risque (de recrutement). Il a ajouté que le terrorisme, par ses capacités de recrutement par voie d'internet, avait également «développé une idéologie qui met nos jeunes en particulier en danger» ; il «ne s'agit plus d'opérations terroristes ponctuelles qui viennent perturber la sécurité publique mais d'opérations de très grande ampleur qui visent des cibles d'importance stratégique, mettant en danger la sécurité et la stabilité des Etats démocratiques».

Médéa

Plus de 2.000 arbres détruits dans deux incendies

Plus de 2.000 arbres fruitiers et rustiques ont été réduits en cendres dans deux incendies distincts survenus mardi dans des massifs forestiers de Tablat et d'El-Aïssaouia, au nord-est de Médéa, nécessitant la mobilisation d'importants moyens de la Protection civile et de la direction des forêts, a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile. Le premier incendie s'est déclaré, d'après la même source, près du village de Tidjaï dans la commu-

ne d'El-Aïssaouia, à 120 km au nord-est de Médéa, provoquant la destruction de 1.283 arbres fruitiers et rustiques. L'incendie n'a pu être maîtrisé qu'après 12 heures d'intenses efforts, a-t-on précisé. L'incendie a également causé la destruction de 14 hectares de pin d'Alep et de plantations sylvicoles, ainsi qu'une trentaine de ruches d'abeilles, a-t-on ajouté de même source, faisant observer que le dispositif déployé autour du lieu du sinistre a permis de préser-

Bouira Un mort et 19 blessés dans un carambolage

Farid Haddouche

mort sur le coup d'une passagère d'un des véhicules, et des blessures à 19 autres. Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur le lieu de l'accident pour transporter les blessés vers les urgences du centre hospitalier de la daïra de Lakhdaria. Ce passage dit Belhanche a de tout temps été considéré par les services concernés comme étant un point noir de par son inclinaison très dangereuse. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Aïn Defla Un accident de la circulation fait deux morts

Deux (2) personnes sont décédées mercredi dans un accident de la circulation survenu à Aïn Defla, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (cw) 3 au lieu-dit Kouartia relevant de la commune de Aïn Bouyahia lorsqu'un véhicule touristique a dérapé avant de chuter dans un ravin, causant le

décès de ses deux occupants âgés de 28 et 36 ans, a indiqué la même source. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf), a-t-on précisé. Pas moins de 131 accidents de la route ont été enregistrés depuis début juillet dans la wilaya d'Aïn Defla, faisant 9 morts et 185 blessés, a-t-on déploré de même source.

Accidents de la circulation 22 morts et 50 blessés en 48 heures

Vingt-deux personnes ont péri et 50 autres ont été blessées dans 18 accidents de la circulation, enregistrés durant les dernières 48 heures, au niveau national, selon un bilan rendu public, mercredi par la Protection civile.

El Tarf

Un mort et sept blessés dans une collision

A. Ouelaa

moteurs des deux véhicules se sont retrouvés éjectés de part et d'autre de la chaussée comme nous avons pu le constater sur place. Le bilan, après l'arrivée des secours, s'élevait à huit blessés dont l'un a rendu l'âme à son arrivée à l'hôpital Ibn-Rochd de Annaba, comme nous l'a confirmé le chargé de la communication de la Protection civile. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce drame.

Des protestataires ferment le siège d'une APC

A. Ouelaa

Une vingtaine de bénéficiaries de décisions de logements ruraux dans un excès de colère ont fermé le siège de l'APC de Ben M'hidi dès 13h de l'après-midi de ce mercredi, moment coïncidant avec la reprise du travail par le personnel dans cette mairie.

Les contestataires voulaient coûte que coûte parler au maire qui n'était pas au moment

des faits dans son bureau. Certains d'entre eux nous ont déclaré que l'emplacement désigné par le maire au lieu-dit Braouik Homana est une terre agricole et celui qui prétend en être le propriétaire les a empêchés d'engager les travaux.

D'où ce sentiment de frustration, voire de duperie.

La police est intervenue pour rétablir l'ordre et les protestataires ont été emmenés au commissariat pour être entendus.



Faut-il s'indigner des propos de Nicolas Sarkozy ?

Par Salim Metref

Nicolas Sarkozy est l'ancien président français. En tant quel tel, il exprime des opinions relatives aussi bien au contexte politique de l'hexagone qu'aux relations internationales. Il inscrit sa démarche dans une stratégie de reconquête du pouvoir qui a pour point focal le retour au Palais de l'Elysée en 2017. Ce rappel qui ressemble à une lapalissade nous semble nécessaire. Et ses propos de Tunis concernant cette anomalie géographique qui a fait que la Tunisie soit «malheureusement» enclavée entre l'Algérie et la Libye, son appréciation de l'avenir de l'Algérie et son affection personnelle pour le Maroc relèvent de sa liberté de pensée, de ressentir et d'expression et ne doivent en aucun cas être amplifiés par des réactions naïves de médias qui oublient que l'ancien président français excelle dans l'art d'entretenir l'ambiguïté.

Essayons de décrypter ce non-événement provoqué en Tunisie qui s'inscrit incontestablement dans un contexte politique franco-français en profonde mutation qui ne révèle sa véritable nature qu'à l'occasion des prochaines échéances présidentielles françaises.

L'élection de 2017 est déjà proche et le centre de gravité politique de l'hexagone dérive inexorablement vers l'extrême droite. Cette dernière qui fait aussi sa mutation tant sémantique qu'idéologique puisque de la matrice antisémite qui l'a historiquement fondée, elle a trouvé en l'islamophobie un nouveau corpus idéologique de substitution, réorganise autour d'elle les différents pôles politiques français à venir. La France se droitise et c'est un fait vérifié à chaque élection.

Et ce nouveau Nicolas Sarkozy qui arrive module son image en tenant

compte de ces mutations et se décline en ne s'attaquant sur le plan français qu'au locataire actuel de l'Elysée qu'il considère comme étant son seul et unique challenger pour 2017, balayant au passage tous les autres prétendants y compris ceux issus de sa propre formation politique, et en multipliant des conférences extrêmement rémunératrices et des visites dans de nombreux pays pour entretenir un carnet d'adresses étoffé par son précédent exercice à la tête de la République française.

Cette «pique» à l'endroit de l'Algérie prononcée en Tunisie, qui n'a d'ailleurs pas encore condamnée officiellement ce glissement sémantique de l'ex-président français, vient après l'offre de services du président tunisien au président Obama pour que ce pays ami et voisin de l'Algérie devienne un membre non actif de l'OTAN, c'est-à-dire qu'il puisse offrir des facilités en termes de déploiement et même d'installation d'infrastructures militaires atlantistes sur son territoire.

Le deuxième élément qui mérite d'être mentionné est que l'ancien président français inscrit ses propos dans un agenda déjà entamé par l'opération de désintégration de la Libye. Ce pays a subi, grâce à l'abattage médiatique du duo Sarkozy-Bernard Henry Levy qui a réussi à décrocher un mandat onusien pour le faire, une intervention militaire foudroyante qui a anéanti les fondements même de cet Etat qui peine actuellement à se reconstruire et à préserver son intégrité territoriale.

D'autres éléments aussi expliquent cette attitude.

La proximité de Sarkozy avec l'extrême droite française et plus particulièrement avec les nostalgiques de l'Algérie française n'est plus à démontrer. Sa complicité avec Patrick Buisson, ancien conseiller à l'Elysée et tête pensante de l'extrême droite française ne démontre pas le contraire.

L'affection de l'ancien président fran-

çais pour le Maroc, qu'il qualifie de moteur du Maghreb, participe d'une volonté bien française de semer la discorde entre pays voisins pour maintenir une influence et une hégémonie en Nord-Afrique décidément malmenée par les nouveaux conquérants de ce continent, notamment la Chine. Il est vrai aussi qu'une bonne partie de l'establishment français raffole de ses séjours au Maroc et cultive un goût prononcé pour un exotisme d'une époque peut-être révolue mais cela ne doit en aucun cas susciter ni envie, ni jalouse et ni ingérence. Le peuple marocain frère a le droit de diversifier ses relations et de développer ses secteurs économiques les plus porteurs avec les partenaires de son choix.

Un autre élément, franco-français, qui mérite aussi d'être mentionné, est cette volonté de l'ancien président français de dévaloriser tous les faits et gestes de l'actuel locataire de l'Elysée dont il n'est toujours pas remis de ce débat qu'il a perdu à la loyale devant une opinion française qui ne l'a pas choisi. Et ces joutes auxquelles s'est greffée la trahison de certains proches qui ont laissé des traces, de l'amertume, de la rancune et même de la rancœur.

Enfin, un dernier élément, algéro-algérien celui-là, doit être aussi dit. Nous devons nous aussi apprendre à gérer notre susceptibilité et à réservé notre forte réactivité émotionnelle aux défis qui nous attendent, c'est-à-dire gagner la bataille de l'après-pétrole, de l'éradication de la corruption et de la construction d'un véritable Etat de droit pour espérer gagner la guerre contre le sous-développement économique et pour l'émergence de notre pays.

Quant à tous ceux dont l'histoire a figé la générosité et ankylosé le cœur, ils seront toujours libres de nous haïr. L'Algérie compte en France de nombreux amis.

Et malgré certaines réminiscences algériennes, l'Algérie de Papa est bel et bien finie.

Alerte, revête l'Sarko !

Pétard et sidération : il est de retour... Certes, on ne l'a jamais oublié depuis sa fessée électorale, lors de la présidentielle française, de mai 2012. De manière régulière, au fil de meetings et de déclarations intempestives, au sujet de tout et, surtout, de n'importe quoi, il s'est rappelé à notre bon souvenir, avec sa syntaxe approximative, son parler plus « vulga » que populo et ses multiples déboires judiciaires dont on peine, désormais, à établir le nombre exact. Il y a quelques jours, lors d'une visite, au ton très paternaliste en Tunisie, Nicolas Sarkozy, époux Bruni s'est donc permis quelques digressions à propos de l'Algérie et de son avenir. Un sujet de préoccupation, selon lui, notamment pour la stabilité de la Tunisie.

Comme l'a noté le journaliste Mohamed Saâdoune dans un billet au vitriol, il est évident que ce genre de propos relève de plusieurs motivations (*). D'abord, l'envie de faire plaisir aux Tunisiens – notamment aux reliques de l'ancien régime qui, hélas, mille fois hélas, se sentent pousser des ailes en ce moment – en disant du mal de l'Algérie. Un calcul – stupide voire naïf – destiné aussi à glaner quelques sympathies chez les binationalis franco-tunisiens. Ensuite, filer un coup de main électoraliste à Christian Estrosi, son pote bac moins quinze qui peine à convaincre certains électeurs en région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) de ne pas voter Front National aux prochaines régionales. Et, cerise sur le gâteau, se faire plaisir en se déboulant sur un pays que Sarkozy n'a jamais porté dans son cœur.

Cette périple est un avant-gout ce qu'il va falloir subir au cours des prochaines semaines et des prochains mois. L'oscillant de l'épaule va s'emparer du micro, des caméras, des écrans et des colonnes. Ministre du verbe et de l'interjection, il va monopoliser la parole et nous infliger des « ben moi, j'veux vous dire que moi je pense que » à la pelle. Il y aura des sorties qui, à chaque fois, seront destinées à cliver, à provoquer, non pas le débat, mais le buzz, ce fracas insupportable qui empêche tout recul et toute réflexion. Cela avec la complicité de ces journalistes dits politiques, toujours prompts à traquer la petite phrase plutôt qu'à se plier à la vérification systématique des discours pour débusquer les élucubrations et les mensonges électoraux. Nous allons, donc, subir les propos les plus invraisemblables, les clichés les plus éculés et gageons qu'il fera, encore, mieux que son tristement célèbre discours de Dakar sur l'homme africain qui ne serait pas entré dans l'Histoire (discours pestilental qui n'avait pas empêché son élection en 2007). En un mot, la campagne électorale pour 2017 est lancée et elle ne sera pas ragoûtante.

S'il est enfin de bonne guerre et légitime qu'un pays se réjouisse des performances de son commerce extérieur (notamment dans ses segments symboliques), il est aussi opportun d'exiger en retour que l'échange soit équitable et juste et rendre hommage dans ce contexte et de ce côté-ci de la Méditerranée à un pays qui caracole, loin des feux de la rampe et des unes des journaux, en tête du top 10 des meilleurs clients de l'Algérie. Alors, s'il s'agit toujours et encore de l'Espagne, chapeau bien bas à ce royaume!

ment payer sa socialo-traitrise mais aussi ses sympathies néo-conservatrices et son soutien appuyé aux bombardements israéliens de Gaza en juillet 2014. Autant de manquements impardonnable qui pousseront, en cas de deuxième tour Sarkozy-Hollande, nombre d'électeurs de gauche à préférer la pêche ou l'émission de Drucker, à un passage par l'isoloir. Faudra-t-il se résoudre à voter Hollande pour empêcher le retour du préteur lecteur de Roland Barthes (prononcer comme lui Barthes) ? En ce qui concerne le présent chroniqueur, la réponse est évidemment non mais c'est une autre histoire.

En tous les cas, pauvre France et pauvre droite. En arriver là... Mais revenons à l'Algérie. Ce serait mentir que de ne pas reconnaître que l'Algérie est un sujet de préoccupation. Certes, Sarkozy ferait mieux de s'occuper de ses propres histoires et personne ne peut nier qu'il a manqué à la plus élémentaire des corrections et des pratiques diplomatiques, en évitant, de la sorte un pays dont la Tunisie a grand besoin, en ce moment...

Mais les choses seraient bien plus simples si l'Algérie ne prétraitait pas tant à la critique et à l'inquiétude, à commencer par celle de ses enfants qu'ils y vivent ou non. La mort récente de plusieurs jeunes conscrits du service militaire, lors d'une énième attaque du terrorisme résiduel a provoqué un immense choc au sein de la société mais aussi de la consternation et de la colère, face à l'attitude désinvolte des autorités et des médias officiels face à cette tragédie.

Cela fait des années que la sonnette d'alarme est tirée. Malgré les déclarations officielles, malgré les ravages profonds du « wantourisme » prompt à faire croire que le monde entier complotera contre l'Algérie (on se demande bien pourquoi...), la vraie menace est interne. Elle réside dans l'absence de prise de conscience quant à l'importance des défis actuels. Réforme en profondeur du système éducatif, rénovation urgente de celui de la santé, changement du modèle économique avec une sortie du tout-hydrocarbures, retour de l'Etat mais, aussi, décentralisation voire régionalisation, prise en compte des dégâts subis par l'environnement et, enfin, libéralisation de la vie politique : dans tous ces domaines, les progrès, quand ils existent, sont insignifiants. Oui, l'Algérie est bien un sujet de préoccupation et il est dommage qu'un fâcheux comme Sarkozy puisse se permettre de nous le rappeler avec tant de dédain.

Et il aura, certainement, l'occasion de le refaire à l'automne prochain puisqu'il a l'intention de se rendre à Alger. Gageons qu'il sera alors accueilli à bras ouverts, verre de lait, dattes, couscous au miel et « vous seriez toujours la bienvenue » en prime. Car, là aussi, l'Algérie ne semble guère avoir progressé. Le complexe du colonisé y fait toujours autant de ravages...

(*) Le p'tit Sarko, si vulgaire et si peu instruit, s'inquiète de l'avenir de l'Algérie. Al Huffington Post, Maghreb-Algérie, 21 juillet 2015.

Pour le cap de bonne espérance

Par Salim Metref

Selon un quotidien algérien, l'ambassadeur de France en Algérie a annoncé, au cours d'une réception organisée à l'occasion de la fête nationale française, le retour de son pays à la tête du top 10 des plus importants fournisseurs de l'Algérie.

Devancé dans ce classement pendant une période conséquente par la Chine, le lobbying français en Algérie a fini par payer du fait du « partenariat d'exception entre les deux pays » voulu semble-t-il des deux côtés de la Méditerranée ; ce partenariat étant devenu par ailleurs, et depuis quelques années, le « leitmotiv » de notre coopération internationale.

Cette information qui ne constitue pas en soi un scoop, mérite cependant d'être examinée à la lumière des sombres perspectives économiques de notre pays qui se profilent à l'horizon et des exigences qu'elles induisent à court terme pour redresser la barre et éviter au navire Algérie de se fracasser sur les rivages impitoyables des institutions financières internationales et de retomber sous leurs fourches caudines. Sursaut patriotique et imagination devront être ainsi les premiers comportements qui permettront de réduire l'impact des chocs à venir. Et ces perspectives, si elles n'étaient pas contenues, pourraient affaiblir notre économie et réduire en même temps notre marge de manœuvre tant sur le plan régional qu'international.

Cette performance du résultat du commerce extérieur français obtenu dans son

segment algérien s'est réalisée, selon de nombreux analystes économiques, sans qu'il n'y ait de contrepartie réelle pour notre pays. Les quelques projets d'investissement français réalisés en Algérie, tout à fait symboliques par ailleurs et souvent mis en œuvre dans la précipitation car il faut, selon l'aveu même de certains « observateurs français », ménager « la susceptibilité algérienne », ne sont pas du tout à la hauteur de ce qui devrait être consenti en contre partie surtout lorsque l'on sait par exemple que les meilleurs investissements français à l'étranger se font dans d'autres pays et que des pans entiers de la Recherche et Développement de grands groupes français, qui recèlent du savoir-faire et des opportunités de transfert de compétence, se délocalisent ailleurs. S'il est vrai que les pouvoirs politiques peuvent parfois n'avoir aucune influence sur les stratégies de développement à l'international des grandes entreprises, il est utile de rappeler aussi qu'il fut un temps, révolu sans doute, où des partenaires français critiquaient ouvertement le prix consenti dans le cadre de grands accords économiques entre l'Algérie et la France en y dénonçant un « prix politique ».

S'agissant de nous-mêmes et de notre devenir, il serait utile aujourd'hui de remettre en selle l'investissement privé algérien. Les avoirs détenus par nos compatriotes dans de nombreux pays dans le monde pourraient compenser l'inéluctable compression à court terme de nos ressources financières et soutenir nos projets de développement économique et social.

L'appel au patriotisme de notre diaspora, de nos milliers d'entrepreneurs établis à l'étranger, dont certains dans les technologies les plus sensibles, et de

tous ces compatriotes détenteurs de capitaux est salutaire. Il s'agit d'éviter à l'Algérie la banqueroute économique et le chaos social avec toutes les turbulences et conséquences dangereuses qu'ils induisent.

Il s'agit pour ces Algériens détenteurs de capitaux de venir contribuer dans un cadre réglementaire sécurisant et sans risque à la réalisation des grands projets structuraux indispensables à notre émergence économique et qu'aucun investisseur étranger n'acceptera de financer ni de prendre en charge.

Le patriotisme économique toujours invoqué en Europe par de nombreux économistes mais aussi de nombreux politiques devrait nous inspirer. Nous devrions à court terme, pour nous libérer de cette dépendance maligne à l'égard des hydrocarbures qui a métastasé tout notre corps social et ankylosé toute notre imagination, compter non seulement sur ce que nous devrions produire nous-mêmes mais aussi sur les colossales ressources financières détenues par des Algériens à l'étranger que ces derniers devraient investir en Algérie avec toutes les garanties nécessaires, dans la sérénité et sans crainte et ni peur du lendemain.

S'il est enfin de bonne guerre et légitime qu'un pays se réjouisse des performances de son commerce extérieur (notamment dans ses segments symboliques), il est aussi opportun d'exiger en retour que l'échange soit équitable et juste et rendre hommage dans ce contexte et de ce côté-ci de la Méditerranée à un pays qui caracole, loin des feux de la rampe et des unes des journaux, en tête du top 10 des meilleurs clients de l'Algérie. Alors, s'il s'agit toujours et encore de l'Espagne, chapeau bien bas à ce royaume !

Pourquoi la crise n'inquiète pas Bouteflika

La crise ? Quelle crise ? Le pouvoir n'a pas changé de méthode. Pour lui, tant qu'il y a des devises, le pays tiendra le coup.



Par Abed Charef

Les économistes se trompent. Le collectif Nabni, le FMI, les amis de Mouloud Hamrouche, les patrons d'entreprises gravitant autour de CARE (Cercle d'action et de réflexion sur les entreprises), les chercheurs indépendants, tout ce monde a tort de s'inquiéter des difficultés financières du pays. Même si les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 43,71% en valeur, passant de 32 à 18 milliards de dollars, et que le déficit du Commerce extérieur s'est creusé (sept à neuf milliards, selon les sources, pourtant toutes officielles), le gouvernement ne semble pas alarmé, outre mesure. Malgré un discours qui se veut novateur, en parlant de rationalisation des dépenses et de maîtrise des équilibres, l'exécutif se contente, en fait, d'une gestion plus proche de la supérette que d'un budget de l'Etat. Le gouvernement n'est pas dans une logique de développement et de croissance. Il n'a pas pour ambition de faire de l'Algérie un pays émergent, ou un grand pôle économique, au nord de l'Afrique. Il est dans une approche très simple, et très terre à terre : survivre. Gé-

rer au mieux la rente, la partager au profit des amis, sans que cela ne devienne trop menaçant pour la société, et attendre le destin. Le président Abdelaziz Bouteflika a placé le curseur sur l'année 2019. D'ici là, les calculs sont simples : au pire, les hydrocarbures rapporteront dans les 30-35 milliards de dollars par an. Il faudra compresser un peu les importations, par différents artifices, pour les ramener autour de 60 milliards. Le pays sera donc contraint de puiser dans ses réserves de change au rythme de 30-35 milliards par an. Comme les réserves actuelles dépassent 150 milliards, il y a de quoi tenir 5 ans, sans aucun problème.

INTÉRÊTS CONVERGENTS

D'ici là, rabi ifaredj. Dieu y pourvoira. Les prix du pétrole finiront bien par se redresser dans deux ou trois ans. L'Iran, l'Irak et la Libye réunies pourraient mettre deux à trois millions de barils/jour supplémentaires sur le marché, les Etats-Unis continueront à produire autant d'hydrocarbures non conventionnels, il suffirait que la croissance reparte dans les pays émergents, que la Chine et l'Inde redeviennent, aussi gourmands en énergie, pour que la demande augmente d'un million de barils par jour, en rythme annuel. Le prix du pétrole retrouverait, bien avant 2019, son niveau de 2013. Ce qui permettrait au

président Bouteflika d'aller tranquillement au bout de son quatrième mandat.

Vue sous cet angle, l'économie algérienne n'a pas de problème de croissance, de maîtrise de l'inflation, de stratégie à mettre en place pour faire du pays un acteur influent dans sa zone, et audible à l'échelle internationale. Réaliser une croissance de huit à dix pour cent, pour devenir un pays émergent est une simple blague de M. Sellal. Non. Le seul souci, c'est la disponibilité de la devise, pour pouvoir satisfaire le marché algérien à tout moment.

Car pour les cercles qui participent, peu ou prou, à la décision, le marqueur reste celui des années 1980. Pour tout ce monde, le problème de l'ère Chadli n'était pas celui d'une mauvaise organisation de l'économie, de faibles performances des entreprises, ou de l'obscurcissement d'un modèle. Ils considèrent qu'il y avait un seul problème, la rareté de la devise, laquelle a débouché sur les événements d'octobre 1988. Il suffit, donc, de disposer de devises pour régler tous les problèmes.

GÉRANT DE SUPÉRETTE

Cette lecture, simpliste, voire rudimentaire, explique l'attitude actuelle du gouvernement, celle des cercles les plus influents qui gravitent autour du pouvoir, ainsi que celle des acteurs externes. Tous ont un intérêt convergent : les uns continuent de s'enrichir grâce aux importations et aux marchés offerts par l'Etat, les autres continuent de fournir des produits au marché algérien, ce qui, dans un cercle vertueux,

du point de vue du pouvoir, débouche sur un approvisionnement correct du marché et donc sur la préservation de la paix sociale. Pourquoi rompre un circuit qui fonctionne aussi bien ?

Cela explique aussi pourquoi le président Bouteflika a, toujours, refusé d'envisager la création d'un fonds souverain, ou de placer les réserves de change dans de grandes opérations économiques. Pour lui, les réserves de change doivent constituer une trésorerie mobilisable, tout de suite, en cas de crise. Une espèce de sachet noir, disponible, à tout moment. On peut l'utiliser pour acheter un acteur politique, un produit rare sur le marché, ou la paix sociale. C'est là une logique de gérant de supérette, pas celle d'un bâtisseur d'empire économique ni celle d'un trader. Et un gestionnaire de supérette ne comprend pas pourquoi on s'inquiète de la baisse du Nasdaq ou de la hausse des valeurs technologiques quand il a, sous la main, une cagnotte qui lui permet de s'approvisionner pour servir ses clients pour de longues années, encore. Le président Bouteflika en est là. Il a de l'argent pour encore quatre ou cinq ans, et seul lui décide du sort de cet argent. Le déficit de la balance des paiements, le glissement du dinar et la faible rentabilité des investissements, tout ceci relève de coquetteries, de gesticulations, dont un Abderrahmane Benkhalfa ou un Amara Benyounès peut très bien se charger. Ils peuvent même s'armer d'une LFC pour jouer aux Don Quichotte de la finance. Qui se soucie, encore, de la collecte de l'impôt en Algérie ?

À Aïn Defla ! Ghardaïa ! Coule le sang du peuple sur l'ivresse de la prédation

Par Benzata Youcef

Mais cette fois-ci, encore sous le choc des victimes tombées dans les affrontements de Ghardaïa, la population reçoit de plus la nouvelle macabre en plein fêté de l'Aïd, un moment sacré pour les retrouvailles des familles, et en découvrant l'identité des victimes, des jeunes à peine sortis de l'adolescence qui s'apprenaient à rentrer passer la fête auprès de leurs familles, l'aurait plongée dans un émoi jusqu'au paroxysme, rappelant par certains aspects les moments sombres de la décennie de sang. La communication officielle qui tardait à s'exprimer avait laissé place à la colère collective occuper le vide que cette absence avait occasionnée. Si la condamnation unanime du terrorisme d'où qu'il vient et la stigmatisation de la main étrangère étaient le dénominateur commun de l'opinion populaire, la responsabilité du pouvoir était engagée au même titre que lors des crimes commis à Ghardaïa. Il ressort à chaque fois que le laxisme du pouvoir en pareilles circonstances, comme devant sa gestion de toutes les impasses de la société, est désigné comme le principal coupable. Le sentiment de colère sera accompagné par une indignation inconsolable de savoir ces jeunes victimes d'une double injustice. Celle de n'avoir aucune autre issue à leur condition misérable, caractérisée par une absence totale de perspective de leur insertion dans la vie sociale par le travail, le logement et tout ce qui est nécessaire à l'épanouissement de la vie, que de s'engager dans les forces de sécurité, à défaut de compter parmi les ayants droit au népotisme et à tout autre passe-droit pour accéder à une position sociale avantageuse. Les forces de sécurité étant les principaux débouchés dans le marché du travail pour ces laissés pour compte, comme pour des dizaines de milliers d'autres jeunes condamnés à subir ce même destin. Pour finir, en fin de compte, pour les plus malchanceux, aux côtés des appelés du contingent, comme chair à canon dans une politique sécuritaire défaillante et laxiste. Car on est loin du compte des résidus du terrorisme islamiste, tant vantés par les héritiers de leurs employeurs. La violence

islamiste est bel et bien ancrée dans nos mœurs et elle s'exprime par des canaux divers. Allant des prêches inquisiteurs contre les libertés individuelles garanties par la Constitution à l'appel au meurtre et jusqu'à l'affrontement armé contre les forces de sécurité, fauchant au passage les plus vulnérables parmi ces « rescapés économiques » d'une gestion catastrophique du pays depuis notre accès à l'indépendance. La « guerre » menée contre le terrorisme par leurs employeurs s'est avérée un véritableurre, pour finir en définitive par priver la société de tout cadre politique, et en laissant le champ libre à l'exacerbation du reflux vers le wahhabisme et le séparatisme identitaire comme forces antagoniques paralyvant toute vie politique, et vecteurs de toutes sortes de complots et d'intelligence avec l'ennemi, alimentant les rhétoriques les plus sournoises autour de « la main étrangère », qui viendraient justifier le statu quo.

Bien que la population soit parfaitement consciente que le pays est menacé d'effondrement par les pressions exercées sur lui de l'extérieur, et tout en dénonçant la manipulation des activités subversives des groupes politico-religieux et identitaires, elle a montré toute sa lucidité et son esprit de discernement dans cette affaire. Tout en rendant un hommage exemplaire à ces jeunes, morts pour la défense du pays, coûte que coûte, c'était aussi et surtout l'occasion pour elle de dénoncer le danger que représente le pouvoir lui-même pour la stabilité et la pérennité du pays. C'est tout l'objet de son indignation qui s'est exprimée avec autant d'amertume, devant la menace terroriste permanente, la violence urbaine, le chômage et la précarité de la vie, qui n'épargne aucun secteur, y compris l'éducation publique, la santé, le logement, malgré des sommes colossales ingurgitées grâce à la rente. Une indignation qui n'a pas hésité d'accabler le pouvoir en lui attribuant comme seule raison d'être l'accaparement de la rente sous forme de pure prédatation, en lui dénier toute préoccupation devant l'intérêt

général et l'avenir du pays. Celui-ci est devenu à ses yeux un simple moyen d'enrichissement pour ses membres et sa clientèle.

Malgré son bâillonnement et la privation de l'exercice de ses libertés fondamentales, la population n'ignore rien sur les dérives de ce pouvoir et le danger qu'il représente pour le pays. Elle a d'abord assisté, impuissante et terrorisée, à l'arrêt du processus électoral censé mettre fin à la dérive intégriste, qui a surtout permis aux « décideurs », par le truchement d'une pseudo-libéralisation, de démanteler une partie vitale du secteur public et à se l'approprier sous couvert d'une clientèle acquise à ses stratégies de prédatation. Depuis, les affaires de corruption se succèdent sous son regard médusé, accusant coup sur coup honte et indignation à chacune des éclaboussures de ceux qui se sont accaparés ses biens et son destin. L'interminable liste de scandales dévoilés surtout par des magistrats et des médias étrangers ont mis en lumière l'implication de tous les secteurs de l'Etat. À chaque contrat de réalisation d'infrastructure, des dessous de table, des commissions et des pots-de-vin sont systématiquement prélevés et versés à la chaîne du réseau impliqué. Auxquels il faudra additionner les prélevements systématiques d'une dîme sur les contrats hydrocarbures et les importations de produits de consommation de base, sans omettre les fausses factures dans les très gros contrats.

Malgré la généralisation de cette pieuvre métalant ses tentacules à toutes les transactions commerciales internationales, notre justice s'est affirmée des plus aveugles et des plus indifférentes aux dégâts laissés sur son passage. Au mieux, elle se contente d'exécuter des partitions composées sur mesure de mains de maître, pour assurer le spectacle, et prélevées sur des symphonies grandioses que le commun des habitants ne pouvait comprendre. Ne juger que ce que l'on ne peut masquer, la partie de l'iceberg rendue visi-

ble par l'insolence des magistrats et des médias étrangers, dans des procès décidés dans l'ombre et à l'avance, qui feront pâtrir quelques lampistes indisciplinés. Même les magistrats étrangers sont neutralisés. Commissions et rétrocommissions créent des liens de solidarité entre les différents protagonistes de la pègre internationale, particulièrement celle du pétrole, qui bénéficient de larges couvertures d'autorités politiques en Europe et aux États-Unis, qui sont directement bénéficiaires de ces pratiques crapuleuses, neutralisant toute action potentielle de justice de leurs magistrats les plus insolents. La presse algérienne dite indépendante, prudente et disciplinée, n'a d'autre choix pour survivre dans ce radeau de la méduse, que de renouveler périennement nos décideurs, par crainte d'être victime de cannibalisme, que de s'efforcer à noyer les poissons qui la submergent de toute part dans des chroniques chatoyantes jusqu'à la coquetterie. Les véritables maîtres de cette gigantesque machine de corruption ne sont jamais évoqués. Nos chroniqueurs n'ont en définitive pour mission que de la banaliser et d'en faire de simples errances de certains lampistes à sacrifier.

La population pour sa part n'ignore rien de la finalité des procès spectacles qui la mettent en scène et de l'habillage du mannequin de mensonges que tentent vainement de tisser autour d'eux nos effarouchés chroniqueurs. Cette outrageuse dilapidation de la rente, évaluée à plusieurs centaines de milliards de dollars, a privé l'économie nationale de croissance et de la moindre création d'emplois. Les conditions sociales se sont profondément dégradées et tous les secteurs de la société se sont gravement sous-développés. La production nationale est quasi inexistant. Alors que des fortunes colossales se sont constituées en se disséminant dans toutes sortes de refuges fiscaux de par le monde. Le pouvoir censé protéger le pays et combattre la criminalité, est devenu le fer de lance et le bouclier de la gigantesque machine de corruption qui a ruiné l'espoir de tous les Algériens et en premier ces malheureux soldats tombés sous les balles aveugles des horde terroristes. À se demander : quelle Algérie l'armée est-elle allée défendre à Aïn Defla et à Ghardaïa, alors qu'elle est, partout ailleurs, muette !

Cette Algérie qui s'endort

Par Kamal Guerroua

En effet, l'inertie collective pré-fabriquée par notre système de pensée défectueux a pris prétexte des divers motifs culturels, sociaux, religieux, etc., pour se prolonger. En témoignent les semaines de torpeur ramadanesques dont plus personne ne semble se passer et, sans doute, le syndrome du retard, «pluriel» dirais-je, qui saccage la psychologie motrice de l'Algérien.

En ces temps de vaches maigres où la ceinture devrait être serrée non seulement pour économiser de l'argent et rognier sur les budgets des secteurs névralgiques de l'Etat mais aussi et surtout afin de pousser la communauté des citoyens à se retrouver les manches et, bien évidemment, se prendre en charge, on est malheureusement en présence d'une tout autre conséquence : le laisser-aller général dans tous les secteurs et à tous les niveaux! Pourquoi? Et pour combien de temps pardi? Question complexe, indubitablement. Quand un anonyme lisait par exemple cette phrase de l'historien F. La Croix qui écrit en 1863 (colonisation et administration romaine dans l'Afrique septentrionale, Revue Africaine) ce qui suit : «Quand le blé d'Afrique n'arrivait pas, Rome était affamée et le moindre retard jetait l'inquiétude dans le gouvernement et la population», il en tombera rapidement des nues, la peur au creux du ventre! Le désastre d'un pays comme le nôtre qui représente au jour d'aujourd'hui le juste contraire de ce que décrivait cet historien dissipe toute lueur d'espoir. Rien de plus anodin que de regarder l'état de notre économie, l'absence de statistiques fiables, le mythe de «la rente viagère» des hydro-

carbures, notre dépendance de l'agroalimentaire occidental, l'anarchie qui a gagné l'esprit, la conscience et la mentalité de nos élites, la gestion au jour le jour, sans perspectives ni prospectives des biens publics, etc. Comment guérir le mal alors que l'on refuse de voir la réalité en face? Comment espérer une voie de salut alors qu'il y a, à peine quelques années, tous les pays de la planète ont pris leurs dispositions afin de parer à une éventuelle accélération du rythme de la crise économique mondiale, sauf les officiels de chez nous qui prétendaient, eux, discours populiste aidant, que l'on en était à l'abri? Incroyable et affligeant en même temps. A défaut de désigner les coupables de ce blocage, ne faudrait-il pas, pour le moins, avoir l'audace de souligner les failles non seulement du fonctionnement du système mais aussi de toute notre architecture mentale?

Car, le temps presse et les problèmes s'accumulent et gangrènent une société impuissante qui se contente de subir un sort immérité. «Et maintenant? Écrivait il y a déjà quelques décennies le romancier Rachid Boudjedra (Le démantèlement, Denoël, Paris, 1982), les villes s'étaient surchargées et s'enroulaient dans la mauvaise graisse des bidon-villes tandis que les terres irriguées par le sang étaient à l'abandon, les mosquées poussaient comme des champignons phalliques, la religion était récupérée par tout le monde, les rues se remplissaient d'opportunistes, d'affairistes et

d'arrivistes éblouis par la réussite fulgurante (...) et la corruption devient la loi générale (...). Triste diagnostic que celui-là, on n'en trouve jamais, certes! Lequel s'abstient, malgré tout, de tirer sa révérence à l'heure même où je noircis ces lignes. A la frustration historique de l'indépendance s'ajoute la frustration idéologique du F.L.N et les partis-godillots du pluralisme factice qui l'ont suivi après 1989, puis, la frustration de la médiocrité et de l'incompétence «le terrorisme administratif» diraient les plus pessimistes de nos compatriotes et, cerise sur misère, l'insatiable délitement d'une jeunesse moralement détruite, mourante et irrécupérable.

En conséquence, les Algériens se sentent éblouis et se rappellent au bon souvenir de l'odyssée novembriste où «les frères du sang et des espérances» se sont tenus la main pour libérer leur patrie de l'emprise coloniale. Une odyssée exploitée à mauvais escient par les élites gouvernantes afin de justifier une légitimité révolutionnaire qui a battu tous les records de longévité, même après l'ouverture aux forces du champ démocratique. Il y a, à vrai dire, un énorme décalage entre la conception que se fait l'intelligentsia-élites du «fait révolutionnaire» et celle à laquelle s'accrochent les masses. Autrement dit, les uns et les autres recourent, en quelque sorte, au «tri mémoriel sélectif». Ce qui arrange leurs visions respectives de l'histoire (culture de «leaders» pour les uns et culture du «héros impersonnel»

pour les autres). En plus des effets de dissimulation, de récupération et de détournement des actes majeurs de cette histoire-même. Or, celle-ci comme dirait le Pr. Chitour (Algérie, le passé revisité, Casbah éditions, Alger, 2004) «n'est pas (...) un supermarché où on ne prend que ce qui nous intéresse ; elle s'apparente plutôt à une vente en gros où nous devons honnêtement prendre, à la fois les bonnes et les mauvaises choses, les événements qui nous mettent en valeur et ceux qui nous dévalorisent». Si je parle ici de l'histoire, c'est parce que, de mon point de vue, celle-ci a grandement participé, à notre insu, de notre dérive et de notre perte en tous points de vue.

En ce sens que nos cerveaux habitent le passé et se refusent, jusqu'à nos jours, à tout «aggiornamento» critique ou toute projection dans l'avenir. Ainsi par exemple la culture du «héros», cette entité transindividuelle, mythique, lyrique et épique et celle du «harki», celui à qui tourné le dos aux idéaux révolutionnaires cadence-t-elle encore l'inconscient collectif après 60 ans d'indépendance! Tout au plus, cette culture de belligérence permanence, de conflit et de lutte des imaginaires reste l'unique moteur du mouvement de pensée et se pose, de plus en plus, en obstacle à la pluralité, la diversité et même à la démocratie. C'est pourquoi, il convient de remettre les pendules à l'heure et d'expulser désormais cette vermine d'indifférence de notre vocabulaire éthique.

Pour Frantz Fanon

Par Bouchan Hadj-Chikh

Le 20 juillet dernier Frantz Fanon aurait eu 90 ans. De sa Martini que natale, à l'hôpital psychiatrique de Blida, en passant par ses années de militantisme et de combat en Algérie et à Tunis, en faveur de l'indépendance, jusqu'à son dernier souffle dans ce département de l'hôpital Bethesda de Washington, Frantz Fanon mena un combat pour la vie d'une égale intensité. Perdu, certes, à un âge où l'on peut tout espérer encore de la vie, 36 ans, un 6 décembre 1961. Combats admirables. Pour la CIA, qui n'ignorait rien de son identité, ni de ses convictions, il était aussi Ibrahim Fanon. Le nom sous lequel le décès du chantre de la libération de l'homme africain, et de l'homme, fut enregistré. Pour être enterré au cimetière des martyrs de Aïn Kerma, près de la frontière tunisienne.

Il gênait les forces coloniales qui l'expulsèrent d'Algérie en 1957. Il gênait par les questions qu'il se posait et posait à ses proches de combat, pendant son séjour à Tunis. Il s'interrogeait, déjà, sur l'avenir de son pays d'adoption qu'il ne verrait pas libéré, frappé par la leucémie à quelques mois seulement de l'indépendance. Aujourd'hui, sa pensée, toujours d'actualité - la liberté et sa conquête sont toujours d'actualité, n'est-ce pas? - continue d'être au centre de recherches, de colloques. L'auteur de «Peau noire, masques blancs» et «Les damnés de la terre», en somme, demeure parmi nous. Chez lui.

Dans sa lettre de démission adressée au ministre résident, socialiste, gouverneur général de l'Algérie, Robert Lacoste, il écrivait : «le statut de l'Algérie ? Une déshumanisation systématique». Il ajoutait : «la fonction d'une structure sociale est de mettre en place des institutions traversées par le souci de l'homme. Une société qui accueille ses membres à des solutions de désespoir est une société non viable, une société à remplacer. Le devoir du citoyen est de le dire». C'est fort. C'est clair. C'est actuel.

Si Dieu lui avait prêté vie, il aurait vécu pour voir que ses craintes n'étaient pas infondées, que des pays sont toujours à libérer, que le Printemps arabe est un troll pour



détourner les peuples de leurs préoccupations essentielles, que l'Afrique n'est toujours pas maîtresse de son destin. Que les «peaux noires et masques blancs» sont toujours présents. Mais que les hommes, en dépit de tout, ne courbent pas l'échine. La seule donnée permanente, éternelle, propre au genre humain.

Quelques jours après sa disparition, la police française fit retirer des librairies son ultime opus, «Les damnés de la terre», Editions Maspero. L'introduction était signée de Jean-Paul Sartre, philosophe, chanteur de l'existentialisme auquel Josie, la veuve de Frantz, s'opposa à ce que ce magnifique texte soit associé, dans une même li-

vraison, une nouvelle édition, au message de son mari. Le philosophe français s'était, entre-temps, éloigné des thèses palestiniennes de libération. Josie Fanon, son épouse, expliquait : «en juin 1967, quand Israël a déclaré la guerre aux pays arabes, il y a eu un grand mouvement pro-sioniste en faveur d'Israël parmi les Occidentaux (Français) intellectuels. Sartre a pris part à ce mouvement. Il a signé les pétitions favorables à Israël. J'ai jugé que ses attitudes prosionistes étaient incompatibles avec le travail de Fanon.»

Il continue de vivre, Frantz Fanon. À travers la Fondation créée par sa fille, Mireille Fanon-Mendès France, et ses amis d'esprit, de

Frantz Fanon «Peau noire, masques blancs»

conviction et de cœur. En 2014, lors de la semaine anticoloniale, son prix, biennuel, fut décerné à Georges Ibrahim Abdellah, alors âgé de 62, instituteur, militant des Forces armées révolutionnaires libanaises, embastillé depuis 1984 - à la suite d'accusations le liant aux meurtres du lieutenant-colonel R. Ray, du diplomate Yaakov bar-Simantov durant la guerre civile au Liban. Sa libération sur parole lui fut refusée en 1999, puis, en 2003, quand sa mise en liberté conditionnelle, à laquelle il aurait pu avoir droit, fut contrariée par un appel de Dominique Perben, ministre de la Justice. Plus tard, le 14 janvier, après avoir purgé trente années de sa peine, qui le rendait éligible pour une expulsion vers le Liban, le ministre de l'Intérieur d'alors, Manuel Vals, s'opposa à la décision de justice, en refusant de signer les documents validant sa mise à la disposition de son pays d'origine, le Liban. Comme pour donner raison à Frantz Fanon qui «éclairait» le visage d'une «Europe qui n'en finit pas de parler de l'homme tout en le massacrant partout où elle le rencontre, à tous les coins de ses propres rues, à tous les coins du monde. Voici des siècles... qu'au nom d'une prétendue «aventure spirituelle» elle étouffe la quasi-totalité de l'humanité.»

Cette année 2015 a été l'occasion d'organiser des rencontres d'experts autour de son œuvre. Ces chercheurs ont revisité les travaux de Fanon à l'aube du XXI^e siècle, à l'ombre de la «mondialisation, globalisation, communautarisme, islamisme politique, prédation des richesses du tiers-monde, retour des guerres coloniales (Afrique, Asie, etc.).»

L'actualité, en somme.

J'ai mal et honte à évoquer Josie Fanon, son épouse. J'ai eu mal et j'eus honte en prenant connaissance du récit de Djillali Khellas sur l'agression dont elle fut victime, à Alger, à quelques mètres de la statue de l'Emir Abdelkader. J'ai toujours mal et toujours honte en pensant aux raisons, nos échecs, sans doute, qui ont poussé cette femme, un jour de grande solitude, de détresse, dans son appartement d'Aïn Nadja qui, désespérant de tout, après avoir soigneusement rangé ses affaires, décida de rejoindre son mari.

Un 13 juillet 1989.

Géopolitique : l'Algérie est-elle dans l'œil du cyclone occidental ?

Par Abdellatif Bousenane

En visite en Tunisie, «l'américain» comme on le surnomme ne va pas par quatre chemins, il attaque aussitôt dans une déclaration à la presse : «La Tunisie se trouve entre deux pays.... l'Algérie et la Libye.... elle n'a pas choisi sa position !....».

Il tourne vers ses accompagnateurs avec un sourire narquois et plein de mépris, il évoque l'Algérie : «Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? Et son développement ? Sa situation ? C'est un sujet qui doit être traité dans le cadre de l'Union de la Méditerranée ?», M. Sarkozy parle de l'Algérie comme si elle était en guerre ! Il la compare à la Libye ! Il alerte l'Occident du danger Algérie ! De la menace d'un pays qui devient de plus en plus incontrôlable. D'un aire moqueur, très arrogant et dans une approche néocolonialiste il appelle à réfléchir sur le sort de l'Algérie!

BISMUTH OU L'INCARNATION DU MAL :

Monsieur Nicolas Sarkozy est-il au courant d'un plan qui se prépare contre notre pays ? Le chef de file de la droite dure n'est pas un banal politicien de l'opposition française mais il est l'ancien chef de l'État, c'est l'un des instigateurs de la guerre contre la Libye et on sait très bien ses fortes convergences avec les plans géostratégiques de l'OTAN. Sa fidélité implacable à Israël, il le dit explicitement, il est aussi l'un des admirateurs de la théorie du choc de civilisations sans oublier bien évidemment son attachement au grand mensonge de l'Algérie française et donc sa haine trop affichée envers l'Algérie indépendante et surtout souveraine. Il fait partie en fait d'une frange de politiques français et

occidentaux d'une manière générale très arrogants, voire racistes, ceux qui croient à la supériorité de l'homme occidental sur les autres hommes et donc il doit les dominer sans relâche y compris par la force des armes. On peut supposer que ses propos ne sont que des manœuvres politiciennes qui visent à satisfaire une clientèle classique de la droite surtout une partie des pieds noirs, l'extrême droite et tous les nostalgiques du passé colonial de l'Hexagone. Cependant, la résistance de l'Algérie au grand projet géopolitique qui lui tient à cœur, l'union pour la Méditerranée, nous alerte sur le réel danger qui guette notre pays. Car, le premier objectif de ce stratagème est d'élargir la normalisation des relations de tous les pays de cette région avec Israël, le centre de gravité de la géopolitique occidentale, puis d'imposer l'idée du nouvel ordre mondial ou le gouvernement mondial à cette échelle, la Méditerranée. Comme on le prépare dans l'Union européenne, l'exemple grec est largement symptomatique !

Monsieur «Paul Bismuth», un faux nom choisi par lui-même afin d'esquiver les écoutes téléphoniques de la police judiciaire dans le cadre de ses multiples affaires de corruption, n'est pas le seul sur ce terrain-là, ce qui rend notre inquiétude beaucoup plus envisageable, puisqu'il fait partie d'une tendance assez puissante dans les rouages des pouvoirs politiques dans la civilisation dominante. La tentation de faire de la Libye l'Afghanistan de l'Afrique du Nord, les bases militaires de l'OTAN qu'on veut implanter autour de l'Algérie,

en Espagne, probablement en Tunisie et l'exploitation du conflit au Sahara occidental pour transformer les appareils de l'État marocain en une machine très hostile à l'égard de notre pays.

VA-T-ON VERS L'IRRATIONALITE ?

Nous avons évoqué lors de nos précédentes publications au Quotidien d'Oran que, d'un point de vue raisonnable, l'Occident n'a pas intérêt à déstabiliser l'Algérie pour plusieurs raisons (la lutte anti-terroriste, la forte présence de l'immigration algérienne en France, le gaz naturel, la sécurité du Maroc, et d'autres considérations sociétales notamment culturelles). Mais, dans le même temps, il n'acceptera jamais l'émergence d'une superpuissance d'un pays arabe d'une telle taille, le plus grand pays en Afrique, la deuxième puissance économique et militaire après l'Afrique du Sud et la deuxième puissance arabe après l'Arabie saoudite (en matière de PIB) sans rentrer dans des indices plus qualitatifs le constat est là, l'Algérie a des potentialités énormes pour qu'elle devienne une très grande puissance ce surtout avec les nouvelles découvertes de réserves gigantesques d'énergies non conventionnelles qui la classent en troisième ou quatrième place mondiale selon les sources. D'autant plus que ce même pays refuse toujours et systématiquement les stratégies des dominants dans la région : refus des bases de drones européennes, refus des bases militaires pas seulement sur son sol mais aussi sur ceux de ses voisins, refus de participation dans toutes les

guerres initiées par l'OTAN, inimité avec l'Etat hébreu qui représente un élément essentiel dans la géopolitique occidentale, en plus sa participation dans la recherche des solutions pacifiques qui ne vont pas forcément dans le même sens de l'agenda atlantiste. Franchement ! l'Algérie est un pays qui commence à déranger et pas seulement Sarkozy !

De ce fait, la civilisation dominante va-t-elle choisir le pire ? En optant pour l'irrationalité ? En suivant l'instinct sauvage des faucons de la politique ? Ou va-t-elle choisir une solution médiane c'est à dire éviter la confrontation directe trop risquée avec un pays, le nôtre, qui reste spécifique sur plusieurs registres, par son histoire révolutionnaire, par la doctrine de sa politique étrangère, par la conscience collective de sa population qui reste largement attachée à la souveraineté et l'indépendance et donc la réplique de ce peuple serait très redoutable et aussi irrationnelle que l'attaque des fous furieux adeptes de la politique du pire. Par conséquent, le choix sera peut-être pour une méthode beaucoup plus maligne qui consiste à freiner ce développement par la création de difficultés intérieures d'ordre politique et économique. Dans tous les cas, la volonté de contrôler davantage cette région est palpable. Il y a suffisamment d'indices qui vont dans ce sens mais la vraie question reste : la forme de cette ingérence ?

Néanmoins, l'expérience des Algériens, officiels et population, et leur connaissance profonde de ce qui se trame dans la région ne va pas faciliter la tâche aux arrogants. Insha Allah !

Des barils et des poubelles

Par Mimi Massiva

C'est comme les intoxications, quel maboul ira incriminer Sonelgaz et ses coupures ? Au malheur des uns, la malchance des autres. Le com mercant a le choix entre vider son congélateur à chaque caprice « sonelgazienn », changer de métier ou ten dre la main. Sérieusement, c'est un métier à risque. Cela implique que le pistonné, s'il est dans le domaine, n'est pas au même étage. Courant ou pas, il y a une sacrée différence entre les aliments congelés à l'étranger et ceux du bled. Il faut voir si le « hic » ne se trouve pas dans la mécanique. À moins qu'avant la congélation, l'aliment était déjà bien pourri et savamment maquillé. On se rassure, nos estomacs sont blindés. Les « no baraka » qui atterrissent en urgence à l'hôpital ou au cimetière, c'est du mektoub. Pour les chanceux la dose est microscopique, mais elle fore. Elle s'ajoute à l'autre pour faire la montagne du merdier qui creuse petit à petit la tombe. Le temps aidant, bonjour l'irréversibilité. C'est le paradoxe du TAS d'Eubulide, disciple et successeur d'Euclide.

L'exemple type : un homme de 100 kg perd 00,001 kg. Toujours gros à 99,999kg. Au fur et à mesure, il perd la même fraction : 99,998kg, 99,997kg etc. Sans changer de logique, avec les mêmes minuscules soustractions, le résultat va basculer. Quand on arrive à 49 kg, le fes tin vire à la famine. Loin du blabla philosophique et scientifique, nous avons plus simple : le mauvais œil. Vite le toubib, le taleb new look, le prédicateur vedette de la floraison de petits écrans halal de Nielsat. Plus on devient idiot plus on rit plus on est accro. Le ramadan est propice aux grosses couleuvres.

Aucune originalité en ce mois de ramadan 2015, sauf la canicule qui a fait son lot de victimes. Bizarrement et comme toujours, on n'a déclaré que celle liée aux accidents de la route dont sont responsables exclusivement les nerfs de monsieur Tout-le-Monde.

On liquide tout ce qui est impossible à liquider durant les autres mois. À l'heure du f'tour, devant la table bien garnie, on essaye de minimiser l'arnaque.

On rêve d'imiter Djouha : éteindre la lumière et avaler sans voir les vers qui grouillent dans la chair du fruit. Pre nsons l'aliment phare des Algériens : le pain. Certains journaux se félicitent du travail de Facebook qui dénonce, photos à l'appui, le gaspillage. Peut-on gaspiller un aliment qui, non seulement n'apporte rien au corps, en plus il peut s'avérer fatal pour notre santé ? Nos diabétiques et nos hypertendus peuvent en témoigner avec entrain. Sans oublier les cancéreux. Grâce à l'améliorant qui a bien amélioré la fortune des fabricants de fours rotatifs. Même la traditionnelle galette bien sabotée s'offre au prix minimum de deux baguettes. Pour savourer du bon pain d'autan, il faut aller en France qui s'est débarrassée des dangereux additifs qu'elle a inventés. Le levain naturel et la farine bio reviennent en force dans l'Hexagone.

Pas en Algérie, le grenier de Rome et le zéro pointé en histoire. Les Chinois qui ne mangent que du riz nous reflent leurs fours ainsi que les Allemands jaloux de leurs 300 variétés de pains dont la star est le 100% seigle, heureux candidat pour faire partie du patrimoine universel. Quand un Allemand est invité dans un pays méditerranéen, le plus beau cadeau qu'il peut offrir : un pain frais cuit au feu de bois. La baguette française fabriquée en Algérie se retrouve

ve donc à sa place naturelle : au fond des poubelles hilliputaines. Un sinistre farceur, un joyeux liquidateur a choisi le modèle. Conçues à usage privé, dotées de roulettes, vertes comme le drapeau national, elles sont sommées de raffler les déchets de tout un quartier genre Casbah plus Bab-el-Oued plus le bazar et souk environnants. Du jasmin d'hier et de l'espace infini, nos narines s'obligent à humer la pourriture des aliments et des humains. Petites des cœurs, des dimensions microscopiques des conte nants à l'explosion du nombre des survivants. La sagesse bouddhiste fait le lien entre la propreté d'un environnement et le mental de ses occupants.

C'est vrai que non seulement la sale té menace notre santé physique, mais nous déprime, nous donne cette impression qu'on ne vaut rien, augmente notre agressivité envers l'autre qui n'est pour rien pourtant.

Nous oblige à nous terroriser dans nos trous à rats alors que nous avons la chance de vivre dans un immense et magnifique pays, dit-on. Même la mer risque d'être plus dangereuse cet été. Non à cause de Daech, ni de la pollution, ni du sable volé, des dunes envolées, des vagues meurtrières, des sardines au prix des crevettes qui se prennent pour du caviar, mais du prêche de l'imam attrité du Palais, le jour de l'Aïd. Toutes les télés officielles ont retransmis le message. Aucun risque d'échapper aux oreilles dressées au combat. Après les harkis de la Kabylie, les femmes pécheuses, les non-jeûneurs, les bouffeurs de bûches de Noël, les mécréants de Ghar-

daïa, nous voilà avec une énième calamité : les baigneurs. Ces tarés qui préfèrent la mer à la prière. Il n'a pas parlé de bikini. Il n'existe plus à moins de momifier le corps des fillettes de 3 ans et moins. Nous ne sommes pas en Indonésie où le parlement a refusé de l'interdire et se priver des milliards que rapportent chaque année les touristes.

Même en Arabie saoudite, on n'a pas osé s'attaquer à la Grande Bleue qui finalement s'est mise à la mode wahhabite sans problème. L'imam du Pouvoir n'a pas dit vers quel pieux éden il allait se protéger de la canicule avec ses enfants. On ne sait pas quel impact ce sermon aura sur ces jeunes exaltés aux regards fiévreux qui nous font trembler à force de répudier à chaque seconde leur jeunesse. Semer la haine un jour de l'Aïd après un éprouvant mois de carême, après la décennie de terreur sur une terre qui continue à boire tous les jours le sang de ses enfants, après avoir donné les meilleurs barils aux émirs égorgeurs pour leur soi-disant repentance, c'est hallucinant, démoniaque même. Certains emmèneront leurs petits monstres barboter dans n'importe quelle eau salée et jouer avec n'importe quel sable.

Habitués à payer la sécurité au million Carré, ils payeront un peu plus. D'autres se contenteront de ruminer leur frustration, les paroles du mufti, de s'étonner à moindres frais ou mieux, dépenser les économies de l'année, se faire aider par toute la smala et fuir pour s'oxygéner ailleurs... Précisons que les meilleures plages ont perdu leur indépendance depuis que le pays se targue d'avoir la sienne. À 100 ou 50 dollars le baril et même allant jusqu'à 20 euros d'après les prévisions du Figaro, les îles paradisiaques ont déjà été réservées par la Régence d'Alger. Sieste dorée méritée. La maison sera bien gardée...

■ Éradiquer l'économie souterraine avec l'arme du chèque ?

Par M. B.*

Dans le cas algérien, beaucoup affirme leur volonté d'éradiquer l'économie souterraine et peu savent de quoi est-il vraiment question. Le problème de l'économie invisible en Algérie n'a jamais été sérieusement considéré et analysé en dehors des mécanismes de la comptabilité nationale.

Depuis de nombreuses années, son ampleur fait l'objet de controverses entre certains Don Quichotte politiques, professionnels de la joute épique destinée au théâtre populaire.

En réalité, le problème essentiel de l'économie souterraine est celui de s'entendre et sur ses causes et sur ses effets.

Partout dans le monde, dans les pays développés comme dans les pays émergents ou en cours de développement, le manque de souplesse des systèmes économiques explique largement le développement d'activités irrégulières et invisibles.

Pour autant, leur existence est-elle légitime? Beaucoup répondent spontanément, sans explications objectives : non! Ils devraient prendre la peine de vérifier que la croissance d'un secteur invisible reporte sur l'économie officielle le poids des contraintes refusées par les fraudeurs et crée des distorsions de concurrence préjudiciable à tous et contraire aux principes de démocratie formelle dans l'économie posée par la démocratie libérale.

Comme tout problème d'économie et plus spécialement lié à la comptabilité nationale, l'économie souterraine passe par la définition d'un concept mesurable Si l'on s'attend généralement à définir l'économie souterraine comme l'ensemble des activités échappant à la quantification par le comptable national, le concept n'en appelle pas moins plus de précisions.

La perplexité des économistes se traduit par la multitude des termes employés: économie non officielle, souterraine, invisible, irrégulière, non déclarée, en marge des marchés, trabendo... Ceci précise, on peut distinguer deux volets dans l'économie souterraine, un secteur marchand, un secteur non marchand.

Le premier utilise la monnaie comme pivot et regroupe à la fois les activités légales non déclarées (travail au noir, services rendus) et des activités illégales (trafics divers, fruit du vol et du recel); le second repose essentiellement sur le troc ou l'autoconsommation (travail domestique, bénivolat, bricolage, avantages ou services rendus par certaines entreprises à leurs employés).

La difficulté d'évaluation de l'économie souterraine vient donc d'un fait évident; la fraude l'alimente en grande partie et l'un de ses critères essentiels est la volonté d'une au moins de certaines parties à la transaction de la faire échapper à l'attention des pouvoirs publics au sens large.

En revanche, contrairement à l'Algérie, faute de savoir le faire, certains pays décident d'intégrer, dans le calcul de leur PIB, sur une base forfaitaire et arbitraire, le produit supposé des activités illégales : c'est le cas de l'Italie ou des États-Unis qui incluent dans leurs comptes nationaux des productions illégales estimées.

Ceux qui ne s'intéressent pas au "savoir-faire" relatif à la quantification des phénomènes de l'économie invisible ont un parti pris idéologique, dans la mesure où ils veulent voir dans son développement le refus exprimé par les agents économiques d'un système autre que celui qu'on estime le meilleur parce qu'il est "officiel".

Mais dans la mesure où il est souvent affirmé, ces dernières années en Algérie, que le secteur de l'économie souterraine croît plus vite que le secteur de l'économie régulière, ne devrait-on pas guérir "la panne de l'imagination économique et sociale" et prendre conscience que "l'activité invisible" reporte sur le secteur économique officiel des charges toujours plus lourdes (fiscalité, vols effectués dans les entreprises, indemnisation de faux chômeurs etc.) tout en le déstabilisant alors même qu'il aurait pu, comme dans bon nombre de pays, être limité à un secteur clandestin stagnant et de faible ampleur.

Pour cela, encore aurait-il fallu en Algérie avoir intérêt à quantifier le poids de l'économie souterraine dans l'économie officielle nationale grâce à la mise en place de techniques d'études, d'indices ou de méthodes d'évaluation indirectes.

On peut ainsi, par recouplements, parvenir à établir un taux d'évasion fiscale ou de sous-

Tout d'abord contrairement à certaines idées reçues au niveau de l'opinion algérienne, l'économie souterraine est présente partout dans le monde. Elle représenterait 8% du PIB au Royaume-Uni, 20% en Italie. Elle pourrait grimper jusqu'à 27% aux États-Unis avec un taux de croissance annuel de 40%.



déclaration qui recouvrent à la fois les revenus du secteur souterrain et les déclarations minoraires de revenus du secteur officiel.

Il est aussi possible au plan macroéconomique d'établir une relation entre la quantité de monnaie fiduciaire, sa vitesse de circulation et les transactions ainsi réalisées.

La différence entre cette estimation et celle indiquée par les comptables nationaux doit être représentative des transactions du secteur souterrain monétaire.

C'est en partie l'absence de cet ensemble de contraintes et de techniques d'évaluation directes ou indirectes qui justifient, à l'évidence, la croissance du secteur invisible en Algérie.

Par ailleurs, dans tous les pays, l'allergie fiscale se manifeste de la même manière: les taux d'imposition élevés sur les revenus, sur le chiffre d'affaire, les droits de douane élevés sont des incitations à dissimuler une partie des revenus et pour ce faire, de l'activité.

Il en est de même d'une législation stricte du travail ou de la réglementation des charges qui, par les contraintes qu'elles introduisent, sont une puissante incitation pour une partie des agents économiques à dissimuler leur activité.

D'autres phénomènes, tels que la corruption des fonctionnaires dans certains pays et pas uniquement en Algérie, comme on tendrait à le croire ou à le faire croire, la carence des services publics sont aussi des incitations à ne pas passer par les circuits publics.

Enfin aujourd'hui, la crise, qui sévit à l'échelle mondiale, a eu pour effet d'engendrer, dans beaucoup de pays, un chômage important.

Bénéficiant d'indemnités publiques et confrontés à des difficultés réelles pour retrouver un emploi, les chômeurs peuvent être tentés de tirer profit de leur qualification dans le secteur parallel.

Les femmes aussi, qui veulent ou doivent travailler, peuvent trouver plus avantageux de recourir à des activités non déclarées pour arrondir leur fin de mois.

La multitude des motivations explique donc que l'économie souterraine soit devenue un phénomène généralisé que connaissent aussi bien les pays occidentaux ou les nations émergentes ou en cours de développement.

Le fond de la controverse est simple : l'économie souterraine est-elle un phénomène positif, susceptible d'être à ce titre toléré ou même encouragé ou un mécanisme pervers, remettant en cause les fondements de toute société (justice, démocratie)? Comme première réponse qui pourrait venir à l'esprit de beaucoup de gens : l'avantage qui peut être trouvé à l'économie souterraine est sa souplesse et son rôle d'amortisseur de la crise.

Plutôt qu'une société dual divisée entre salariés et chômeurs improductifs, désespérés, il serait préférable de reconnaître un modèle où, à côté de l'économie officielle, un secteur sou-

de croissance entre le secteur officiel et le secteur clandestin, celui-ci devenant de plus en plus compétitif et pouvant augmenter la rente qu'il préleve en fait sur le consommateur et le contribuable.

A cela s'ajoute également le problème de l'injustice fiscale que favorise l'existence du secteur invisible.

Enfin, en Algérie mais aussi dans d'autres pays, l'existence d'un secteur non appréhendé par la comptabilité nationale rend aléatoire l'élaboration et l'application de politiques économiques.

Les politiques macroéconomiques se fondent sur un certain nombre d'indication: Taux de croissance du PIB, taux de chômage, taux d'inflation.

Les taux officiels, évaluant les performances de l'économie enregistrées sont en fait inférieurs aux taux réels en ce qui concerne l'inflation (les prix du secteur souterrain sont inférieurs), la croissance (le secteur souterrain croît plus vite que le secteur officiel qu'il prive de sa vitalité avec par exemple des faux chômeurs, en fait salariés du secteur clandestin).

Particulièrement en Algérie, les politiques classiques mises en œuvre, ces dernières années, ont toutes produit les effets insuffisants ou inverses de ce qui étaient légitimement attendus: une politique de relance grâce au secteur du bâtiment et des grands travaux d'infrastructures autoroutières notamment, calée sur un taux de croissance sous-estimé engendrera l'inflation, les gouvernements et les économistes algériens y perdent ainsi, malheureusement et parfois injustement, une certaine dose de crédibilité aux yeux de l'opinion populaire dans la mesure où leurs efforts n'ont pu résoudre tous les problèmes, pourtant bien réels.

Pour conclure, le débat sur l'économie souterraine, comme nombre de débats mis à l'affiche actuellement en Algérie, sont viciés parce que ceux qui en débattent ont tendance à les ramener à la question de la place de l'État dans la société.

Les arguments avancés sont souvent les mêmes: en pratiquant des taux de prélevements obligatoires toujours plus élevés, en édictant des règles protectrices mais exagérément taillonnées, en intervenant de manière systématique dans l'économie, l'État algérien aurait, selon certaines personnes, largement encouragé le développement d'un secteur parallèle.

Ils ajoutent que le marché parallèle a révélé sa vitalité en combattant les normes édictées par l'État, même les plus contraignantes et les plus répressives.

Sans donner d'explications... Tenant compte de ce qui vient d'être développé, est-il possible de nier les avantages que les citoyens, particulièrement en Algérie, peuvent retirer d'une économie dite "gérée et suivie"? cette économie souterraine est devenue très nocive, par certains de ses aspects et pratiques, à l'économie officielle algérienne.

En effet, l'économie souterraine, en Algérie comme dans beaucoup d'autres pays, repose en grande partie sur une ignorance ou un mensonge: la plupart des agents impliqués dans la production non officielle n'y figurent qu'à défaut d'emploi officiel: le chômeur ne se résout à travailler au "noir" que parce qu'il n'a pas pu retrouver d'emploi dans le secteur officiel.

Salarié d'un employeur clandestin, il ne perçoit qu'une rémunération diminuée, sans protection sociale ni garantie.

Le recours au mode de production souterrain ne bénéficie la plupart du temps qu'à l'employeur indélicat, qui confisque à son profit la différence.

De la même manière, le consommateur de biens ou services ne bénéficie d'aucune garantie de qualité ni d'aucun recours.

C'est donc une véritable concurrence déloyale qu'exerce dans la plupart des cas l'économie souterraine par rapport à l'économie officielle.

Sur cette dernière pèsent les charges de la protection sociale, des équipements collectifs financés par l'impôt, voire même des services ou matériels détournés par les travailleurs se livrant à une double activité.

Les pertes de recettes justifient l'augmentation des taux de prélevement obligatoires dont l'assiette se restreint: ainsi se trouve compliqué, en majeure partie, le différentiel

de la même manière, une approche ultra libérale ou dilettante conduirait à faire l'apologie de la débrouillardise (système D) et de la fraude sur des marchés qui n'ont aucune raison de leur accorder une place majeure, et même toutes les raisons de ne pas le faire.

C'est pourquoi, L'économie souterraine, même si elle ne pourrait pas constituer, sans doute, un phénomène extrêmement significatif par l'ampleur des sommes en jeu, elle restera encore longtemps et suffisamment importante en Algérie pour alimenter la chronique politique et sociale autour de l'utilisation obligatoire du chèque, de l'e-paiement ou de la chakara....

"Les activités invisibles" ont toujours posé un problème fondamental aux gestionnaires et responsables de toutes les nations : jusqu'où peut-on tolérer que la liberté génère des inégalités au sein d'une société ? La citation de Condorcet est à ce propos sans appel : "Entre le riche et le pauvre, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit".

Et il est clair que l'économie souterraine n'a pas à dicter sa loi.

* Consultant- Secrétaire Général de l'A.N.A.A.F.
Alliance Nationale des Associations des Algériens de France - ANAAF

En tant que membre de jurys de soutenance de thèses de physique, je constate depuis les quelques dernières années de grosses lacunes en physique de base chez les candidats.

Comment améliorer notre formation universitaire post-graduée



Par Ahmed Houari*

Ces lacunes se manifestent d'une façon flagrante lors de la soutenance des travaux. Cette tendance s'affirme de plus en plus avec le temps. Bien que des fois, les candidats arrivent à montrer une certaine maîtrise technique de leurs sujets, il arrive des fois qu'un(e) candidat(e) échoue complètement dans les réponses à la série de questions sur des généralités en physique relatives à son thème. Vu aussi que les bacheliers orientés vers les sciences exactes ces dernières années au sein des universités du pays ont un niveau scolaire très proche, je suppose que ce problème est assez général touchant toute la formation universitaire en physique à l'échelle nationale. Donc, il y a évidemment un sérieux problème dans la formation en physique dans les cycles de graduation et de post-graduation.

Comme conséquences néfastes de cette situation inquiétante, je cite particulièrement les retombées sur la qualité d'enseignement de la physique générale en graduation et la préparation académique des futurs théssards en physique. On peut facilement imaginer quel serait l'apport pédagogique d'un diplômé en physique qui sera recruté comme enseignant présentant des difficultés avec le b.a.-ba de la discipline.

Dans cette contribution, mon objectif principal est de mettre en évidence quelques raisons que je juge particulièrement responsables de cette situation. Par la même occasion, en me basant sur mon parcours d'ancien théssard et mon expérience professionnelle d'encadreur et examinateur de thèses, je propose quelques idées et démarches afin d'améliorer notre formation universitaire post-graduée en sciences fondamentales.

Il y a d'abord des raisons évidentes qui sont connues de tout le monde à l'université. En premier lieu, il y a la répercussion de la qualité de formation en graduation sur le niveau de la post-graduation. La quasi-totalité des

candidats aux concours d'accès en post-graduation sont des jeunes ayant fraîchement décroché leur diplôme de graduation, en l'occurrence leur licence. Vu qu'on constate, depuis plusieurs années maintenant, une désertion notable des sciences exactes par les meilleurs bacheliers, la filière des sciences exactes, qui sont traditionnellement des disciplines d'excellence, est devenue avec le temps le parent pauvre des spécialités à l'université.

Malheureusement, beaucoup de bacheliers orientés vers les sciences exactes ces dernières années sont académiquement mal préparés et peu motivés pour des études scientifiques. Ceci explique en grande partie la dégringolade qui en résulte en formation post-graduée. Donc, il est clair qu'il faut inverser cette tendance en valorisant les sciences exactes et surtout en encourageant les meilleurs bacheliers à opter pour ces disciplines en usant de différentes incitations. Ceci exige naturellement une forte volonté politique de la part des responsables de l'enseignement supérieur. De plus, il ne faut pas oublier de résoudre la question épingle concernant la préparation linguistique des étudiants. Je crois qu'il n'est pas inutile de répéter ici que le bagage linguistique des bacheliers actuels est très insuffisant particulièrement en français qui reste la langue d'instruction dominante dans l'enseignement des sciences et techniques à l'université. Pour une réussite académique actuelle en sciences exactes et celles de l'ingénierie au sein de l'université algérienne, il est primordial qu'un bachelier doive être capable de comprendre, lire et rédiger correctement en français. Pour cela, il est évident qu'il faut une préparation linguistique adéquate des apprenants tout le long des cycles de scolarité.

D'un autre côté, afin de diagnostiquer davantage l'état de notre formation universitaire post-graduée, il est utile de rappeler ici qu'elle constitue une étape de formation où il est exigé du candidat d'approfondir ses connaissances et de s'initier aux méthodes et techniques de la recherche scientifique relatives à la discipline de sa spécialité. Donc, par définition, cette formation post-graduée est une étape sélective. Seulement, le filtre de sé-

lection doit être juste et transparent c'est-à-dire basé uniquement sur l'ordre de mérite. On ne devrait accepter que les candidats ayant une base solide dans leurs spécialités avec une forte motivation pour leurs études post-graduées. D'ailleurs, l'expérience montre très bien que cette sélection offre de grandes chances aux candidats admis d'achever leurs travaux de recherche avec succès et dans un délai acceptable. Par ailleurs, une formation post-graduée est une formation par la recherche et principalement pour la recherche où le contact entre le théssard et son directeur devrait jouer un rôle très important tout le long de la formation. Particulièrement, ce contact est nécessaire pour prodiguer des conseils et des orientations au théssard durant toute la période de la formation. Ce contact offre aussi un cadre et une occasion uniques au théssard pour qu'il s'approprie les attitudes et les réflexes d'un chercheur scientifique à partir de l'expérience de son directeur. Afin de donner le maximum de chances à ce que ce transfert de compétences se fasse effectivement, il faut bien sûr que le directeur de recherche soit disponible pour cette tâche en n'encadre en même temps qu'un certain nombre de théssards qu'il peut prendre réellement en charge. De plus, la formation universitaire post-graduée est par nature pointilleuse. Le théssard doit cerner une problématique pour se pencher sur un thème très précis. En cours de sa formation, il doit impérativement montrer une certaine aptitude à mener un travail de recherche d'une façon autonome et éventuellement avec une contribution originale au domaine de recherche choisi. Quelle que soit la qualité des résultats de la recherche, c'est l'acquisition des compétences et les qualités d'un chercheur scientifique qui importent le plus dans cette phase de la formation.

Ayant acquis les attitudes d'un chercheur qui commence à se confirmer, il pourrait affronter d'autres problématiques avec confiance et autonomie moyennant bien sûr un bagage général solide dans sa discipline. Je dois signaler ici que ce bagage scientifique est indispensable pour la réussite du chercheur dans ses tâches d'enseignement et ses futurs projets de recherche. Je dois également préciser qu'il ne s'agit nullement ici d'un savoir encyclopédique dans la discipline mais plutôt de l'assimilation des enseignements basiques de celle-ci sans lesquels on ne peut prétendre en être diplômé. Pour cela, je suggère l'instauration d'un test général couvrant les enseignements basiques dans le domaine de spécialité que tout candidat au doctorat doit passer durant la première année de son inscription. Le candidat ne pourrait être autorisé à entamer son travail de recherche qu'après avoir passé ce test avec succès. En cas d'échec, l'université lui accorde une autre et dernière chance à repasser le test. Pour rappel, ce test est largement institué dans les universités nord-américaines connus sous différentes appellations (Qualifying Exam, Preliminary Ph.D. Exam). L'idée de base derrière l'instauration de ce test est très simple. L'université délivrant le diplôme au candidat Ph.D. doit s'assurer de l'acquisition des bases de la discipline chez lui. Il y va de la réputation académique de cette université. Aussi, il ne faut pas négliger la formation pédagogique des théssards. Particulièrement, je crois maintenant que tous les théssards devraient être préalablement initiés à l'art de la rédaction scientifique qui constitue l'outil indispensable pour la communication de tout travail de recherche scientifique. Cette initiation pédagogique devrait leur faire acquérir les caractéristiques du style rédactionnel scientifique et leur procurer les normes adoptées dans la présentation d'une thèse et la structuration d'un article scientifique. Afin de réaliser cette forma-

tion pédagogique aux théssards, je suggère l'instauration d'un cours théorique et pratique en rédaction scientifique qui devrait être introduit en première année du master et assuré par un chercheur expérimenté.

Et puis, il y a l'aspect déontologique qui devrait garantir l'équité et le bon déroulement de la formation. Sans éthique universitaire, point de progrès pédagogique et scientifique. Par conséquent, il est impératif d'appliquer cette éthique et la respecter à la lettre. Ici, je me contente d'évoquer quelques manques flagrants à l'éthique universitaire qui accentuent davantage la chute du niveau de notre formation universitaire post-graduée.

Je commence par aborder la question de la désignation des jurys de soutenance. Etant donné que la valeur d'un mémoire ou d'une thèse dépend beaucoup de la qualité du jury de soutenance, il faut que celui-ci soit désigné en respectant scrupuleusement les règlements en matière régissant sa composition. Afin d'éviter au maximum la composition de jurys de complaisance, il faut que le recteur ou le doyen comme autorité administrative de l'institution désigne au moins un examinateur externe spécialiste comme membre de jury. Les rapports d'expertise établis par les membres de jurys doivent être strictement confidentiels et rédigés bien avant la date de soutenance. L'échelle d'évaluation des mémoires et des thèses doit être aussi précise que possible reflétant à juste titre la valeur des travaux examinés. En ce qui concerne la publication des travaux réalisés au sein des laboratoires de recherche, il faut absolument appliquer les règles déontologiques en signant tout article soumis pour publication. Puisque, au sein d'un même laboratoire de recherche, tout le monde sait qui fait quoi, il est donc de la responsabilité des directeurs de laboratoires de vérifier la contribution effective de chaque membre au sein du laboratoire dans un travail collectif pour la justification du droit à "l'authorship". Non moins grave comme atteinte à l'éthique universitaire, il y a le phénomène de plagiat dont on parle beaucoup ces dernières années. En fait, il constitue un délit gravissime dans le milieu académique. Cette pratique scandaleuse est une forme de piratage et un détournement pur et simple de la production intellectuelle d'autrui par des pseudo-chercheurs voulant gonfler leurs CV frauduleusement ou par des intrus désirant entrer par infraction dans le club des scientifiques. Cette pratique porte de graves préjudices aux droits moraux et matériels des auteurs d'œuvres intellectuelles. Elle ne nous est pas propre. Elle existe aussi ailleurs mais avec une différence de taille qu'on lui instaure une tolérance zéro dans les universités respectées à travers le monde. Après une enquête minutieuse où tout est parfaitement vérifiable et vérifié, une fois le fraudeur prouvé coupable de plagiat scientifique, sa carrière académique est définitivement ruinée. Il est banni et suspendu à vie de toute activité dans une institution académique. Enfin, concernant l'ouverture des masters et des écoles doctorales, je crois qu'il faut plutôt concentrer les compétences et éviter de disperser les efforts. Certes, la liberté académique doit être préservée et soutenue et la diversification des programmes au sein de la même discipline est souhaitable mais à condition qu'elles n'influent aucunement sur la qualité de la formation. Pour des raisons évidentes de rendement et de performance, il ne faut autoriser des masters et des écoles doctorales que si le minimum d'encadrement pédagogique et scientifique est requis. Certainement, il vaut mieux un nombre restreint de masters performants qu'une multiplication de masters bâclés.

Pour conclure, je dirai que les idées suggérées ici pour l'amélioration de notre formation universitaire post-graduée sont simples et réalisables. Ces idées sont tout simplement empruntées aux milieux académiques performants à travers le monde. Donc, on n'a pas à innover mais plutôt à réaliser scrupuleusement les expériences réussies ailleurs. La voie de la performance académique est unique et universelle. Elle est basée sur des invariants pédagogiques bien connus. En tête, viennent la compétence du corps enseignant et son dévouement à ses fonctions d'enseignement et de recherche et la qualité des étudiants acceptés à s'inscrire à l'université.

*Professeur

Le code des marchés publics est modifié et complété à maintes reprises durant ces dernières années, notamment en 2010, 2011, 2012 et 2013 pour lutter contre la corruption après le constat impliquant plusieurs cadres dirigeants d'institutions publiques et entreprises.

■ Le cahier des charges qui peut violer le code des marchés publics

Par Berkane Larbi

Le décret 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics stipule dans son article 1 : « La mise en œuvre de la politique d'élaboration de passation et d'exécution des marchés passés par les services contractants s'effectue conformément aux lois en vigueur et aux dispositions du présent décret ».

Cependant, les modifications apportées au décret n°10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics ont donné aux gestionnaires publics un assouplissement des dispositions antérieures.

Ces modifications ont été rapportées pour assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des fonds publics avec le respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats, et de transparence des procédures, dans le respect des dispositions du décret dont il s'agit (article 3).

Néanmoins, l'application du code pose un problème d'organisation et de compréhension de certaines dispositions qui ne sont pas claires et peuvent être différemment interprétées.

Par ailleurs, les responsabilités des contractants ne sont pas réellement définies, ce qui présente un risque pour ces responsables notamment en matière de gestion des deniers publics et c'est le constat de la « peur » ces dernières années chez les gestionnaires publics d'une part et aussi chez les membres des commissions de marché d'autres part. Dans les circonstances où l'acte de gestion des deniers publics est pénalisant, les responsables de la gestion des deniers publics ne prennent pas de décisions en craignant le risque d'être poursuivis, et les membres des commissions notamment celles des marchés publics et de l'évaluation hésitent de participer à ces commissions pour éviter de prendre de décisions.

Lors des commissions d'évaluation le choix des entreprises, bureaux d'études et fournisseurs ne se fait pas comme il se doit dans la majorité des cas et ce en raison des erreurs commises dans les cahiers des charges notamment lorsque ces derniers ne sont pas confiés à des techniciens. Egalement le choix du moins-disant dans la phase de l'offre financière n'est pas toujours la meilleure solution : ce qui laisse souvent ce qu'on appelle « les casseurs de prix » retenus et ce au détriment de l'article 125(alinéa 10) du décret 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics qui prévoit que « si l'offre financière de l'opérateur économique retenu provisoirement paraît anormalement basse le service contractant peut la rejeter, par décision motivée après avoir demandé, par écrit, les précisions qu'il juge utiles et vérifié les justifications. » De même pour les partenaires dominant des différents marchés, l'article 125 (alinéa 08) décret 10-236 du 07 octobre 2010 modifié

et complété portant réglementation des marchés publics stipule que « toutefois la commission d'évaluation des offres peut proposer au service contractant le rejet de l'offre retenue si elle établit que l'attribution du marché entraînerait une domination du marché par le partenaire retenu ou fausserait, de toute autre manière, la concurrence dans le secteur concerné. »

Cependant, l'application du code des marchés publics notamment lors du choix du partenaire s'avère difficile et les gestionnaires des marchés publics ne prennent pas d'initiatives par peur d'être poursuivis pour avoir opté pour le second soumissionnaire surtout lorsqu'il s'agit d'une grande différence dans le montant de l'offre financière. Ce qui explique que l'évaluation des entreprises de travaux notamment en termes de performance ne se fait pas. Et dans la majorité des cas c'est l'entreprise la moins-disante qui est retenue.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que la réglementation peut être « violée » de manière légale notamment par des cahiers des charges faits sur mesure et/ où l'élaboration de ces derniers avec des clauses administratives et techniques réglementaires mais les critères d'évaluations se font comme veut celui qui compte fausser la concurrence (maître de l'ouvrage, et/ ou à qui on a confié le cahier des charges).

Je noterai à titre d'exemple une procédure réglementaire pour l'achat de camions à benne tasseuse où la maison mère de marque reconnaît s'être vue classée en seconde position et le moins-disant un concessionnaire chez cette maison mère et de la même marque et l'astuce c'était quoi ? C'était l'intitulé : « fourniture de camion à benne tasseuse. » au lieu de « fourniture de camion benne tasseuse. » La différence entre ces deux(02) intitulés c'est la préposition à.

Cette différence a changé complètement la concurrence et la maison mère a proposé une offre de la totalité c'est à dire cabine+caisson (même marque) mais le concessionnaire a proposé un prix plus bas pour la même marque mais le caisson autre que cette marque et moins cher ; ce qui a fait descendre le montant global et la maison mère s'est vue classée en seconde position derrière son concessionnaire.

Cette affaire a fait l'objet d'une poursuite judiciaire du maître de l'ouvrage et des membres de la commission des marchés publics et la commission d'évaluation et il y eut par la suite des enquêtes, des expertises, des suspensions etc.

Aussi, peut-on facilement violer le code des marchés publics en élaborant un cahier des charges avec des critères d'élimination pour favoriser un partenaire. A titre d'exemple : pour des travaux d'aménagement nécessitant simplement la qualification une (01) ou deux (02) et pour favoriser un partenaire d'une qualification trois (03) et plus on peut ajouter aux critères d'évaluation un critère d'élimination l'une des phrases suivantes : à défaut d'architecte l'entreprise sera éliminée ou à défaut de camion 20 tonnes l'entreprise sera éliminée ou encore à défaut de pelle excavatrice ou brise-roche l'entreprise sera éliminée. Voici quelques exemples pour ne pas en

citer d'autres. Et aucun texte n'interdit ceci. Egalement le trafic d'influence consiste à user contre un avantage quelconque de son influence pour l'obtention d'un marché par un candidat précis. Ce serait le cas d'un employé qui proposerait contre un cadeau de faire pencher le responsable (maître de l'ouvrage) vers un choix déterminé, ou d'un responsable qui dirait avoir une grosse influence sur certains achats et accepterait un don en échange de son intervention.

Les cas d'entente illicite entre candidats aux plusieurs causes menacent la légalité d'un marché public, en dehors du vice de forme ou de procédure. Les plus graves concernent l'aspect pénal : la corruption, le favoritisme, la prise illégale d'intérêt, l'entente illicite ou autre pratique anticoncurrentielle. Ces délits sont susceptibles d'être relevés même en dessous des seuils, et nul, même l'esprit le plus droit, n'est à l'abri d'une mise en cause. Les cas de corruption « involontaire » sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit, y compris pour des petits marchés.

L'entente -qui se traduit toujours par un prix supérieur au prix normal- peut prendre deux formes principales :

-La tournée : les entreprises se répartissent à tour de rôle des marchés ; toutes les offres sont surevaluées et il y a accord entre elles sur celui qui va l'emporter à un tarif bien supérieur au coût réel. -La ristourne : l'entreprise qui remporte le marché (surévalué) sous-traite de façon officielle ou occulte des parts du marché, voire verser des commissions aux « perdantes ». Parfois cette entente prend la forme d'une offre groupée, ce qui n'est pas interdit en soi, éliminant toute concurrence.

Eu égard de ce qui précède et afin d'éviter ce genre de situation, l'élaboration du cahier des charges devrait se faire selon les principes cités ci-dessus :

Le cahier des charges est un document important et réglementaire lors de la réalisation d'un projet, de fourniture d'équipement, travaux et/ou toute autre prestation. Il peut prendre des aspects différents selon le type de projet d'activité (travaux, fournitures, études et autres...), et selon le domaine d'activité principale concernée ou l'étude.

Cependant le cahier des charges pose explicitement les besoins et les conditions d'accéder à la soumission en essayant de donner des explications aux différents prestataires et/ ou soumissionnaires pour s'assurer qu'il est compatible avec tout le monde.

Très rapidement, le cahier des charges doit permettre de comprendre le but recherché, afin de permettre au maître d'œuvre d'en saisir le sens.

Il permet notamment de cadrer les missions des acteurs impliqués, dont celles du maître de l'ouvrage et du maître d'œuvre.

Il sert ensuite à sélectionner le soumissionnaire, pour éventuelle relation durant la durée du projet. Il est considéré en outre comme document contractuel² entre le contractant et le cocontractant et outil fondamental de communication entre le maître de l'ouvrage, le maître d'œuvre

et l'entreprise, le fournisseur et / autres prestataires.

Egalement, le cahier des charges permet au maître de l'ouvrage d'obliger le soumissionnaire à l'informer de toutes ces capacités technico-financières et ce par la partie technique du cahier des charges notamment les critères d'évaluations : qualification, moyens humains, moyens matériels, références professionnelles et le délai d'exécution ainsi que le planning. Cependant, la partie technique d'un cahier des charges doit se limiter à énumérer les contraintes techniques avérées.

Le problème le plus courant c'est de confondre « prééminences et contraintes » ; ce qui cause des incompréhensions et des remises en cause tardives présentant ainsi l'infraction de l'opération et ceci est dû aux erreurs des maîtres de l'ouvrage qui confient parfois la rédaction du cahier des charges à un non technicien en cherchant à fournir le même niveau de détail pour chaque besoin. Aussi, un nombre de projets échouent-ils à cause d'une mauvaise communication et en particulier à cause d'un manque de culture et de vocabulaires communs entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. En effet, là où le maître d'ouvrage croit employer un vocabulaire générique, le maître d'œuvre entend parfois un terme technique avec une signification particulière.

Le cahier des charges doit avoir un périmètre du projet qui permette de définir le nombre de personnes ou les ressources qui seront impactées par sa mise en place.

Le calendrier souhaité par le maître d'ouvrage doit être très clairement explicité et faire apparaître la date à laquelle le projet devra impérativement être terminé. Idéalement des jalons seront précisés afin d'éviter un « effet tunnel ».

Le cahier des charges étant un document contractuel, cosigné par la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage, possède généralement un certain nombre de clauses juridiques permettant par exemple de définir à qui revient la propriété intellectuelle de l'ouvrage, les pénalités en cas de non-respect des délais ou encore les tribunaux compétents en cas de litige.

Les contraintes doivent être interprétées de façon que leur lecture soit l'expression des besoins techniques commandés et livrés. Leur interprétation doit être le résultat d'une analyse quantitative et qualitative du projet dans son ensemble. Les cahiers des charges des marchés passés selon une procédure réglementaire déterminent les conditions dans lesquelles les marchés sont exécutés. Ils comprennent des documents généraux et des documents particuliers :

Les documents généraux sont :

- Les cahiers des clauses administratives générales, qui fixent les dispositions administratives applicables à une catégorie de marchés ;
- Les cahiers des clauses techniques générales, qui fixent les dispositions techniques applicables à toutes les prestations d'une même nature.

Enfin, pour éviter tout fauxissement de la concurrence et/ou favoritisme, il est à mon avis impératif de réglementer les critères d'évaluation en exigeant par exemple pour chaque catégorie de qualification des moyens humains et matériels compatibles avec cette dernière à titre d'exemple :

-Pour une qualification II : bâtiment, hydraulique ou travaux publics, on peut demander à titre d'exemple comme moyens humains: un technicien supérieur ou technicien et un nombre d'ouvrier de 02 à 10 et comme moyens matériels un camion de 2,5 tonnes et plus ainsi que l'outilage, la citerne, chargeur, échafaudage.. etc.

-Pour une qualification III et plus : bâtiment, hydraulique ou travaux publics, on peut demander à titre d'exemple comme moyens humains: un ingénieur dans la spécialité ou un technicien supérieur et un nombre d'ouvrier de 10 et plus et comme moyens matériels un camion de 10 tonnes et plus ainsi que l'outilage, la citerne, chargeur, pelle excavatrice brise-roche et autres.

Entre autres les aménagements nécessitant la qualification I et II il est préférable que les qualifications III et plus ne soumissionnent pas pour éviter leur domination et permettre aux petites entreprises d'accéder aux marchés publics compatibles avec leurs moyens financiers, humains et matériels. Cette proposition permettra à cette catégorie d'entreprises de réaliser des travaux et accéder à la qualification supérieure tout en permettant à d'autres de les remplacer et il y aura un roulement et tout le monde peut bénéficier de projets selon ses moyens.





Par Boutaraa Farid

Ceux qui nous assiègent avec des catapultes chargées de projectiles enflammés. Eh oui, nos ennemis d'hier dé sirent notre chute. Nos ennemis d'hier et de toujours n'ont jamais été si proches et recherchent dans la poche des malices une ruse pour nous pulvériser. Ils n'admettent pas que l'Algérie soit dans la bonne voie. Ils n'acceptent pas que l'Algérie soit une puissance économique et militaire. Ils ne tolèrent pas que l'Algérie retrouve sa place de choix. Ils demeurent jaloux, hébétés et choqués. Tous les plans de la destruction de notre cité avaient échoué. La baraka de nos aïeuls qui sont au ciel protège la cité sans mise à jour. Eh oui, l'Algérie reste la seule nation arabe qui vit pleinement son indépendance et qui nargue ouvertement les envieux de ce bas monde. Notre pays a en effet su gérer sa crise est le voilà remis de son mal des années de braise. Quelques éléments nuisibles sont toujours là, mais ils n'ont plus assez de terrain ni de force pour constituer un réel danger. Dès qu'ils apparaissent, la machine de guerre répond avec fermeté et rapidité. La preuve, les opérations de ratissage suivie à l'attaque lâche du convoi militaire à Aïn-Defla ont été soldées par la mort de tous les terroristes qui avaient participé à l'embuscade. L'Algérie n'est plus cette femme affolée et peureuse qui creuse chaque jour des tombes pour enterrer ses enfants et qui attend l'aide. L'Algérie enterre ses martyrs et les venge les jours qui suivent. L'Algérie ne badine pas quand il s'agit de l'unité de son territoire. L'Algérie reste cette femme généreuse qui œuvre pour la paix mondiale. Elle ne veut ni des titres de gloire, ni des reconnaissances, mais juste qu'on la laisse tranquille pour qu'elle achève son rêve. Elle veut bâtir un empire qui résistera aux attaques des nouveaux vampires. Le dévouement de l'Algérie aux affaires internes et externes dérange ceux qui désirent la voir en pleurs et en larmes.

Ce sérieux inquiète les forces du mal qui désirent l'impliquer dans des conflits chez des pays voisins. L'Algérie respecte le voisinage et accorde une grande importance au dialogue. L'Algérie est célèbre par sa diplomatie. Elle participe pour réunir les frères. Mais les ennemis de toujours complotent dans son dos. En effet, en 2001, les forces du mal avaient tenté de mettre le feu à travers les émeutes qui avaient ensanglanté la Kabylie où plus de cent personnes avaient trouvé la mort. Dieu merci, des hommes sages étaient là et l'Algérie avait retrouvé sa paix. Les Algériens avaient compris que ce pays était si grand et si riche et qu'il fallait savoir gérer les ressources. Les Algériens avaient compris que les guerres civiles bouffaient l'argent et détruisaient les infrastructures. Douze ans après, les ennemis de la république venaient de trouver une nouvelle ruse pour semer la panique et introduire le feu de la discorde au Sud. Les envieux avaient trouvé le moyen pour départager les habitants de la cité du

L'Algérie demeure une forteresse visée, mais elle a un Dieu qui la protège du brouhaha des nations qui prétendent être civilisées. En effet, notre cité passe en quiétude et en beauté tous les musées des pays perfides et rusés.

M'zab. Ghardaïa, la cité qui abrite les anges et les oulémas est devenue un terrain de rivalité et de dispute armée.

Un conflit entre les malékites et les ibadites que certains groupes occultes tentent d'amplifier afin que nos forces militaires renforcent leur présence et laissent le chemin libre aux barons de la drogue et des armes. En effet, nos connaissances nous laissent dire que ces deux communautés vivaient en symbiose et parfaite entente depuis des siècles. En plus, nous savons que les gens du sud sont très sages et éduqués et ce style de comportement est douteux. Les gens du sud sont tolérants et n'acceptent pas l'anarchie, ni la destruction des biens des autres. En effet, des actes de sabotage et de destruction n'ont jamais été signalés dans ces régions-là. Tout laisse à croire à la présence d'une voix occulte qui prêche la haine et qui appelle les citoyens de cette localité paisible à la rébellion. Il est à noter que les projectiles enflammés que nos ennemis de toujours lancent n'ont pas atteint les buts escomptés. Alors, nos ennemis sont allés à l'extrême sud pour soulever le problème de l'exploitation du gaz de schiste.

Grâce à Dieu, et à l'intervention rapide de nos forces de sécurité les dégâts étaient minimes. Cela doit nous inciter à prendre des mesures urgentes pour déjouer tous les plans macabres de ces forces occultes qui osent nous nuire. Notre cité demeure la cible préférée de ces ennemis qui s'acharnent par jalouse. Ils sont pour la mise à feu et à sang de notre pays. Ils n'ont qu'un vœu: nous voir en guerre civile. Les intentions sont meurtrières et notre paix court un danger imminent. Notre pays est sous la loup d'une troupe qui veut nous ôter notre dignité, dilapider nos richesses et vilipender notre liberté. Nos ennemis désirent nous voir en guerre contre nous mêmes. Ils attendent que nous détruisions nos infrastructures et tout ce que nous avons construit depuis notre indépendance. Ils aiment nous voir sous leurs pieds. Ils ont juré de nous détruire et de nous voir courir nous réfugier chez nos voisins. Ils désirent faire de nous des assassins. Ils sont jaloux. Ils sont à la recherche d'un prétexte pour venir nous envahir comme ils l'ont fait un 05 juillet 1830. La France nous espionne et les autres Etats salivent sur nos richesses. Nous n'avons rien que des ennemis et nos amis nous les comptons sur les doigts d'une seule main. Notre salut demeure en notre union. Nos politiciens sont au courant de la situation. Le moment est venu pour mettre fin à tous les malentendus ainsi que nos divergences. Recherchons ensemble des issues favorables qui nous rapprochent et nous ouvrent de nouvelles opportunités pour la construction d'une république où nous serions tous égaux. L'Algérie nous appelle à

rester sages et à oublier nos envies de partir sans bagages. C'est à nous de réussir le tournant avant que notre bateau ne prenne du large et que nos ennemis réussissent le sabordage. L'Algérie risque un second mauvais tour. Nos banques ne sont pas vides, mais avec les besoins qui augmentent et notre dépendance accrue de la rente pétrolière demeure un handicap et un point de faiblesse.

L'Algérie appelle tous ses mioches à doubler de vigilance et de n'écouter rien que la voix de la sagesse. Il faut apprendre que tout est éphémère et que le calepin d'histoire doit reste ouvert dans toutes les demeures comme le Coran. Nous sommes censés les lire chaque soir. Juste pour ne pas oublier le but de notre existence. Pour ne pas sombrer dans le péché. Juste pour ne pas oublier notre identité, la lutte de nos ancêtres, le combat de nos pères et la souffrance de nos mères. Pour ne pas oublier la misère et l'humiliation dans lesquelles vivaient nos frères. Le Coran doit nous rappeler la raison de notre présence dans ce monde et celui de l'histoire doit nous indiquer le chemin à prendre pour éviter la chute dans les erreurs d'un passé pas lointain, mais proche. Le livre d'histoire doit nous orienter afin de ne pas abdiquer et renoncer à notre vœu de voir naître une nation forte, saine et glorieuse. En effet, ce mois de juillet doit être une fête pour les coeurs et les têtes. Un Aid pour le rupture du jeûne et un autre pour la victoire sur la France. Juillet doit nous interPELLER afin de ne jamais oublier la perte de notre souveraineté. Juillet devrait être un mois de lutte, de méditation et de réflexion.

Un mois où on évoquera le passé et tout ce qui s'est passé. Juste pour mettre en place un calendrier qui nous rappelle les actions futures. Ce que nous comptons faire pour la création d'une coalition politique qui regroupera toutes les forces vives du pays. Une coalition qui fera disparaître les divergences. Une coalition qui mettra fin à tous les faux problèmes qui ralentissent le vrai départ. Une coalition qui regroupera tous les amoureux de cette belle Algérie qui veut faire de juillet son mois de noce et de mariage. La douce Algérie qui ne veut pas gâcher son nouvel essor. La belle Algérie qui reste sans ride et sans pli et qui veut réussir à tout prix. La douce Algérie qui veut que ce mois de juillet 2015 soit le mois du carême, de l'Aïd, de la réussite des élèves aux différentes épreuves et de la réconciliation de toutes les âmes. Eh oui, soyons ce peuple qui sait faire la différence avec l'humilité, le pardon et la simplicité. Soyons ces citoyens généreux qui sachent pardonner et écrire des poèmes. Soyons ces vaillants occupants de la cité des anges qui fuient la cécité des coeurs et qui sont toujours à la recherche de la liesse et la gaieté.

Faisons de ce mois de juillet un mois de méditation et de prières afin que notre Dieu nous protège des feux des pâtiens et des mages. Eh oui, le mois de juillet est celui de notre indépendance. Une indépendance arrachée avec une vive souffrance. Ce mois nous rappelle la famine et la guillotine qui avaient frappé nos frères les martyrs. Ce mois de juillet est ce témoin vivant qui harasse les esprits et qui corrode les coeurs de ceux qui avaient perdu la guerre et qui avaient quitté cette terre qu'ils avaient exploitée avec rage tout en réduisant les nobles autochtones à de simples pages.

Eh oui, nos frères étaient réduits à de simples serviteurs. Le mois de juillet devrait nous donner la force pour gagner le grand défi qui nous attend. Il devrait nous fournir des astuces pour palier les contraintes qui entravent la naissance de cette force invisible qui casse les divergences et qui rétablira le courant entre tous les frères et les sœurs qui composent cette cité qui adore les fêtes et les scènes de gaieté. Eh oui, l'espoir demeure debout dans la naissance d'une république qui rassemble les idées et qui invite tous les penseurs à mettre leurs énergies et force au service de ce pays cher. Le temps est venu pour le rassemblement de tous les Algériens derrière une élite qui ne veut ni prestige, ni titre, mais juste le bonheur et la prospérité à cette population d'Algériens qui aime et respecte toutes les autres nations. Eh oui, faisons de ce mois un mois de joie et de paix. C'est à nous de déjouer les plans des envieux, ceux qui désirent faire pleurer nos mères et nos vieux. Soyons vigilants afin que notre Algérie reste cette rose parfumée et que nos ennemis meurent asphyxiés par leur propre fumée... Nous serons ces lioneux braves qui défendrons la patrie et qui serons prêts à mourir pour la protection du moindre morceau. Et pour terminer nous dirons que les véritables fondements de notre vie spirituelle sont l'honnêteté, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité et surtout la disponibilité à notre pays afin de le sauver de ceux qui désirent le diviser. Eh oui, grâce à la vigilance de nous tous, l'Algérie peut vaincre ces forces occultes qui nous assiègent et qui nous menacent avec des onagres.

L'Algérie reste cette forteresse inviolable. Une oasis qui chante l'amour entre le vent et le sable. Un havre de paix, une Mecque pour les révolutionnaires et un berceau pour les libertés individuelles. Eh oui, grâce à l'union et à la conjugaison des efforts, l'Algérie demeure ce pays qui gagne tous les défis. Et comme nous dit souvent notre collègue Omar, le coordinateur du bureau syndical U.G.T.A de la wilaya d'Aïn-Defla, il vaut mieux avancer pour vaincre ou mourir avec honneur que de reculer et d'attendre une fin indigne pour un Algérien.



Par El Yazid Dib

J'ai vu des gens mourir de retraite. J'ai vu des gens se plaindre d'une chronologie trop hâtive. J'ai vu ces gens finir et se finir légalement à la limite d'âge. La retraite est un fait de battre en retraite. Parfois de ne plus se plier à un pouvoir et de ne plus voir que du noir. La sénescence aurait été longtemps considérée comme un risque économique dans la tête de l'employeur. Elle impliquait la certitude, à ne pas généraliser, de devenir avec l'âge incapable de travailler et de subvenir à ses besoins et ce en l'absence d'un système cohérent de solidarité nationale, voire d'entraide mutuelle. Alors qu'en termes réels l'âge n'influe en rien sur la capacité de travailler et encore sur celle de devoir subvenir à ses propres besoins. Ailleurs, sous d'autres cieux, l'on a déjà imaginé la mise à profit de ces compétences, de cette somme d'expérience pour la mettre avantageusement au service du développement local, du service public ou dans l'élan de solidarité nationale. C'est le travail des seniors. C'est une organisation toute particulière. Prise en charge sur le plan du fonctionnement par une approche d'autogestion, l'Etat ou la collectivité locale ne fait qu'encadrer, stimuler et parfois réguler la panoplie d'actions entreprises par les retraités au bénéfice tant des retraités ou au profit d'autres. Ils sont là, dans des associations, ils émargent dans des états de bénivolat. La retraite est une situation de non-activité. Elle est perçue dans l'esprit de la loi comme l'accomplissement final d'une mission, d'un travail dont le contrat fut conclu à l'origine comme étant à durée indéterminée. En règle générale, arrivé à un certain âge, l'individu travailleur est déclaré inapte juridiquement à la continuation de son travail. Il sera ainsi mis d'office en position de cessation d'activité. Est-ce là, une protection douée d'une reconnaissance pour services rendus, ou est-ce une disgrâce sociale et un abandon, voire un rejet après usage ? C'est une question uniquement de loi, mais pas celle de la nature. Création humaine, la cessation de fonctionner dans un service est un point important dans la vie professionnelle de l'individu. Elle ne se sent pas chez le paysan, ni auprès de l'épicier. Ca bûche et trébuche jusqu'à ce que mort s'en suive. Autres temps, autres mœurs.

Vieillards ou moins jeunes, nos retraités ont du mal à vivre leur statut. La précarité de la pension à verser est tellement négligeable qu'elle entraîne la dérisoire pour permettre de donner le sens le plus péjoratif au rapetissement social d'un retraité. Désigner quelqu'un de retraité c'est lui conceder une raison de pitié. C'est le harponner par compassion. Quel est le canal le mieux adapté pour des retraités de pouvoir faire entendre leur voix ? Le suicide collectif ? La grève, la marche ? Ils s'épuisent. Les sit-in ? Ils les font chaque jour, devant les guichets de poste ou des banques. Attention la retraite, quelle que soit la définition qu'on lui attribue demeure un passage obligatoire pour les plus chanceux en fait de cumul d'années ouvrables. Expiation ou aire de repos, elle guette tout le monde. Tomber dans ses bras, peut être une mise entre les dents acérées d'un destin houleux. Ou bien une heureuse délivrance des crocs d'un temps devenu indélicat, grossier et mal approprié. « Savoir quitter la table quand l'amour est desservi », reste le refrain entonné et repris par les nostalgiques de valeurs révolues.

Exposés aux souffrances, solitaires dans le dénuement et mal accompagnés, nos retraités se résignent à accepter leur état. Les maladies sont leur lot quotidien. Qui du diabète, qui de l'hypertension, qui d'un pire dégoût, tous subissent l'effroi et l'indifférence. Le sommeil ne leur est plus un besoin qu'une obligation. Il décampe au milieu de la nuit pour laisser place aux affres de l'insomnie, de l'inquiétude et surtout de la souvenance et de la méditation. Malgré ces infortunes le retraité garde toujours sa vivacité d'antan. Il est debout s'il n'est pas impotent, comme le stylo qui sait encore se tenir sage et docile entre ses doigts maintenant chétifs et congestionnés.

Profession : retraité

Rompre une relation de travail n'est nullement une rupture de la vie. La retraite est une reconfiguration mentale. Un changement d'attitude. Un salut face à un sale temps.

L'Etat est moralement dans l'obligation politique de trouver des solutions aux silencieux, nombreux et épars que constitue le corps de la famille des retraités. Leur imaginer un monde où il fait bon de couler de paisibles ultimes jours n'ira que dans le sens de la gratitude et de la reconnaissance. Leur aligner progressivement un salaire, soit une pension décente, juste et équilibrée selon l'exigence du marché confirmera intrinsèquement cette reconnaissance. Leur assurer un minimum d'égard public, un retour de regard, une invitation symbolique ne serait qu'un honneur à leur rendre périodiquement jusqu'à extinction totale et définitive des feux.

Le retraité algérien continue dans une large majorité à s'incarner aussi dans la peau d'un chômeur. Il cherche du travail. Pour l'un ce sera pour une finalité financière, pour l'autre ce sera la même finalité. Tous dans son cas se disent en retraite, qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Pensions minables, couverture sanitaire tout aussi minable, ces hommes crient dans un silence de haute dignité leur malaise. Ils scrutent à chaque augmentation de salaires, la lueur de voir le leur suivre le cours du marché, la courbe des prix et la mercuriale libre des fruits et des légumes. La facture ne leur est lourde que dans sa rubrique pharmaceutique. Nombreux sont les produits du genre qui ne sont plus remboursables ou qui l'astreignent à un contrôle médical zélé et abusif. Il croit légitimement, ce retraité quand la santé ne lui fait pas assez défaut, en son aptitude de pouvoir encore exercer le métier qu'il avait fait depuis plus de quarante années. Il garde digne cette sensation d'avoir encore du tonus à produire du service. Il tient à démontrer par la régularité dans le suivi strict de toute l'actualité nationale ou internationale.

Cette condition de retraite demeure cependant sujette à plusieurs visions. Elle est tout le temps estimée d'une manière peu concluante. C'est à dire le départ en retraite est pressenti par son titulaire comme une façon hardie que son institution n'aurait pas dû prendre à son encontre. Car cette mesure n'est jamais ressentie comme un privilège en sa faveur. Il redevenait tel un objet éjecté de l'outil de production générale. L'éccœurante sensa-

tion de l'éviction et le sentiment meurtrier de l'inutilité remplissent désagréablement son cœur. L'œil des autres l'envoie aux derniers sous-sols de la vie citadine.

Il n'est rien. Il ne vaut qu'une petite retraite viagère à reconvertis en cas de décès. Dans l'essentiel de la conception de la retraite, une vie active est censée se terminer par principe dans une aisance où le repos est censé également attendre le récipiendaire. A un âge avancé où naturellement le corps n'a plus la force des muscles ou des neurones d'antan, la retraite devait procurer un accompagnement amical et aidant à surpasser les effets du vieillissement. Rares sont ceux qui nourrissent encore moins goûtent aux impressions doucereuses du repos du guerrier. La contradiction des temps les empêche par tous moyens d'y accéder. Nos retraités ne sont pas sans rien faire. Ils fréquentent les mosquées, s'agglutinent autour des monuments, interprètent la vie, l'univers et ses volte-faces. Elle serait pénible, cette retraite à vivre pour les gens lettrés. L'instruction leur fait présenter des choses et leur fait toucher du doigt leur inutilité. Elle les laisse comprendre que les choses devraient marcher autrement. Pas comme elles sont. Rien n'arrive à les satisfaire. La critique est parfois une grosse dérivation de l'esprit. Ils tentent cependant cahin-caha de se rendre efficaces. Ils font dans le conseil tous azimuts. A la faveur justement de leur culture, ils sauraient amadouer la difficulté et tempérer à merveille la vitesse d'un malheur quotidien ou d'un souci permanent.

La patience contre le blasrement n'aurait pu néanmoins les faire vaincre le broiement criminel et écrasant de la routine. Au moment où cette mise à l'écart du monde du travail est vécue sereinement par l'autre frange moins encline à la culture, l'on peut trouver quelque part un coin paradisiaque dans le non-savoir.

Il existe cependant une autre espèce de retraités moins nombreux certes, mais vivant le même calvaire autrement. Le calvaire d'un homme au foyer. Que dites vous d'un ministre, d'un wali ou d'un cadre supérieur en état de retraite ? L'obligation de réserve qui pesait longtemps sur ses rapprochements ne lui aurait laissé aucune issue d'aller vers les autres. A l'abri d'un besoin matériel, il se recroqueville quand bien même dans une sensation de rapetissement. Seul, auto-isolé, craignant le contact, il redevenait un néant avec

un titre ancien et beaucoup d'ex. À la recherche de cette haute considération perdue qu'on lui demandait de bien vouloir agréer, il médite ses mauvais souvenirs, il raconte ses exploits, il soupire et c'est tout. L'obligation de réserve ne le quittera jamais. La dernière trouvaille, excellente initiative par ailleurs, lancée par Nouredine Bedoui, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, à la veille de la fête de l'indépendance était de rendre hommage à tous les anciens cadres, notamment walis et secrétaires généraux. Ils étaient tous là, pimpants et vifs, tout heureux envers ce regard méritoire même si trop tardif. S'il faudrait institutionnaliser cette approche, elle mériterait d'être étendue également à tous les secteurs étatiques.

Que ce soit côté cour ou jardin, chez certains la retraite n'est en finalité qu'une mort prématurée. Alors que chez d'autres, elle est une histoire personnelle et intime à vivre silencieusement dans un monde fermé. Une condamnation sans recours certes, mais une sentence mettant ainsi fin à tous les devoirs imposés. En somme, elle serait toujours un recul par rapport à une actualité trop contestée.

Comme j'ai vu des gens revivre par retraite et y sentent là une renaissance. Votre serviteur, tout ravi et presto, va aussi grossir les rangs de cette armée désarmée, mais savamment alerte et aguerrie. Il se réjouit de cette nouvelle situation juste pour ne plus être asservi pour sa mobilité à querir, comme une aumône un permis de voyage ou un titre de congé. Ne plus demander ce titre est le principal motif de sa joie de pouvoir retourner à sa liberté juvénile pré-enrôlement. La retraite sera donc pour lui un authentique billet de levée d'écrout. Il conçoit, de concert avec pas mal d'autres sexagénaires, que rompre une relation de travail n'est nullement une rupture de la vie. Bien au contraire un autre avenir, d'une autre dimension, l'attend, pourvu que les organes l'accompagnent. Plus de carcan ! Plus d'obligation de réserve ! La magie de la retraite c'est qu'elle annule toute hiérarchie et rompt tous les plombs scellant le silence quarantenaire. Il aura comme nouvelle profession juridique : retraité. Un redéploiement autrement dit, avec plus de liberté dans le regard, l'observation et la description des choses, des hommes et de leur gabegie et désinvolture.



Ph. Rachid K.



médatic

Par Belkacem
Ahcene-
Djaballah

AUDIOVISUEL : L'IMPAASSE ET LE POURRISSEMENT, JUSQU'A QUAND ?

La télé dans les prisons : ils avaient déjà les barreaux, maintenant ils ont les chaînes
(Coluche, 2002)

Première loi (libérale) relative à l'Information (presse écrite et audiovisuelle) : avril 1990. Deuxième loi relative à l'Information : 2012.

Première (?) loi relative à l'Audiovisuel : février 2014.

Aujourd'hui : (Seulement) un Président (de l'Autorité de Régulation de l'Audio-Visuel, l'ARAV) installé (et non encore nommé officiellement si l'on s'en tient aux *Joradp*... publiés).

Entre-temps... notre ciel se retrouve surchargé de chaînes de télévision satellitaires (une trentaine ou bien plus) nageant dans un statut bâtarde (sièges sociaux ou boîtes à lettres à l'étranger, diffusion à partir de l'étranger, des bureaux (5 seulement) «accrédités-agrées» à Alger, produits réalisés, pour la plupart, en Algérie à travers des sociétés de production bel et bien nationales, du personnel local rémunéré par les sociétés de production ou par les maisons mères (pour les chaînes proches, ou appartenant aux actionnaires propriétaires de journaux), une publicité nationale empruntant des chemins tortueux et pas clairs du tout... et, peut-être même de la «chkara»... Bref, c'est la bouteille à l'encre !

Entre-temps, les contenus se font et se défont dans une totale liberté et une incontrôlable anarchie avec tout ce que cela charrie comme dérives et déviations, comme clown(erie)s, charlataneries et pitre(rie)s, politiques et religieuses surtout (car ce sont deux domaines pouvant facilement être étrangers à la raison et à la science), et comme effets désastreux, pour la plupart non perceptibles immédiatement, sur les attitudes politiques et les comportements sociétaux. Des vieux et des jeunes, des femmes et des hommes. Certes, les réussites informatives (chaînes et émissions) ne manquent pas, il faut le préciser... mais sur ce point, chacun voit «midi à sa porte». Les «sondages» effectués pour l'instant, en l'absence de tout texte réglementaire, étant peu crédibles, on se contentera des premières impressions et des «sondages-trottoirs».

En fait, cette situation d'espace

ouvert internationalement mais nationalement «fermé à l'entrée et ouvert seulement à sa sortie» perdure depuis près de 25 ans. Un quart de siècle ! La moitié d'une vie moyenne, celle la plus créative et la plus productive.

POURQUOI DONC ?

Une raison objective, car générale : on l'a rencontrée dans tous les pays... démocratiques ou non, ouverts ou non à la liberté d'expression. Mis à part les Etats-Unis d'Amérique (qui ont su, tout de même, mettre en place des barrages intelligents et non violents, faisant croire à la totale liberté), aucun autre pays n'a accepté d'ouvrir, volontairement, son paysage audiovisuel national (télévision et radio). Il a fallu, à partir des années 70 et 80, les offensives des radios off-shore et des radios clandestines, suivies par les télés, pour forcer les barrages étatiques. On retrouve encore, dans bien des pays occidentaux, des secteurs publics bien assis et dominant les marchés. Ils se sont même renforcés avec l'apparition de chaînes satellitaires à financement total étatique... même aux Usa. Une démarche ou une mentalité monopolistique consubstantielle à tout «pouvoir» politique. Qui s'est même assez renforcé, ces dernières décennies, avec l'accès aux fauteuils décisionnels politiques du grand capital et d'hommes d'affaires parfois eux-mêmes propriétaires de médias puissants. «Deux fers au feu ou plus valent mieux qu'un seul». Conséquence de la «convergence des pouvoirs» ! C'est bien pire en situation de «confusion des pouvoirs» : exemple de Berlusconi qui, devenu président du Conseil italien, a tout fait pour mettre sous sa coupe les chaînes publiques de télé ; idem pour Sarkozy devenu président de la République et dont les grands amis, hommes d'affaires et d'argent, sont devenus propriétaires de grands médias... et qui a fait et défait des rédactions. Chez nous, la tendance, tant dans la presse écrite qu'audiovisuelle (les télés satellitaires) est de plus en plus nette ; les organes médiatiques appartenant, tout ou par-

tie, à des professionnels de la communication, sont une petite minorité... et les noms les plus évoqués dans les salons des grands hôtels sont ceux d'affairistes connus (de notre nouveau «grand capital») et de politiciens en activité.

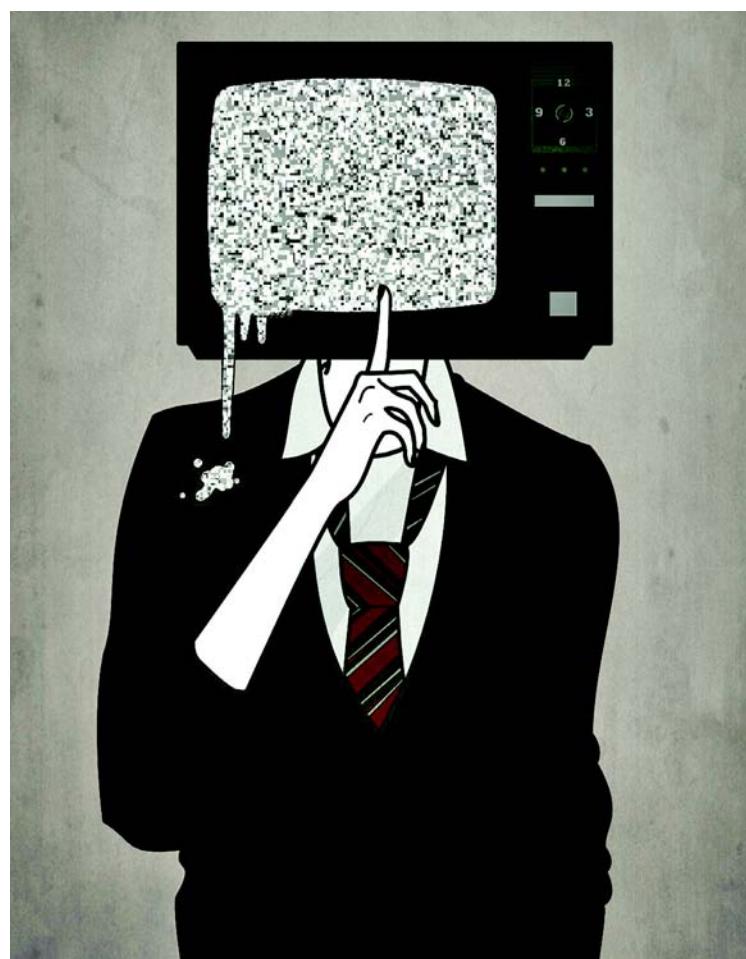
La seconde raison est, peut-être, la plus importante. Notre «Pouvoir» d'Etat, enfermé, depuis 62, dans sa «bulle de puissance» s'est construit tout un monde d'illusions basé sur des réalités malléables et corvéables à merci. De ce fait, sa gouvernance des choses de la vie publique s'est cantonnée à la fabrication de textes «sur mesure» pouvant la perpétuer sans difficultés... et toujours au service des hommes de l'Etat et de leurs intérêts (politiques, économiques, financiers, affairistes...) bien plus que de l'intérêt général ou public.

Hélas pour lui (le «Pouvoir»), si les choses de la vie publique étaient assez simples hier, se suffisant d'une gouvernance simpliste (textes et management), le trop-plein d'argent aidant, aujourd'hui, depuis près de deux décennies, elles se sont compliquées, complexifiées, avec l'ouverture des citoyens sur le monde et l'universel et la présence incontournable d'une communication numérique mondialisée-globalisée.

Il en est ainsi de notre nouveau paysage médiatique en général et audiovisuel en particulier. De plus en plus important, de plus en plus large (avec l'internet et les réseaux sociaux), de plus en plus complexe, de plus en plus insaisissable et incontrôlable. Il avance à une allure folle, bien souvent anarchique... et le «Pouvoir» lui court après. Non, il fuit devant, bien loin, se contentant de menaces, de promesses, d'avertissements et d'imprécactions. Les textes eux-mêmes, élaborés il y a si longtemps, tenant compte d'autres critères et d'autres intérêts (parfois étroits, à court terme et mesquins) sont presque, désormais, impossibles (ou très difficiles) à appliquer.

Voilà donc une problématique difficile à résoudre pour un système qui, croyant diluer (ou dissoudre) une situation nouvelle par la non-application rapide de textes pourtant officiellement adoptés, n'a fait que la rendre extrêmement difficile à résoudre. Plus de trente chaînes (35 ?) qui «attendent». En raison de textes réglementaires, dès le départ, à leur conception même, faits sur

mesure et totalement obsolètes, donc difficilement applicables... De plus, les compétences désormais nécessaires pour la résoudre (la problématique) sont rares (avec tout le respect que je dois aux amis et frères déjà en lice ou pressentis ou déjà écartés ; les listes se faisant et se défaisant, semble-t-il, au gré des humeurs et des rapports de force) doivent être d'une autre trempe, d'un autre niveau... international, sinon mondial. Existent-elles... encore, ces compétences capables ? Bien plutôt, qu'en reste-il ? Que faire ? Revenir à la méthode Boudiaf qui n'avait pas réussi à trouver, disait-il, de quoi remplir un Cnt et qui s'est contenté de listes d'amis, de proches et/ou de sympathisants à la renommée parfois surfaite ? Ou alors, faudrait-il revenir au temps des coopérants techniques importés des années 60 (Rida Nadjar, l'ami tunisien qui est venu dernièrement, invité



L'ubérisation des sociétés et la force tranquille du droit

Par Sid Lakhdar Boumédienne*

La mondialisation et le gigantesque bond des technologies liées à Internet permettent aujourd'hui à diverses applications une entrée massive et innovante sur le marché des services. C'est notamment le cas dans le domaine du "partage communautaire" (ou "économie collaborative"), dont l'estimation du chiffre d'affaires avoisine 26 milliards de dollars. Ces nouveaux opérateurs économiques ouvrent la possibilité aux particuliers de mutualiser des offres privées concernant le don, l'échange, le prêt, la location ou la vente de matériels d'occasion. La société Uber pour le transport et Airbnb pour l'échange de résidences en sont des exemples parmi les plus connus.

L'expression "Ubérisation" s'est désormais installée dans le langage courant pour qualifier l'action de toute entreprise numérique d'offre collaborative et dont l'activité heurte les droits acquis des professions réglementées tout autant que la collecte régaliennes des impôts et taxes par les Etats. Un grand défi est ainsi posé au droit qui doit s'adapter tout en se préservant de bouleverser sa profonde nature, au risque de se dévoyer.

Pour la description des nouveaux services et leurs conséquences dans les sociétés, économiques et sociales, nous renvoyons aux nombreux articles sur le sujet qui ont commenté abondamment la prédominance de ces nouvelles entreprises mondiales. La question présente est de comprendre comment le droit réagit à cette révolution numérique qui provoque une transformation du paradigme mondial de la valorisation économique des activités humaines.

Le droit, dans cette affaire d'ubérisation comme dans bien d'autres, est la recherche permanente d'équilibre entre des intérêts contradictoires. D'un côté, la liberté d'entreprendre qui invoquent les nouveaux opérateurs économiques. D'un autre côté, la puissance publique et sa législation qui ont accumulé des droits acquis pour des professions réglementées qu'il a fallu protéger ainsi que préserver le système fiscal du pays. Et c'est justement entre l'opposition de ces deux légitimités que la construction du droit positif fait toujours son chemin. L'ubérisation de la société est donc au centre de cette contradiction que le droit doit résoudre en permanence.

Pour le respect de la liberté d'entreprendre, chacun constate qu'il est le premier argument opposé aux Etats récalcitrants. Considéré comme un droit fondamental, la croyance populaire lui attribue spontanément le niveau de règle constitutionnelle écrite, ce qui n'est que partiellement exact. La nature du droit, sa philosophie et son rythme concourent à ne jamais se précipiter dans l'énoncé des grands principes avant d'en avoir établi une approche raisonnée, pas à pas.

Si nous prenons le cas français, contrairement à l'affirmation de trop nombreuses copies d'étudiants en droit et celle de cette croyance populaire générale, ce qu'on appelait naguère la liberté du commerce et d'industrie, n'est pas inscrite dans la constitution du 4 octobre 1958 même si elle en a obtenu, bien tardivement, la force constitutionnelle.

La notion apparaît pour la première fois dans le décret d'Allarde de 1791, qui ne mentionne pas l'expression "liberté du commerce et de l'industrie". La jurisprudence du Conseil d'Etat s'en est servie à de nombreuses reprises pour asseoir la protection des activités industrielles, commerciales et libérales. La haute juridiction administrative lui attribue, pour la première fois, la valeur d'un principe général du droit, même "sans texte", par une décision en chambre plénière de 1951.

Mais il fallait un achèvement du dispositif juridique, une décision du Conseil constitutionnel du 30 octobre 1981 élève enfin la liberté du commerce et de l'industrie au rang de principe constitutionnel. L'année suivante, la même juridiction a élargi (et donc clarifié) la notion en évoquant la "liberté d'entreprendre". Tout à

Rares sont les marques ou noms d'entreprises qui deviennent des néologismes. Encore plus rares sont les néologismes qui assoient une sémantique de nature à provoquer des débats économiques et juridiques au niveau mondial. La société de transport californienne Uber a réussi ce coup de force à devenir le symbole d'antagonismes exacerbés et à lancer un grand défi au droit. Comment réagit cette vieille dame tranquille ?



fait paradoxalement, c'est le premier gouvernement de gauche, depuis le Front populaire (la gauche participera d'une manière éphémère au lendemain de la libération), qui introduit clairement le principe dans la loi du 2 mars 1982.

On voit que le droit ne peut pas, tous les quatre matins de l'histoire, énoncer des grands principes constitutionnels, courts et solides comme ceux de la proclamation des droits de l'homme.

C'est un processus très long qui se développe à son rythme, avec tous les dispositifs d'analyse et d'approfondissement qui met le droit dans sa longue quête de définition d'un principe qui finit, parfois, par aboutir, souvent par des chemins détournés, à la consécration constitutionnelle. Il faut rajouter que, d'une manière générale, le droit est beaucoup plus pragmatique dans les affaires économiques que dans les grandes affirmations concernant le statut des êtres humains et leur liberté. Cela est normal car si les droits humains ont besoin d'une protection perpétuelle, l'économie est, par définition, en constante transformation.

Al'opposé, il y a le second volet du débat, les droits concurrents que la puissance publique a édictés et qu'elle se doit de protéger. Le principe de la liberté d'entreprendre reste soumis aux lois et règlements qui l'encadrent, pris conformément aux articles 34 et 37 de la constitution, soit une application directe du principe de la souveraineté populaire dans une démocratie à représentation indirecte. C'est par cette procédure classique que les professions réglementées ont obtenu une protection en contrepartie d'un lourd droit d'entrée et d'une exigence de formation.

Si le cas de la France reste marqué par

son profond centralisme et colbertisme, faisant de l'Etat l'origine et la finalité du tout, il ne faut pas se méprendre sur les dispositifs des pays dits plus libéraux et dont les réglementations sont, comme aux Etats-Unis, extrêmement lourdes, notamment pour la protection de l'économie nationale et des corporations. L'extension de la société Uber vers le nouveau service UberPop a été interdite en France, dans beaucoup de pays dans le monde, mais aussi en Californie, pourtant loin d'être le bastion d'un Etat historiquement collectiviste.

C'est dans cette confrontation entre deux légitimités que le problème est posé dans les démocraties. Le droit n'est jamais aussi fragilisé que lorsqu'il est supposé être une vérité inscrite dans le marbre, à l'exception des grands droits intangibles de l'homme.

Mais si le droit navigue entre les écueils des légitimités opposées, il reste conscient que la marche du monde est inéluctable vers une révolution numérique globale.

Comme pour l'ère qui a suivi le décret d'Allarde (suivi lui-même de la loi Le Chapelier, qui, curieusement, sont des décisions supprimant le régime des corporations, mais au sens moyenâgeux des professions concernées), il sait être patient, ne va s'introduire progressivement que dans les interstices, ruser de procédures diverses et de notions détournées car il ne s'oppose jamais aux droits des professions réglementées d'une manière frontale. Au final, il arrive toujours par atteindre l'objectif de modernité que lui imposent les transformations sociétales et technologiques.

C'est ainsi que les transports VTC (Véhicule de transport avec chauffeur) se sont installés progressivement, et malgré toutes les réticences fortes, moyennant des restrictions dans leur champ d'intervention (rè-

gle de prise en charge du client, lieu de stationnement, durée d'attente, etc.). Il est à parier que ces limitations disparaîtront un jour, le temps de régler l'épineux problème des licences qu'ont acquises très cher à la propriétaires de taxis traditionnels.

Le second exemple significatif de cette approche pragmatique est la loi Macron 1 qui devait s'attaquer aux monopoles historiques des professions, particulièrement à la citadelle des études notariales. On a vu que la montagne avait accouché d'une souris, prouvant ainsi que les Bastilles ne se prennent pas de cette manière. Une loi Macron 2 est annoncée, cette fois-ci pour encadrer et impulser l'économie numérique. Il n'y a aucun doute qu'elle se contentera de quelques avancées qui ne bouleveront pas l'économie numérique tout en lui permettant de s'exercer dans des conditions plus clarifiées et plus performantes.

En attendant, même si les professions réglementées sont dans une forte méfiance envers les nouvelles avancées du droit, il n'en demeure pas moins qu'elles ont encore la légitimité d'exiger sa protection, dans les dispositions juridiques encore en cours. La force tranquille et résolue du droit renforce la raison pour laquelle les professions touchées ont toujours cette impression que l'Etat ne réagit jamais à temps et jamais dans le degré de force légale qu'ils auraient souhaité. Mais ce serait si simple si le droit pouvait envoyer l'armée ou les forces de sécurité civile, en masse et avec une violence brutale, sans contrôle judiciaire, pour dissuader plus d'un honnête citoyen.

S'il ne prenait pas son temps, son indépendance et faisait valoir ses procédures, patientes et réfléchies, ce ne serait plus le Droit.

* Enseignant

Tunisie : où sont les femmes dans les médias ?

Donner plus de visibilité aux femmes dans les médias, changer ces mauvaises habitudes où l'on voit bien souvent des hommes en costume cravate invités sur les plateaux télés qui occupent l'actualité de chaque semaine, telle était une initiative lancée par les représentants de divers domaines, médias, syndicats, entrepreneurs, qui se sont réunis lors d'une table ronde organisée dans la soirée du mercredi 15 juillet.

I'Economiste
Maghreb.com

La Tunisie compte trop peu de femmes dans les postes de décision des différents secteurs, a déploré Aida Ben Chaabene, présidente de la Coalition de la femme en Tunisie, ajoutant que l'image de la femme dans les médias ne reflète pas la réalité, encore moins les efforts fournis.

La solution réside dans le travail sur le terrain, ajoute-t-elle, faisant savoir que grâce à son expérience du terrain, elle a observé que 60% des femmes, avant la révolution, ne connaissent pas le CSP (le Code du statut personnel) : "Instinctivement ces femmes tunisiennes se sont appropriées le CSP sans le connaître vraiment. Prenons l'exemple de la polygamie, elles n'imaginent pas un instant qu'elles pourraient accepter qu'il y ait une autre femme", a-t-elle dit.

Et de poursuivre : "Actuellement, en Tunisie on se bat contre deux choses : l'ignorance et les mouvements islamistes qui veulent imposer un projet de société qui n'est pas le nôtre. Notre travail est double, la pluralité pour dire que les femmes tunisiennes sont différentes. Pour faire face à l'ignorance, nous pensons, à partir du moment que nous partons du bas de l'échelle,

le, que nous pouvons réellement changer la donne".

Tant de femmes compétentes et si peu connues, a estimé Sana Fathallah Ghenima, chef d'entreprise, ajoutant que personne ne peut nier la présence massive de la femme dans la sphère publique. Cependant, cette présence de la femme est restreinte dans le monde professionnel puisqu'elle est sous-représentée. Selon les dernières statistiques, 27% des femmes sont au chômage. "Il n'y a pas de visibilité dans le leadership encore moins dans les médias, on est encore dans le stéréotype et dans l'exclusion", a-t-elle analysé.

Pour donner un éclairage de la situation, il faudrait assainir tout d'abord le climat médiatique au niveau des débats et des talk-show, tel est l'un des points soulevés lors du débat, faisant savoir que pour mettre en valeur une émission, tout réside dans les idées, moins de violences et moins de chamailleries. Toutefois cette sphère médiatique, les producteurs des plateaux tv, les présentateurs ne donnent pas l'opportunité à la compétence féminine, parce qu'ils considèrent qu'elles ne créent pas le buzz ou encore qu'elles manquent de cran.

Sur le plan professionnel, Sana Fathallah Ghenima a déclaré en tant que chef d'entreprise : "Ce qui est intéressant chez la femme, c'est



ce mix entre la vie personnelle et professionnelle : à preuve les jeunes candidates qui se présentent pour un entretien anticipent la question galvaudée par la plupart des employeurs sur leur situation matrimoniale. Ce leitmotiv «êtes vous marié(e) ?» ne concerne pas les candidats hommes. Je dis qu'il s'agit d'un formatage qu'il faut absolument briser. Je me rappelle qu'à une certaine époque quand on se présentait pour un entretien, nous nous présentions en tant que femmes libres, guerrières, assumant notre statut public. Si la question du mariage nous était posée, pour moi, il s'agit d'une question d'intimidation qui n'a pas lieu d'être et on refusait d'y répondre, alors qu'aujourd'hui on voit qu'il y a un retour en arrière", a-t-elle regretté.

Interrogée sur le message à adresser aux femmes, elle a affirmé :

«Soyez fières, soyez vous-mêmes, ne vous souciez pas trop de ce qui se dit parce les forces qui veulent vous tirer vers l'arrière sont beaucoup plus pernicieuses que les forces qui veulent vous pousser vers l'avant ; soyez maîtresses de votre avenir et de votre destin.»

Najoua Makhlof, présidente de la commission femme au sein de l'Ugtt, a parlé de son expérience en tant que syndicaliste où la femme est complètement absente dans les postes de décision, citant dans ce cadre : "pour 13 membres, nous avons aucune femme représentée. Ce qui nous a incitées à mener une bataille, pour instaurer un quota, qui n'est pas évident du tout : quand on parle du quota on parle d'un cadeau pour les femmes, on parle de discrimination positive largement utilisée dans le monde. Tous les syndicats du monde sont passés par

le quota. Ce n'est pas spécifique à nous, il y a cette mentalité que le travail syndical est masculin. Pour que la femme puisse s'imposer il y a tout un changement".

Et d'ajouter : "Nous avons proposé un projet de loi qui donne aux femmes des places réservées d'un quota qui est de 20%, c'est à dire pour une équipe de 7 personnes, deux femmes au moins".

Vers la fin, elle a déclaré : "Je suis optimiste, comme vous savez les femmes sont persévérantes et nous allons obtenir gain de cause".

Par ailleurs, l'ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, Chawki Tabib présent lors du débat, a fait le point de la situation actuelle : "J'estime que la position de la femme dans la société civile est à envier, j'ajouterais qu'avec ce climat démocratique les principaux acteurs de cette réussite ce sont les femmes", a-t-il conclu.

Les Tunisiens à l'étranger : l'armée de réserve pour le secteur touristique



RÉALITÉS
TUNISIE

Le Royaume Uni demande à ses ressortissants en Tunisie de quitter le pays car une menace terroriste serait incessante. On ne sait pas si Thomas Cook le tour-opérateur britannique maintiendra ses trois vols par semaine. Cela s'ajoute à la vague d'annulations des réservations qui ne semble pas s'arrêter. Des hôtels ont déjà fermé leurs portes poussant des centaines d'employés au chômage. En réaction à cette catastrophe, le gouvernement vient de prendre des mesures conjoncturelles pour amortir un tant soit peu les conséquences désastreuses de cette crise. Ces mesures n'ayant

pas bénéficié d'un large consensus sont inévitables, selon la ministre du tourisme. Lors d'un dîner ramadanais, un débat avec les représentants des Tunisiens résidant à l'étranger à l'ARP a été organisé par le ministère du Tourisme et les professionnels du secteur à savoir la FTH, la CTN, la fédération tunisienne des restaurants touristiques (FTRT) et Tunisair. Objectif : sensibiliser ces députés à inciter les tunisiens résidants à l'étranger à soutenir la tunisie en rentrant au pays cette saison. Tous les députés présents s'accordent à dire que le gouvernement se prend toujours en sachant qu'on est en juillet et déjà en pleine saison. Il existe 1.200.000 Tunisiens résidents à l'étranger qui seraient prêts à soutenir la Tunisie dans cette crise. Avec les réductions annoncées, les Tunisiens à l'étranger seront motivés à

visiter cet été leur pays et constitueront l'armée de touristes de réserve de la Tunisie selon les députés. Les réductions à partir de 30% toucheront les billets d'avions, le transport maritime, les nuits d'hôtels et également les services des agences de voyages et les restaurants touristiques.

MAIS CES MESURES SERONT-ELLES SANS CONSÉQUENCES ?

Sarra Rejab, PDG de Tunisair, bien qu'elle soit consciente de la gravité de la situation n'a pas caché son scepticisme par rapport à ces mesures notamment en ce qui concerne Tunisair en posant la question de savoir si «un secteur sinistré peut soutenir un autre sinistré ?». Selon la PDG, les derniers attentats et l'arrêt des vols vers la Libye courent à la compagnie 250 millions de dinars. L'exercice

2015 de Tunisair connaîtra un manque à gagner de 250 millions de dinars ce qui représente 25% de son chiffre d'affaires. Pis encore, les 15% de réduction à la charge de Tunisair sur les prix des billets d'avions (les autres 15% seront supportés par l'Etat) feront perdre à Tunisair 4 millions de dinars. Par ailleurs, l'Etat va supporter encore les 15% de réduction sur les tickets de bateaux pour un montant de 6 millions de dinars. Les caisses de l'Etat seront amenées aussi à soutenir le secteur du tourisme à travers la prise en charge des cotisations à la CNSS des unités touristiques et fournira une indemnité aux employés au chômage technique suite à la fermeture ou non de l'unité hôtelière à laquelle ils sont rattachés. Le gouvernement a décidé le report du remboursement des prêts pour les années 2015 et 2016 avec une rééchelonner selon la capacité de l'hôtelier à payer, l'octroi de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur sept ans, dont deux ans de grâce avec garantie de remboursement prise en charge par l'Etat, la réduction du taux de TVA de 12% à 8% et le rééchelonner des créances fiscales et des créances auprès de la STEG et de la SONDE. L'objectif de ces mesures est de soulager la trésorerie des hôtels, mais qui soulagera la trésorerie de l'Etat. Sans oublier l'annulation du timbre fiscal de 30 dinars imposé aux étrangers lors de leur départ du territoire tunisien.

Le déficit du budget de l'Etat risque de se creuser encore plus et on se demande comment le gouvernement va-t-il combler ce manque. Salma Elloumi, la ministre du tourisme dira que le retour des Tunisiens à l'étranger couvrira une grande partie des recettes en devises.

Dire que le secteur du tourisme était en ligne de mire pour un programme de réforme à travers la création d'une société de gestion d'actifs dont le but est de récupérer les dettes du secteur qui s'élèvent à trois milliards de dinars. Pendant ce temps, pour sauver la STB, principal bailleur de fonds du secteur, l'Etat doit recapitaliser celle-ci de 650 millions de dinars avec l'argent du contribuable.

CAN 2017 : le Gabon à l'heure de Lionel Messi

C'est ce vendredi que le quadruple Ballon d'or a foulé le sol gabonais tout frais débarqué d'un jet privé. Objectif : visiter les chantiers de la CAN 2017.



Le Point

Son arrivée a été annoncée quelques jours auparavant par la rumeur, avant que les médias publics et la presse en ligne ne prennent le relais. Ce 17 juillet, dès 14 heures, les fans du ballon rond et de l'attaquant de FC Barcelone s'étaient déjà regroupés dans le hall de l'aéroport et dans les environs pour attendre leur idole. Des groupes d'animation socioculturelle étaient également au rendez-vous en vue d'apporter l'ambiance festive qui sied à un tel événement. Parmi les personnalités présentes à l'aéroport, le ministre des Sports Blaise Louembé et quelques membres du cabinet de la présidence de la République.

LA STAR POUR LANCER LES TRAVAUX DU STADE DE PORT-GENTIL

Sitôt débarqué, Messi a pris une limousine en direction du quartier résidentiel La Sablière. Cela a fait quelques dégâts, car certains de ses supporters espéraient bien obtenir un autographe dès son arrivée. C'est que Lionel Messi doit se rendre dès samedi dans la capitale économique du Gabon, Port-Gentil, en compagnie du chef de l'État Ali Bongo Ondimba. Là, il a procédé au lancement des travaux de construction du stade de 20 000 places où se joueront quelques-uns des matches de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) que le Gabon va accueillir du 21 janvier au 12 février 2017. La construction de ce stade a été confiée à l'entreprise chinoise China State Construction Engineering déjà connue pour avoir bâti le stade des Martyrs en République démocratique du Congo (RDC). De nombreuses PME locales sont parties prenantes et le stade devrait être livré dans 18 mois. Au total, le chantier devrait générer

quelque 1 500 emplois directs et indirects. Au-delà de cet aspect économique, il y a lieu de noter qu'un autre stade de 20 000 places doit être construit à Oyem, dans le Woleu-Ntem, et ce, avant fin 2016. De quoi permettre au pays d'étreindre quelque cinq enceintes de football pour accueillir les matches de la prochaine CAN en terre gabonaise.

«VOIR MESSI, C'EST NOTRE RÊVE»

Dans le respect du programme établi, Lionel Messi a assuré sa présence au stade de l'Amitié d'Angondjé pour le match des U23 Mali-Gabon. L'entrée au stade a été rendue gratuite pour les mineurs alors que les adultes ont dû s'acquitter d'un billet d'entrée de 500 FCFA (un peu moins de 1 euro). De quoi accompagner la mobilisation de toute la ville de Libreville ravie de pouvoir voir en chair et en os le quadruple Ballon d'or. Pour ce faire, des bus ont été mis à la disposition des populations. «Lionel Messi est un phénomène. Il attire du monde, même lors qu'il ne joue pas. Je serai au stade d'Angondjé juste pour l'apercevoir. Il reste un mythe et un modèle pour de nombreux jeunes Africains. Nous sommes allés à l'aéroport hier pour le voir, mais la sécurité n'a laissé personne s'approcher de la star. Nous espérons que Lionel nous signera des autographes aujourd'hui. Le voir est notre rêve», a ainsi pu nous confier un fan du joueur du FC Barcelone. Un signe qui n'a pas trompé alors que le ramadan tirait à sa fin et que les musulmans fêtaient l'Aïd : cet inconditionnel qui a jeûné et demandé dans ses prières de pouvoir prendre une photo avec Messi.

MONTRER SON AMOUR DE MESSI AVEC LE MAILLOT DU BARÇA

Au quartier Cocotiers à Libreville, de nombreux jeunes n'ont pas fermé l'œil

la nuit, pressés qu'ils étaient de se rendre au marché Mont-Bouet, le plus grand espace commercial de la capitale gabonaise, pour s'acheter le maillot de FC Barcelone. «Nous irons voir le match Gabon-Mali vêtus du maillot de FC Barcelone. C'est notre manière de glorifier Lionel Messi», dit Cédric Lékouna, 23 ans, qui n'hésite pas à mêler politique et sport en expliquant que c'est aussi une manière de remercier les autorités et notamment le président Bongo Ondimba «de faire honneur à la jeunesse gabonaise.

LIONEL MESSI DANS SON RÔLE D'AMBASSADEUR DE L'UNICEF

Lionel Messi fera, entre autres, cette visite au service pédiatrique du centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angondjé. Dans le parcours gabonais de la star Messi, il y a aussi une présence à la rencontre Gabon-Mali de gala entre les U16 du Gabon et les jeunes du centre de formation de FC Mounana bien sûr, mais aussi un échange appuyé avec d'ex-dirigeants du Barça dans la dynamique de contrats de formation et d'assistance technique avec le Gabon en matière de football. Ils ont pour nom Juane Serrer, qui aura suivi les premiers pas de Messi à Barcelone, et Deco, ancien sociétaire du Barça et donc ex-coéquipier de la star internationale argentine de football. De quoi inscrire le Gabon dans une trajectoire de quête d'excellence en football avec la visite de personnalités et étoiles internationales. En effet, ces dernières années, d'autres stars du monde du ballon rond, à l'instar du roi Pelé et de Samuel Eto'o fils, ont répondu au Gabon par une visite. De la communication ? Sûrement. Une manière de réveiller l'engouement sportif des foules aussi.

Japon: à l'hôtel «Henn-na», des robots font l'accueil et le room service

Le Japon a inauguré, le 10 juillet, un hôtel un peu particulier où des robots remplacent les hommes. Le symbole de l'innovation technologique à la japonaise, selon The Guardian.

Courrier international

En matière d'innovation, les Japonais ne manquent pas d'idées. Et si cela peut attirer des touristes, c'est encore mieux. Après avoir reproduit un moulin à vent géant et inauguré un musée Mickael Jackson, le propriétaire d'un parc à thème ouvre un hôtel dirigé par des robots.

A la réception, un dinosaure anglophone et une femme robot qui parle japonais accueillent les clients. Ils ne leur remettent pas de clés mais enregistrent les caractéristiques de leur visage pour permettre l'ouverture des portes par reconnaissance faciale. A l'intérieur des chambres, "un autre robot répond aux questions simples comme 'Quelle heure est-il ?' ou 'Quel temps fera-t-il demain ?'" rapporte The Guardian. Un bras robotisé situé dans une pièce en verre fait aussi office de coffre. Actionné par les clients, il met

en lieu sur les effets personnels de chacun. A l'origine de ce projet révolutionnaire, Hideo Sawada entend "améliorer la productivité et lutter contre l'augmentation du prix des chambres d'hôtel" et confie au quotidien britannique sa volonté d'ouvrir d'autres hôtels du genre au Japon et à l'étranger.

PEUT-ON FAIRE CONFIANCE AUX ROBOTS ?

Selon The Guardian, le pays est le leader mondial de la robotique, qu'il utilise dans l'industrie mais aussi dans le démantèlement des réacteurs de la centrale de Fukushima.

A l'hôtel de M. Sawada, seule la sécurité n'est pas robotisée. Derrière les caméras de surveillance, une équipe veille au bon fonctionnement du complexe. La nuit coûte environ 9 000 yens (soit 67 euros). Une "affaire" pour le journal britannique qui précise qu'"une chambre dans un des plus beaux hôtels du Japon coûte facilement deux à trois fois plus".



Dans certaines régions du Maroc, 83 % des mariées sont mineures

Une ONG livre un constat accablant de la situation des filles dans les zones reculées du Haut Atlas.



TELQUEL

a Fondation Ytto, association de lutte contre la violence faite aux femmes, s'est rendue dans des villages très reculés pour aider les habitant(e)s en leur apportant des soins médicaux et une écoute. Cette «caravane» qui a sillonné huit villages du Haut-Atlas, a aussi permis de collecter des informations sur les conditions de vie des habitants et plus particulièrement des filles et des femmes. Le constat, révélé le 2 décembre, est accablant : sur les 734 femmes rencontrées, 83 % se sont mariées avant 18 ans.

Parmi les 70 bénévoles qui restaient 2-3 jours dans chaque village, une équipe médicale était chargée de réaliser des consultations. Des entretiens qui révèlent les conséquences médicales dramatiques de ces mariages précoce. «Deux femmes sur trois ont déjà fait des fausses-couches, à raison d'une moyenne de deux fausses-couches par femmes», explique Hassani Icham, l'un des médecins bénévoles. Ces fausses-couches sont à l'origine de graves maladies génitales chez ces jeunes filles.

Les mariages précoce participent aussi à la non scolarisation des filles. Si 43 % des jeunes filles ne vont pas à l'école parce qu'elles doivent se consacrer à leur travail domestique, 20 % ne s'y rendent pas parce que leur mari leur interdit.

UNE ÉCRASANTE MAJORITÉ DE MARIAGES COUTUMIERS

En plus, seuls 7 % des mariages sont authentifiés, la plupart restant coutumiers. «Dans ces cas là, les filles sont abandonnées, répudiées, donc considérées comme des mamas célibataires, privées de leur droit à la pension alimentaire puis à l'héritage etc.», nous explique Najat Ichich, présidente de la Fondation Ytto. Et souvent, les femmes (comme les hommes d'ailleurs) ne connaissent pas leurs droits, notamment le code de la famille.

La Fondation Ytto se concentre sur le mariage des mineurs depuis 2007, parce que c'est un «phénomène répandu et à l'ampleur inquiétante», nous explique Najat Ichich. «Quand vous rencontrez une petite fille de 15 ans qui a été mariée à 7 ans et qui vous explique que pendant la nuit de noces, elle voyait son mari qui la violait avec une tête de monstre, aucun être humain ne peut supporter cela», nous raconte-t-elle.

OBLIGER LES HOMMES POLITIQUES À AGIR

L'association mène donc un plaidoyer, et maintenant armée des données collectées sur le terrain, elle va interpeller encore plus vivement les responsables politiques. «Nous sommes les avocats de ces petites puisque ni les familles ni les décideurs ne s'occupent de leur sort. Nous allons interpeller le gouvernement avec le documentaire que nous avons réalisé et les résultats de la pétition lancée il y a un an. S'il ne fait rien, je vais interpeller les institutions internationales. On pourra même faire un procès à tous ces décideurs qui ne font rien», menace la présidente de la Fondation Ytto.

Cette action est soutenue par l'Unicef et l'Onu Femmes (qui financent la caravane), représentées lors de la remise des résultats de l'opération. Malika El Atifi, de l'Unicef, a demandé expressément au gouvernement de renforcer les services sociaux pour protéger les enfants du pays et a rappelé que le mariage précoce précisément était «à la fois cause et conséquences de la vulnérabilité des filles». L'Onu Femmes, à travers sa représentante Ghita El Khirary demande aux autorités que «le code de la famille respecte les engagements internationaux du Maroc», en rappelant que la nouvelle constitution de 2011 instaure la primauté des conventions internationales, parmi lesquelles celle des droits de l'enfant, sur le droit interne.

A chacun sa piscine

Les enfants des quartiers populaires, privés de toutes sortes de divertissements, ont trouvé des astuces pour barboter dans l'eau. Reportage.

Al-Ahram Hebdo

Ils redressent le dos, respirent à plein poumon, prennent quelques secondes pour se concentrer, s'échangent des regards de défi, puis courent d'une seule traite et sautent dans l'eau, encouragés par les cris lancés par leurs amis. Ces derniers, les yeux fixés sur l'objectif visé par les plongeurs, commencent à compter à voix haute. Le premier, qui n'a pas réussi à retenir son souffle, est accueilli par des sifflements taquins. Puis, les uns après les autres, les petits plongeurs émergent de l'eau et le vainqueur en dernier.

C'est le jeu préféré des jeunes, l'été, au bord de leur «piscine». Et ce sont eux qui l'ont surnommée ainsi, alors qu'en réalité, il s'agit de la source de Ain Al-Sira, située dans l'ancien quartier caïroïte qui porte le même nom. Sortie de terre suite au séisme qui a frappé Le Caire en 1926, cette source ne fournit plus d'eau potable à cause des eaux de drainage qui s'y déversent, cependant, les enfants qui habitent aux alentours des cimetières ou du bidonville de Khairallah s'en servent comme piscine. Malgré les eaux polluées et les accidents de noyade, il reste le lieu de prédilection des enfants et des adultes, surtout pendant les fêtes et les jours fériés. Pour les pauvres gens, qui n'ont rien d'autre pour se divertir, ce bassin, d'une superficie de 30 feddans, est l'endroit idéal pour se «rafraîchir» lorsqu'il fait chaud et peu importe les dangers.

«Pour plonger ici, il faut savoir nager, car l'eau est très profonde», lance Samir, 18 ans, sur un ton d'expert. Il n'hésite pas de temps en temps d'apprendre aux enfants, qui n'ont pas d'expérience, comment plonger ou nager sans courir de risques. Samir est un habitué du lieu. Eté comme hiver, il aime nager. Chauffeur de toc-toc, il gare son véhicule, se déshabille, mais garde son slip qui lui sert de maillot et se jette dans l'eau pour se baigner. Au bout d'un moment, il remonte, attend que sa culotte de bain sèche, enfile ses habits et reprend son travail. Dès qu'il fait chaud, on voit beaucoup d'enfants s'amuser dans

l'eau de cette source sans avoir à payer le moindre sou. Car, la plupart d'entre eux n'ont jamais mis les pieds dans une piscine et ne voient la mer qu'à travers les publicités. «Je ne suis jamais sorti hors du Caire et je n'ai jamais vu la mer.

Mes parents travaillent dur pour nourrir toute la famille et donc il ne m'est jamais venu à l'esprit d'aller à la mer», dit Réfaï, 13 ans. Le visage de ce dernier est plein de cicatrices, des coups qu'il a reçus en se cognant sur des rochers lorsqu'il se jette dans l'eau. «Il y en a plein qui garnissent les bordures de ce bassin, et pour les éviter, il faut savoir comment s'élançer pour plonger plus loin», une astuce que Réfaï ne parvient pas à appliquer à cause de sa constitution physique, il est chétif et n'a pas assez de force pour le faire. Mais peu importe les coups et les contusions, pense Réfaï, qui n'a même pas peur des noyades, l'important pour lui, c'est de passer quelques moments agréables en compagnie de ses copains. Et ce n'est pas tout, il travaille sur la charrette de son père qui transporte toutes sortes de marchandises. Quand il se rend compte que son âne est fatigué, il lui fait prendre un bain avec lui, mais en faisant très attention à lui, car son père pourrait le tuer si l'âne se noie.

DES ALTERNATIVES POUR LES PAUVRES

Dans le quartier populaire de Doweïqa, on peut entendre de loin les cris d'allégresse qui ne semblent pas cadre avec l'endroit. Des enfants font la queue autour de la piscine d'Oum Mahmoud, attendant leur tour pour plonger. Il s'agit d'une piscine gonflable installée dans la rue, cernée par de grosses pierres pour la maintenir en équilibre et reliée à un robinet par un tuyau. La piscine porte le nom d'Oum Mahmoud qui l'a achetée pour faire plaisir à ses enfants, et en même temps, gagner un peu d'argent. Chaque enfant paye une livre et passe une heure à barboter dans sa piscine qui fonctionne de 13h jusqu'au coucher du soleil. «Au moins, j'ai réussi à dessiner des sourires sur les visages de ces enfants qui n'ont jamais passé de vacances au bord de la mer. Ils passent leur temps à travailler pour aider leurs



parents», explique Oum Mahmoud. Depuis que cette femme a lancé son projet, elle est devenue une célébrité dans son quartier. Parents et enfants lui vouent un grand respect, car elle a su offrir une alternative aux enfants de ce quartier pauvre. Le soir, elle vide sa piscine, la plie et la range chez elle et la remplit de nouveau le lendemain.

Que l'on habite ou pas à Doweïqa, cela n'empêche pas les enfants de trouver un moyen pour barboter dans l'eau. Sous la chaleur torride, il suffit d'une nappe pour qu'ils s'en donnent à cœur joie. Au quartier huppé de Mohandessine, les enfants de vendreurs, de concierges et certains passants savent que le jet d'eau de la rue Gaméat Al-Dowal peut leur servir de piscine. Situé dans une place stratégique de la capitale, cerné par des panneaux publicitaires sur les nouveaux villages sur la Côte-Nord, ce jet d'eau, quand il fonctionne, attire les enfants en grand nombre. Ces derniers crient, se jettent dans l'eau avec leurs vêtements et rient à gorge déployée. Et même lorsque les responsables de la municipalité ferment les robinets pour les chasser (leur présence dérange les habitants du quartier), ils reviennent pour s'amuser dans une eau verdâtre qui atteint à peine leurs genoux. Un groupe s'en va, un autre le remplace et ainsi de suite, comme si ces enfants voulaient tirer la langue à tous ceux qui veulent les priver de leur jet d'eau sans penser à leur offrir d'autres alternatives. «J'attends l'été avec impatience pour venir ici. C'est le seul endroit où je peux m'amuser

et rencontrer des enfants comme moi. Je passe ma journée à faire les courses pour les habitants de l'immeuble et je passe mes après-midi à m'amuser dans l'eau», dit Abdel-Rahmane, 10 ans, fils d'un concierge. Pour Ramy, même âge, qui passe ses nuits sous un pont, ce jet d'eau n'est pas seulement une piscine pour lui, mais aussi un endroit pour se débarbouiller.

«LA TENTATION DE NAGER EST PLUS FORTE»

Si ça ne tenait qu'à eux, les enfants feraienr de chaque bassin leur piscine. C'est le cas du lac du jardin public de Madinet Nasr. Ce jardin n'est pas seulement destiné aux habitants du quartier, car certains viennent de loin pour y passer la journée. Et peu importe que ce lac soit sale, dégagé une mauvaise odeur ou soit rempli de détritus. On peut voir des enfants se préparer à faire un plongeon comme des champions dans une piscine olympique. «On passe un petit quart d'heure à ramasser les ordures qui émergent de l'eau puis on commence nos cours de natation», dit Ahmad en sautant. Il disparaît sous l'eau quelques secondes avant de sortir la tête et les mains remplies de sacs en plastique qu'il a récupérés au fond du lac. Avec ses amis, ils se donnent rendez-vous pour initier les plus jeunes à la natation. «C'est gratuit, et c'est l'occasion de se retrouver entre copains et passer un moment agréable. Lorsqu'on vient ici avec nos parents durant les fêtes, on leur montre nos prouesses en matière de natation, surtout que les jours fériés, l'eau est bien plus pro-

pre. Les responsables du jardin prennent soin de le nettoyer avant les fêtes», lance Ahmad, 14 ans. Ce dernier n'habite pas à Madinet Nasr, mais vient exprès de Choubra, un quartier éloigné, mais pour lui, cela vaut la peine de faire ce long trajet.

Les amateurs de la natation gratuite hors de la capitale n'ont rien à envier aux Cairote qui ont une diversité des coins d'eau, car les habitants des autres gouvernorats ont souvent la chance d'avoir une rivière à proximité. En fait, beaucoup de gouvernorats sont traversés par de petits bras du Nil. Des endroits de prédilection des habitants où les femmes se donnent rendez-vous pour papoter, laver le linge ou la vaisselle pendant que leurs enfants barbotent dans l'eau. Y Nager est extrêmement dangereux, car, non seulement on peut se noyer mais aussi attraper la bilharziose. Mais, cela ne va guère empêcher un enfant qui a chaud et qui voit l'eau qui brille devant lui, de ne pas y sauter. «L'été dernier, j'ai perdu un ami très cher, il a plongé et n'est plus remonté. On n'a même pas trouvé son corps. Et ça nous arrive de trouver des parents qui viennent chercher leurs enfants, mais la tentation de nager est plus forte, surtout quand il fait très chaud», dit Salem, 16 ans, qui habite dans le gouvernorat d'Assiout. «J'adore l'eau et je rêve de me retrouver dans une vraie piscine comme celles que je vois sur Internet, toute propre et accessible à tout le monde dans mon village», ajoute Salem, exprimant son espoir et celui des autres jeunes de son village.

Attention, mélanges explosifs dans vos assiettes !



L'ECONOMISTE

L'importation porte de plus en plus sur le bas de gamme. Le vrac constitue 95% de la consommation. Un marché de plus de 1,5 milliard de DH. Notre cuisine est-elle menacée dans ses ingrédients les plus distinctifs? Autrement dit, ses saveurs et ses arômes. A en croire le président de l'Association des conditionneurs des produits alimentaires (Acopa), les importations des épices et aromates portent de plus en plus sur des produits bas de gamme. «Concurrence agressive oblige, rares sont les marchands qui s'adressent de nos jours aux berceaux naturels des bonnes épices», explique Driss Terrab. Au bon vieux temps, la couverture était limitée à des origines réputées pour la qualité de leurs pro-

ducts comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil ou encore le Sri Lanka. Actuellement, d'autres pays s'ajoutent aux fournisseurs traditionnels. Plus grave encore, on n'hésite plus à acheter des produits à taux d'impuretés trop élevés car, moins chers. Une tonne de curcuma à 0% d'impuretés coûte 1.800 DH. Prix qui descend à 1.000 DH/tonne avec un taux de 10%, est-il précisé. Et l'exemple peut être multiplié pour toutes les épices importées à l'état brut ou moulu. Or, le Marocain, c'est connu, aime les plats relevés et n'hésite pas à mettre le prix. «Fort malheureusement l'ère du marchand qui bravait les dangers de la mer de Chine à la quête des épices de qualité est révolue», constate amère une ménagère. Néanmoins, le Maroc se place toujours en tête des consommateurs mondiaux d'épices.

Selon l'Acopa qui relève de la Ficopam (Fédération des industries de la conserve des produc-

ducts agricoles du Maroc), la consommation moyenne marocaine est d'environ 23.000 tonnes/an, soit près de 750 grammes par tête d'habitant. Le chiffre d'affaires brassé, à ce titre, est de l'ordre de 1,5 milliard de DH. Mais reste dominé à plus de 50% par les importations. Elles ont atteint 12.800 tonnes en 2008 contre un volume sensiblement identique l'année d'avant et 13.400 tonnes en 2006. Une bonne partie de ces importations est réexportée à côté du piment doux et des graines de coriandre : 8.700 tonnes en 2008. En tête de liste des produits importés figurent le poivre et le cumin qui concentrent 8.000 tonnes. Ils sont suivis par le gingembre (3.500), la cannelle (1.300), le curcuma (600), le fenugrec (500) et 1.100 tonnes d'épices diverses. Cependant, la production nationale qui porte sur près de 12.000 tonnes est constituée essentiellement du piment rouge (6.000 tonnes), des graines de coriandre (3.500) et du cumin (200). Les divers aromates totalisent 1.000 tonnes. Ces chiffres montrent que cinq produits importés et deux d'origine locale représentent près de 85% de la consommation globale du Maroc. «Deux périodes ont marqué l'évolution de la filière», constate le chef de file des conditionneurs des produits alimentaires. Avant la fin des années 1990, celle-ci était relativement structurée aussi bien à l'importation qu'en ce qui concerne la production locale. La fabrication du piment qui prédomine à raison de 65% était assurée par 9 unités industrielles disposant de marques et d'une qualité reconnue mondialement. «On se souvient des appellations comme L'étoile, Le minaret, Geralda, La rose, Le coq, Témara et bien d'autres», se remémore Terrab. Pas moins de 22 marques se partageaient le marché marocain du piment moulu durant les années 50 et jusqu'à la fin de la décennie 70. «Seule une unité industrielle vivote encore aujourd'hui face à la centaine d'ateliers «artisanaux» qui produisent dans des conditions qui n'ont rien à voir avec les règles d'hygiène les plus élémentaires», s'indigne un professionnel. Au chapitre de la consommation, le volume dépasse de loin les importations et la produc-

tion locale réunies. Une fois les exportations déduites, bien entendu !

«D'où vient alors la différence?» s'interroge Terrab. Tout simplement de la contrebande qui ignore par définition les spécifications physiques et chimiques du produit mais aussi des corps étrangers et autres impuretés. «Au demeurant, constate-t-il amer, le contrôle officiel ne s'intéresse qu'aux marques identifiées». Or, qu'en est-il au juste? Les produits distribués sous forme conditionnée représentent à peine 5% du marché. Tout le reste est en vrac. Quel contrôle subissent les 95% de la consommation quand la quantité conditionnée doit justifier sa qualité et la date de sa fabrication? Dans le cas d'espèce, la vérification des spécifications techniques imposées par la loi n'est possible qu'en faisant recours à l'expertise du laboratoire.

Car toutes les matières étrangères au produit doivent répondre à des taux de tolérance spécifiquement précisés. Aussi, ne faut-il point s'étonner de voir des pratiques frauduleuses gagner l'ensemble d'épices et aromates moulus. Et que des produits bas de gamme y prédominent à l'importation, même formelle. Fini le temps où la cannelle du Sri Lanka faisait la fierté du marché d'épices du coin. Actuellement, on se contente de celle des Seychelles et du gingembre du Nigeria. La différenciation qualitative par marque et par produit d'origine n'est plus de mise. Pourtant, le manque à gagner pour le Trésor se chiffre à quelques centaines de millions de dirhams, rien qu'au titre de la TVA. Et à quelques milliers d'emplois en termes d'activités induites. Sans oublier les risques encourus pour la santé du consommateur. Le cas du colorant artificiel à base de tartrazine est édifiant à cet égard. Un vieux texte remontant à 1959 exige toujours un taux de concentration à pas moins de 60% alors que d'autres pays l'ont fortement diminué et d'autres comme les Etats-Unis et la Norvège ont tout simplement interdit le produit. En Espagne où la consommation de ce colorant est incontournable car utilisé dans la paella, le taux exigé est de moins de 14%

REAL 2000 Promoteur

Appartement à partir de 130 000 DA/m²
possibilité de crédit et paiement par tranches

Met en vente la dernière tour

-Appartements : Type F3, F4, F5
Rez de chaussée et 1er étage :
-Centre commercial avec escalators.
2eme étage :
-Espace de remise en forme + piscine.
-Salle polyvalente.
-Open space.
-Accès ascenseurs privatifs.

RESIDENCE BABA St HUBERT-ORAN
Tel.: 041 247 929
Fax : 041 247 122
e-mail : real2000_dz@yahoo.fr
Siège bureau :
Coop. 18 février N°49 St Hubert, Oran

ETE DE REVE

OUZBEKISTAN

13 jours / 12 Nuitées du 16/08 au 28/08/2015
Pension Complete - Excursions - Visites
Guide Français

Inscription et Reservation
Agence TTS
5, Rue Jean-Marie Laribere Oran
Tél : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25
Mili voyage Alger : 021 63 36 43 / 44 / 55

NE VOUS Y PRENEZ PAS A LA DERNIERE MINUTE

PENSÉE

A la mémoire de
ADDA DJEFFAL Mohamed

(Le père de mes enfants). Une année depuis ton départ, nos coeurs sont inconsolables et tu nous manques énormément. Sans toi tout semble vide (et sans fin). Rien ne peut le remplacer ni être comme avant. La peine est immense et ton absence, ta courte vie auprès de nous a été si chère et bénie, mais ALLAH a voulu t'avoir dans Sa Demeure Eternelle et Sa Volonté est la plus grande nous revenons « INCHA'ALLAH » et cet espoir nous réconforte. Qu'ALLAH accepte nos prières et nos vœux et nous aide et surmonter notre chagrin. Sois en paix (mon cher époux et père de mes enfants).

Ta femme et tes enfants et tes gendres et tes petits-enfants, ainsi que tes amis Hadj Benaouda, Larbi Aachebeze, les familles Abdelhalim et Mebarbèche qui ne t'oublieront jamais.

La famille ADDA DJEFFAL



SOCIETE ALGERIENNE DE REMPLISSAGE DE GAZ
« S.A.R.G. »
Aïn Beïda Cne Hammam Bouhadjar Aïn Temouchent

RECRUTE

1 - **Pneumaticien**
• B.T.S. ou équivalent
• Expérience minimale de Cinq (05) années

2 - **Electromécanicien**
• B.T.S. ou équivalent
• Expérience minimale de Cinq (05) années

3 - **Magasinier**
• Niveau Secondaire ou équivalent
• Expérience minimale de Cinq (05) années
• Maîtrise de l'outil informatique

N.B. / * Les candidats doivent être résidant dans la wilaya d'Aïn Temouchent et âgés de 35 à 40 ans.
* Lettres de motivation plus C.V. à adresser à B.P. n° 142 Aïn Temouchent.

Le MERIDIEN
ORAN HOTEL & CONVENTION CENTRE

RECRUTE

- 01 Responsable Technique
- 01 Médecin Généraliste
- 01 Coordinateur Informatique
- Assistante Administrative
- Technicien Froid et Climatisation
- Boulanger / Viennais
- Massothérapeute et Esthéticienne
- Auditeur de Nuit

Envoyez votre CV, en précisant le poste dans l'objet de l'email / fax, à : recrutement.oran@lemeridien.com / Fax : 041 984 024
Postulez directement sur notre site internet pour toutes nos offres : www.lemeridien.jobs

Constructions et extensions illicites à Béthioua Opérations de démolition à partir du mois prochain

D. B.

Une opération de démolition d'un premier quota d'une vingtaine de constructions et extensions illicites est programmée à partir du mois d'août dans les localités de la commune de Béthioua, apprend-on de sources proches de la commune. Il s'agit d'une première vague de démolitions qui s'étalera tout au long de l'été et qui ciblera 53 constructions et extension illicites, dont une grande partie se situe dans la localité de Aararsa. Les familles qui occupent ces constructions avant 2007 seront relogées dans la cadre du programme de la résorption de l'habitat précaire. Ces démolitions interviennent en application des instructions du wali d'Oran relatives à l'éradication des bidonvilles. Dès son installation à la tête de l'exécutif de la wilaya, M. Zaâlane a affirmé la volonté des pouvoirs publics de débarrasser la deuxième ville du pays des taudis qui entraînent des commerces et un trafic profitable à certaines personnes aux dépens de la ville. Des personnes de tout bord et surtout

venant des wilayas limitrophes s'implantent quasi quotidiennement dans ses bidonvilles. Le plus grand nombre des constructions illicites a été recensé dans les communes d'Es-Senia et Bouâma (ex-El Hassi). La dynamique que connaît le secteur de l'habitat et la connaissance des programmes confortent les autorités locales dans la volonté d'éradiquer totalement les constructions précaires. Les autorités locales veulent désormais en finir avec la mafia des bidonvilles. Pas moins de 155 bidonvilles ont été recensés à travers les différentes communes de la wilaya. Ces maisons de fortune sont réparties sur trente bidonvilles. Il a été décidé de ne reloger que les familles recensées en 2007. Si les pouvoirs publics semblent fermement décidés à en finir définitivement avec les bidonvilles et les constructions illicites qui ceinturent complètement Oran et ses environs, la multiplication des opérations de relogement des familles dans le cadre du plan de lutte contre l'habitat précaire a ouvert l'appétit à de nombreux citoyens qui ont érigé de nouvelles baraquas dans

l'espoir de bénéficier d'un logement social. Il y a lieu de rappeler qu'en mars dernier, toujours dans la daïra de Béthioua, les services de la wilaya d'Oran avaient procédé à la démolition de 38 constructions illicites en cours de réalisation au village dit « Djefala » ainsi que plusieurs clôtures entourant d'autres parcelles détournées dans le but d'y construire des habitations. Selon un communiqué des services de la wilaya, l'opération de démolition s'est déroulée sans incident. Une campagne de démolition des constructions illicites a été lancée en janvier par les services communaux d'Aïn El-Turck et a ciblé 30 constructions illicites réparties sur 10 plages. En 2014, pas moins de 2.500 constructions illicites ont été rasées dans les communes de Mers El-Hadjadj, Bir El-Djir, Mers El-Kébir, Bousfer, Es-Senia, El-Hassi, entre autres. La majorité partie de ces constructions ont été érigées sur des terres agricoles ou sur des terres dépendant du domaine forestier. Les mêmes sources affirment que près de 4.000 constructions illicites, érigées sur le domaine forestier, ont été démolies ces quatre dernières années.

309 policiers promus à des grades supérieurs

K. Assia

C'est sous le slogan police algérienne écoute et distinction que la sûreté de wilaya d'Oran a célébré hier le 53^e anniversaire de la création de la police nationale coïncidant avec le 22 juillet de chaque année. Cette cérémonie à laquelle ont pris part le wali d'Oran, M. Abdelghani Zaâlane, le chef de sûreté d'Oran, le contrôleur de police Nouasri Salah, les autorités civiles et militaires, le corps de la justice, le mouvement associatif et les membres de l'APN, a été une occasion pour rappeler davantage les efforts consentis par l'Etat afin de hisser cette institution au rang de la modernisation comme l'a clairement souligné le message adressé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales aux policiers d'Oran. Nous avons tracé des objectifs lesquels

La SEOR nous écrit

Suite à la parution de l'article intitulé « Des habitants dénoncent des perturbations de l'AEP » dans votre édition du 16 juillet 2015, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer en lieu et place de l'article les précisions suivantes :

Nous avons l'honneur de vous informer que nos services techniques se sont déplacés à l'immeuble n° 34 du Bd Marceau pour déterminer le problème relatif à l'alimentation en eau potable. Selon un abonné du 2^e étage, le bâtiment était alimenté par le biais d'un surpresseur qui refoulait directement

dans le réservoir situé à la terrasse. Actuellement, le surpresseur est à l'arrêt depuis plusieurs mois et aucune initiative de la part des résidents de l'immeuble pour réparer la pompe. Dans le même contexte, nous vous informons que la clé de la niche et la clé de l'endroit qui abrite le surpresseur se trouvent actuellement chez un habitant de l'immeuble.

A cet effet, la SEOR n'est pas habilitée pour intervenir dans ce genre de situation et le problème est considéré interne.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Chut



A lors quoi de nouveau? Il n'y a pas tous les jours des nouvelles. Le pays qui bégaie. La famille qui resasse, toujours, les mêmes histoires. Les amis ou collègues qui sont, comme tous, à rechercher des nouvelles partout. En fait, c'est à cet instant que la rumeur s'installe. Comme on n'a rien de nouveau, on crée de la nouveauté. Le problème de la rumeur c'est que, souvent, elle est plutôt négative. Comme si le tableau doit-être noirci pour pouvoir intéresser les gens. Comme si, la pitié créée de l'apaisement à celui qui en a pour les autres. Des chercheurs ont approfondi le sujet de la rumeur dans différents domaines et ont conclu que la rumeur est la création d'une « chaîne de sujets » qui se passent une histoire de bouche à oreille, sans droit à la répétition ou à l'explication ; à la fin, on compare l'histoire racontée par le premier sujet et celle racontée par le dernier ; naturellement, l'histoire est au mieux tronquée, au pire défor-

comme le SMS – le plus rapide des moyens pour véhiculer des infos. A tel point, qu'on avait l'impression que la nouvelle avait été délivrée, de la première personne du début de la chaîne à la dernière à son extrémité. Pour vérifier sa véracité, on pouvait s'accrocher car il fallait remonter la chaîne de la fin vers le début. Je vous laisse imaginer les déformations s'accumuler, à chaque étape, dans l'autre sens. Plus aucun sens en vérité. Cela rappelle l'opacité des sociétés – à la fin on ne sait pas, vraiment, à qui elles appartiennent.

L'exemple de certains armateurs est le plus significatif. Lors de catastrophe maritime, les recherches des responsables peuvent prendre un certain temps, le passé nous l'a déjà prouvé. Pour la rumeur, on n'a pas besoin d'être un escadreur mais plutôt avoir l'âme d'un « clash heure ». Cela peut servir. Mais ne le répétez pas. Allo Allo – flixi li.

Association d'aide aux malades

en difficulté, AADM

Vacances en France pour des enfants de la lune et des cancéreux

D. B.

puis mars 2015 et c'est là une occasion pour moi de remercier le Premier ministre qui n'a pas hésité à intervenir pour permettre le transfert de la malade en France », souligne M. Bendjelida.

Dans le cadre de son programme annuel d'action, l'association d'aide aux malades en difficulté organisera en collaboration avec l'association des enfants cancéreux à partir du mois d'août prochain une colonie de vacances au profit des enfants cancéreux et des enfants de la lune, apprend-on auprès du président de l'association M. Bendjelida Sid Ahmed. « Un premier groupe de 25 enfants atteints de cancer s'envolera le mois prochain à destination de Montpellier pour un séjour dans le cadre d'une colonie de vacances », indique le responsable de l'association. Ce dernier signale que ces enfants viennent de différentes wilaya de l'Ouest et du Sud. Durant le même mois d'août, un deuxième groupe de 12 enfants de la lune (atteints d'une maladie génétique rare nommée Xeroderma Pigmentosum), s'envolera à destination de la ville de Lyon pour un séjour de plus d'une dizaine de jours.

Par ailleurs, durant les huit premiers mois de l'année en cours, l'association a envoyé plusieurs malades pour des soins en France, notamment des malades atteints du cancer et ce avec la collaboration de médecins franco-algériens membres de l'association et le soutien de plusieurs donateurs et l'aide précieuse du consulat de France pour l'octroi rapide des visas. A ce titre, le président de l'association signale que le cas de l'enfant Zahia atteinte de plusieurs maladies a été pris en charge grâce à l'intervention personnelle du Premier ministre, M. Sellal, et du wali d'Oran. « L'enfant est sous traitement de

Transport aérien Aigle Azur annonce sa nouvelle stratégie

S.M.

daires au lieu de sept. La compagnie compte aussi ouvrir une nouvelle liaison vers le Portugal pour relier l'aéroport d'Orly à celui de Faro avec deux vols par semaine (jeudi et dimanche). D'autres nouveautés feront leurs entrées avec l'ouverture de deux nouvelles liaisons en Afrique entre Paris Charles-de-Gaulle et Sal, au Nord du Cap-Vert, opérée une fois par semaine le samedi, et entre Marseille et Dakar à raison de 2 vols par semaine, les samedis et lundis. La compagnie française dessert actuellement Bamako, au Mali, où elle maintiendra cet hiver son 3^e vol hebdomadaire au départ d'Orly Sud, lancé cet été. Aigle Azur est déjà présente sur 27 destinations prisées, desservies par 300 vols par semaine. À travers ces nouveautés qui sont disponibles à la vente dans les jours à venir pour des ouvertures de lignes dès fin octobre et mi-décembre, Aigle Azur montre qu'elle est résolument tournée vers l'avenir et confirme sa volonté de poursuivre son développement et ses investissements afin d'accroître davantage ses options de voyage proposées à ses passagers.

Un véhicule volé à Bousfer récupéré à Oran

Un véhicule de marque Peugeot 205 volé la semaine dernière à Bousfer-Plage a été finalement récupéré avant-hier à Oran. Les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine de Bousfer ont réussi à identifier l'auteur et l'on arrêté à

Oran. Selon les services de police, il s'agit d'un repris de justice répondant aux initiales de S.M., âgé de 32 ans. Il a été présenté hier devant le magistrat instructeur. A l'issue de son audition il a été placé en détention provisoire. R. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Harir Fatma, 46 ans, Tighennif

Bahmani Salah, 56 ans, Es-Senia

Djebbar Messaouda, 99 ans, USTO

Chenak Aïcha, 59 ans, Oued Tlélat

Horaires des prières pour Oran et ses environs

07 chouel 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h23	13h10	16h59	20h19	21h52



AÏN TEMOUCHENT

L'IRM opérationnel avant la fin de l'année 2015

Mohamed Bensafi

Le nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique nucléaire (ou IRM) de l'établissement hospitalier (EH) Dr Benoïda Benzerdjeb d'Aïn-Temouchent, sera opérationnel, au plus loin, lors du 4ème trimestre 2015, c'est ce que l'on a appris auprès d'une source proche de cet hôpital. Cet appareil sera consacré exclusivement, dans une première phase, aux malades hospitalisés dans cet hôpital. La mise en service de cet appareil d'IRM sera principalement dédiée à l'imagerie du système nerveux central (cerveau et moelle épinière), musculo-squelettique, cardiovasculaire et en imagerie des tumeurs. Les travaux d'aménagement d'une unité au service de radiologie centrale de l'hôpital ont pris fin en janvier dernier. Ce service, qui connaît une présence médicale et paramédicale H24, est composé de deux grandes salles

de 04 lits et de 08 box individuels, soit une trentaine de places pour patients. Des travaux d'isolation et de blindage électromagnétique avaient été réalisés pour assurer à cet appareil un environnement exempt de toute pollution électromagnétique. L'IRM nécessite un champ magnétique puissant et stable produit par un aimant supraconducteur qui crée une magnétisation des tissus par alignement des moments magnétiques de spin. L'IRM, qui repose sur le principe de la résonance magnétique nucléaire, et qui ne fait pas appel à des prélèvements de sang préalables, est une technique non invasive d'imagerie médicale d'apparition relativement récente. Elle permet d'obtenir des vues en 2 et 3 dimensions de tout le corps humain et s'applique notamment à l'exploration du système nerveux central pour diagnostiquer les maladies du cerveau et de la moelle épinière, des systèmes musculo-squelettiques, cardiovasculaires et des affections tu-

morales. Cette opération de dotation en équipements médicaux de haute technologie a été accompagnée de ressources humaines spécialisées. Le personnel qui devra faire fonctionner cet appareil va bénéficier d'une formation. Des médecins suivent un cycle de formation à l'étranger alors que des radiologues de la wilaya devront être formés sur le tas dans le cadre de la formation en résistant spécialisée en radiologie. L'acquisition de ce nouvel appareil aurait coûté une quinzaine de milliards de centimes au secteur de la santé. Rien devant la disponibilité, à Aïn-Temouchent, d'un tel appareil de dernière génération qui permettra d'éviter à l'avenir les longs déplacements vers des CHU limrophes et autres tracasseries pour les nombreux malades de la wilaya. Enfin, il est prévu que les capacités d'accueil du service d'oncologie médicale de cet EH doublent voire triplent, et ce, en raison du nombre de cas de cancers qui augmente chaque année dans la wilaya.

CHLEF

Les premiers de la classe et des directeurs récompensés

Abbad Miloud

Le centre culturel islamique de Chlef a abrité dernièrement une cérémonie organisée à l'intention des élèves ayant réussi avec brio aux examens de fin du cycle primaire, du brevet d'enseignement moyen (B.E.M.) et du baccalauréat pour cette année scolaire 2014/2015, en présence des autorités locales, avec à leur tête le wali, des parents d'élèves et plusieurs autres invités. Des récompenses de valeur ont été offertes aux élèves ainsi qu'aux directeurs des établissements scolaires, pour les trois paliers, qui se sont distingués par les taux de réussite.

Pour le cycle primaire, 20 élèves ont été récompensés, 5 d'entre eux ayant obtenu une moyenne de 10/10, les 15 autres une moyenne de 9,90/10. Trois établissements ont connu un taux de réussite de 100% avec un nombre d'élèves important. Il s'agit des écoles primaires Zidane Abdelkader et M'hamedi Mohamed (com-

mune de Chlef) et si Mansour (commune de Abou El Hassen).

Pour le BEM, 17 élèves ont été récompensés. Un a obtenu une moyenne de 19,18/20, une autre 19,12/20 et les 15 autres oscillant entre 18,42 et 19,06/20. Le taux de réussite avoisine 60%.

Trois établissements se sont distingués. Il s'agit des collèges de Breira qui a enregistré un taux de 97,89%, Kenane Mohamed de Taougrit d'El Marsa avec un taux de 95,56%. Il est à signaler que le deuxième établissement s'est distingué également avec un taux de 100%, l'année scolaire 2012/2013.

Les trois premiers élèves auront droit à un séjour à l'étranger, pris en charge intégralement par le secteur de la jeunesse et des sports.

Concernant le baccalauréat, la première appelée sur le podium est l'excellente élève Meghraoui Faïrouz, du lycée Mohamed Bouaïssi de Chlef, qui a obtenu une moyenne générale de 18,22. Elle est suivie de Kara Achira Imène Selmi, du même établis-

sement, avec une moyenne de 18,09. La troisième place est revenue à Zemouri Zina, du lycée El Hadj Miloud Abdelhamid de Chlef, avec une moyenne de 17,93. Le nombre total des bacheliers récompensés était de 21.

La jeune Faïrouz, première dans la wilaya de Chlef, a occupé une place honorable au niveau national.

Il est à signaler que Chlef a atteint un taux de réussite de 54,50% contre 47,61% l'année passée, dépassant ainsi le taux de réussite au niveau national. Les trois établissements qui se sont distingués sont les lycées Khentache Mohamed de Harchoune, El Khawarismi de Chetitia et Bouali Mohamed d'El Abiad Medjadja avec respectivement des taux de réussite de 74,30%, 71,30% et 70,78%.

Plusieurs mesures ont contribué à ce saut aussi bien quantitatif que qualitatif, parmi lesquelles les réalisations des infrastructures scolaires des dernières années, jugées performantes.

TINERKOUK

1,5 milliard de dinars pour l'électricité

Diverses opérations ont été réalisées ces trois dernières années à Adrar pour améliorer l'alimentation en énergie électrique des populations des deux communes de la daïra de Tinerkouk, a-t-on appris mercredi de la direction de la société de distribution d'électricité et du gaz (Sogelgaz). Ces actions, d'un montant de plus de 1,5 milliard de dinars, ont permis d'assurer une meilleure qualité des prestations de services, d'améliorer la distribution de l'électricité et de répondre ainsi à une demande croissante en cette source d'énergie, notamment en période estivale, a indiqué le responsable de la société à Adrar, Chaabane Abdellah. A ce titre, un lot de 36 nouveaux transformateurs électriques souterrains de moyenne tension (MT) ont été mis en service, en plus de la réalisation d'une nouvelle ligne de départ souterraine sur 4 Km à partir du transformateur principal de la commune de Tinerkouk, afin de sécuriser et de renforcer le réseau dans cette collectivité. Ces ins-

tallations s'ajoutent à l'ancienne ligne de départ à partir de la centrale électrique de la commune de Timimoune sur une distance de 75 Km, a-t-on expliqué. Dans le cadre du programme d'urgence 2015, la commune de Tinerkouk, située au nord de la wilaya d'Adrar, a bénéficié d'une autre opération de réalisation de cinq (5) transformateurs électriques d'une capacité de 630 KV, et d'une ligne de départ électrique aérienne d'une capacité de 30 Kw, à partir de la commune de Timimoune, longue de 62 km, a signalé la même source. Ces opérations de renforcement des capacités électriques dans cette région ont eu impact «positif» sur l'alimentation de la population locale en matière d'électricité, a estimé un élu local.

«L'approvisionnement en énergie électrique a enregistré une nette amélioration dans cette région de la wilaya, par rapport aux années précédentes», a indiqué à l'APS le président de la commune de Ksar Kadour, Edine Mohamed.

Le centre de vacances de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), structure familiale située à Marsat Ben M'Hidi, à l'extrême ouest du pays, a été officiellement inauguré lundi dernier par Dr. Tidjani Hassan Haddam, directeur-général de la CNAS, en présence du Dr. Mustapha Ghanmi, secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale (affiliée à l'UGTA), et Dr. Sidi-Mohamed Acimi, directeur de l'agence CNAS de Tlemcen. Après un vaste programme de rénovation et d'entretien lancé durant la période hivernale de l'année 2015, et financé par le fonds des œuvres sociales de la sécurité sociale, ce centre de vacances de Marsat Ben M'Hidi fête cette nouvelle saison estivale en faisant peau neuve, pour contenir, du 20 juillet au 30 août 2015, des familles de travailleurs de la CNAS qui viennent de l'Est, Sud, Centre et Ouest du pays. Posé sur le mont M'kam, sur les hauteurs de la ville balnéaire de Marsat Ben M'Hidi (limite de la plage marocaine de Saïdia), les trente bungalows de ce centre de vacances, qui offrent une quiétude et un panorama exceptionnel sur le rivage de la mer méditerranéenne, ont bénéficié d'un lifting spé-

TLEMCEN

Un nouveau recteur à l'université Abou Bekr Belkaïd

Khaled Boumediene

sollicitait tout le temps. J'ai tenu à vous annoncer cette décision d'octroi de 80 logements aujourd'hui au lieu de septembre prochain pour que Monsieur Ghouali, qui a toujours servi l'institution, le sache avant son départ !», a notamment indiqué le wali de Tlemcen. Intervenant pour exprimer ses sentiments sur son départ de l'université de Tlemcen, M. Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations extérieures. Il remplace Noredine Ghouali, nommé directeur général de l'enseignement au niveau du MERS. Pur produit de l'université de Tlemcen, Mustapha Djaâfour est professeur en génie civil. Il a été depuis 2008 vice-recteur à l'université de Tlemcen, chargé des relations

BLIDA

La police en fête

Tahar Mansour

A l'occasion du 57^e anniversaire de la création de la Police algérienne, la Sûreté de wilaya de Blida, a voulu faire les choses en grand et a initié plusieurs manifestations, à l'intention de la presse et des citoyens. Au siège de la SW, les journalistes ont été conviés à suivre la présentation des bilans des différentes interventions des services de police, à travers le territoire de la wilaya puis, une fête pour la remise des grades aux nouveaux promus, a été organisée.

Les représentants de la

372 trafiquants de drogue écroués

Tahar Mansour

A u prix de mille efforts et mille dangers, les lieux de la police, dépendant de la Sûreté de la wilaya de Blida, ont mis fin aux agissements de

presse locale se sont rendus à Ouled Yaïch où des «portes ouvertes» ont été initiées pour présenter, au public, les moyens matériels mis à la disposition de la police pour une meilleure efficacité dans son travail.

Ainsi, nous avons pu voir le matériel d'identification instantanée utilisé par les patrouilles de police qui peuvent savoir, au moment même de l'identification si le suspect, humain ou véhicules, fait l'objet de recherches de la part de la Justice. Il y avait aussi les différentes valises de matériel utilisé par les services de police scientifique pour

l'identification des cadavres, la prise d'empreinte et la recherche d'indices sur les lieux des crimes et délits. Des citoyens étaient aussi présents sur les lieux et demandaient des explications sur le matériel présenté et se montraient très intéressés par ces méthodes modernes d'investigation. Enfin, les responsables de la SW de Blida ont procédé à la remise de grades à 124 nouveaux promus dont 2 commissaires principaux, 6 commissaires de police, 17 inspecteurs principaux, 2 brigadiers chefs et brigadiers de police.

482 trafiquants de drogue dont 2 femmes et 5 mineurs et 372 d'entre eux, ont été placés en détention provisoire. Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation et la détention de stu-

péfants, les différents services de police ont procédé à la saisie de près de 105 kg de kif traité, au cours du 1^{er} semestre 2015 ainsi que de 6.936 comprimés de psychotropes de différentes marques.

EL-OUED

Des renforts pour la formation professionnelle

Quatre nouvelles structures de formation ont été réceptionnées, en 2015, dans la wilaya d'El Oued, en prévision de la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre), a-t-on appris des responsables locaux du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP). Il s'agit de 3 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), répartis entre les communes d'El M'Ghair, Djamaa (région de Oued Righ) et Hassani Abdelkarim (région de Souf), en plus d'un centre de la formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), réalisé dans la commune frontalière de Taleb Larbi, destiné aux populations nomades, a expliqué le directeur du secteur, Belkacem Ghaskili. Une enveloppe de plus de 1.097 millions

de dinars a été consacrée à l'étude, la réalisation et l'équipement des ces structures, relevant du secteur de la Formation, inscrites dans le cadre du Plan quinquennal (2010-2015), a ajouté le même responsable. D'une capacité globale de 300 postes pédagogiques et de 120 lits, pour chacun d'eux, ces nouveaux établissements offriront des spécialités de formation adoptées aux spécificités de chaque région. L'institut d'El M'Ghair assurera une formation dans le domaine des techniques de l'administration et de gestion, tandis que celui de Djamaa sera spécialisé dans les métiers de l'agriculture et l'institut de la commune de Hassani Abdelkarim assurera une formation dans les métiers de l'eau et de l'environnement, selon ce responsable.

Le secteur sera renforcé dans l'avenir par d'autres établissements de formation inscrits au titre de l'actuel quinquennat (2015-2019), dont notamment, 4 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), 12 centres de formation et d'apprentissage (CFPA), prévus dans le cadre de la généralisation de ces structures de formation à travers les 30 communes de la wilaya, en plus d'un centre de formation destiné aux personnes aux besoins spécifiques, a fait savoir le DFEP. La programmation de ces structures vise à offrir des opportunités de formation au profit des jeunes de la région, notamment ceux des régions enclavées, dans toutes les spécialités, en rapport avec les exigences du marché local de travail, a-t-on signalé.

DJELFA

Le cinéma revient

Une commission chargée de la relance du cinéma algérien, à travers l'étude des infrastructures, du financement et des lois régissant le septième art a été installée, récemment, par le ministère de la Culture, a annoncé, lundi soir, à Djelfa, le ministre du secteur, Azzedine Mihoubi.

M. Mihoubi qui a donné à Djelfa le coup d'envoi de la manifestation «Ciné-ville», a précisé que cette commission se penchera, notamment, sur les questions relatives aux salles de cinéma, au financement et aux lois régissant le marché du cinéma telles que la distribution et les assurances accordées aux distributeurs». Cette commission va, également, s'intéresser aux textes traitant de la production et de la formation cinématographiques, a-t-il ajouté, soulignant que la relance du septième art nécessite la mise en place de formations spéci-

fiques dans les métiers du cinéma tels que le son, l'image et l'éclairage. «Dénormes efforts doivent être consentis pour faire revivre le cinéma algérien», a déclaré M. Mihoubi qui a ajouté que ces efforts portent, entre autres, sur la récupération des salles de cinéma qui peuvent assurer des projections et qui sont au nombre de 75 recensées à l'échelle nationale. Il est, d'ores et déjà, prévu de confier la gestion des salles de cinéma et des cinémathèques, appartenant au secteur de la Culture, à des entreprises rattachées au ministère de tutelle. Cette démarche permettra de doter ces structures en équipements de projection modernes, a-t-il observé, signalant, à propos, des salles fermées, que plusieurs wilayas ont été contactées en vue de leur mise sous tutelle du ministère de la Culture qui procédera à leur réhabilitation et réaménagement. Abordant

la question des sites archéologiques, le ministre a rappelé qu'une carte nationale des sites archéologiques est en cours d'élaboration par la direction du Patrimoine de son département et que l'opération de classement des sites, en vue de leur préservation se poursuit. A ce propos, il a souligné que la restauration de la Casbah d'Alger est le «plus lourd» dossier de cette opération de classement et de préservation des sites historiques, et qu'il fait l'objet d'un suivi direct par le Premier ministre. Le premier jour de la manifestation «Ciné-ville» abritée, en parallèle, par les wilayas de Batna et de Blida, a été marqué par la projection du film documentaire «Alger vue du ciel», réalisé par l'Agence nationale pour le rayonnement culturel en collaboration avec la société 'Hope' pour la production cinématographique, basée en France.

ALGER

Transport maritime vers Ain Bénian: c'est parti !

Le programme d'exploitation estivale de la ligne de transport urbain maritime d'Alger, reliant la Pêcherie au port d'El Djamilia (Ain Bénian), a repris, mardi matin, avec la mobilisation de 2 bateaux d'une capacité totale de 670 passagers.

Les 2 bateaux, affrétés par l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), vont assurer 15 navettes quotidiennes de dimanche à jeudi durant la période allant du 21 juillet à début septembre, annonce l'ENTMV, dans un communiqué consulté par l'APS et placardé aux quais de la Pêcherie. Le premier départ aura lieu à 7h à partir d'El Djamilia et à 8h15 de la Pêcherie d'Alger, tandis que le dernier départ est programmé à 17h30 à la Pêcherie et 18h45 d'El Djamilia, indique le communiqué, à l'intention des voyageurs. Inaugurée dans sa phase pilote, en juin 2014, cette ligne de transport maritime n'était pas accessible aux voyageurs, le dimanche, jour de repos hebdomadaire, de l'équipage italien du bateau 'Captain Morgan'. Pour l'été 2015, l'ENTMV a décidé d'as-

surer la continuité du service durant le week-end en mobilisant, selon la même source, le premier navire, le vendredi et le deuxième, le samedi, toujours au même tarif de 50 DA la traversée par personne. En fin de semaine (vendredi et samedi), le premier départ est annoncé à 8h15 à la Pêcherie et à 9h30 à El Djamilia, alors que le dernier est programmé à 17h15 au port d'Alger et à 18h30 à Ain Bénian.

Réclamé dès l'ouverture de la ligne qui a fonctionné avec un seul bateau jusqu'en décembre 2014, le renforcement, cet été, des moyens de transport par l'affrètement d'un deuxième navire a été beaucoup apprécié par les voyageurs.

«Avec un deuxième bateau, l'exploitant peut réaliser plusieurs navettes durant la journée et pour nous la durée d'attente sur les quais sera réduite de 2 heures en moyenne à une demi-heure», indiquent un groupe de jeunes qui s'apprêtent à se rendre à Ain Bénian. Annoncé à l'inauguration de la ligne par l'ancien ministre des Transports Amar Ghoul, le projet d'acquisition

MÉDÉA

Des virées en bord de mer pour 1.500 jeunes

Pas moins de 1.500 jeunes issus de différentes localités de la wilaya de Médéa, vont bénéficier de sorties créatives, à la faveur du programme estival, mis sur pied par la direction locale de la Jeunesse et des Sports, a-t-on appris, auprès de cette structure. Des virées en bord de mer et des sorties aux sites naturels et archéologiques seront organisées, durant la période estivale, au profit de ces

jeunes qui auront, ainsi, l'occasion de se détendre et découvrir, en même temps, les beaux paysages que recèlent les régions côtières du centre du pays, a-t-on précisé.

L'on apprend par ailleurs, qu'environ 400 enfants ont, déjà, effectué un séjour en colonie de vacances, dans le cadre de ce programme. D'autres vagues d'enfants vont rejoindre, «incessamment» les camps de toile pré-

vus à cet effet. Trois villes côtières, situées, en l'occurrence, dans les wilayas de Boumerdes, Jijel et Mostaganem, ont été retenues pour ce séjour créatif, a indiqué la même source, en faisant observer que le nombre d'enfants ou de jeunes, ciblés par ce programme estival, pourrait être revu à la hausse, avec comme priorité la prise en charge des personnes issues des communes enclavées.

M'SILA

Bientôt à l'abri des coupures d'électricité

Plusieurs opérations, portant sur la réalisation de trois postes transformateurs et sur l'extension du réseau électrique, mettront, bientôt, la commune d'Ounnougha (M'sila) à l'abri des coupures d'électricité, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

Ces opérations profiteront à plusieurs centaines de

foyers situés, notamment, dans les quartiers d'Ahl El Oued, d'El Makman et de Melouza, a précisé cette source, à l'APS. Ces projets de renforcement de la fourniture d'énergie électrique, inscrits en 2014, seront opérationnels «dans les deux prochaines semaines» et permettront d'éviter les délestages, longtemps décriés par la population de cette commu-

ANNABA

400 millions de DA pour l'aménagement du CREPS

Une enveloppe de 400 millions de dinars a été prélevée en vue de travaux d'aménagement extérieur du Centre d'éducation physique et de préparation des équipes nationales (ex-CREPS) de Seraïdi (Annaba), a indiqué mardi, le directeur de la Jeunesse et des Sports, Brahim Yousfi. Les travaux qui consistent à «réqualifier» cette infrastructure, en vue de son exploitation, portent sur le rétablissement

des raccordements aux réseaux d'électricité, du gaz et d'eau potable, la remise en état de l'éclairage, la réfection des voies d'accès et la réhabilitation des pistes d'athlétisme, a souligné le même responsable. La réception de cette structure, implantée sur les hauteurs de Seraïdi, à 900 m d'altitude, est prévue «au premier semestre 2016», a annoncé M. Yousfi, rappelant que les travaux de réalisation

Horaires des prières pour Alger et ses environs

07 chouel 1436

El Fedjr 04h02	Dohr 12h55	Assar 16h45	Maghreb 20h06	Icha 21h40
----------------	------------	-------------	---------------	------------



d'une piscine semi-olympique sur le site sont «totalement achevés», tandis que la salle omnisports de 500 places affiche un taux d'avancement de 80 %. L'achèvement des travaux d'aménagement extérieur coïncidera avec la livraison de deux terrains de football, de la piste d'athlétisme rénovée, ainsi que d'une résidence de 140 lits destinée aux sportifs.

Le centre de Seraïdi qui s'étend sur une superficie de 7 ha, est destiné à recevoir différentes sélections nationales pour des stages et des séjours de préparation.

ANNONCES CLASSÉES



■ Vends Appart F3 - Acté - 3^{me} étage - situé au centre-ville d'ORAN - Rue Tripoli - Tél : 0550.02.17.60

■ Loue / Vends Appart 3 pièces, cuisine, hall - meublé - 1^{re} étage au 24, Bd Abane Ramdane (en face Algérie Télécom) - Tél : 041.33.66.04 - 0553.47.80.76

■ A louer Apparts F2 - F3 et F4, meublés et sans meubles, pour saison estivale et longue durée à ORAN-Ville - Tél : 0559.42.12.54

■ Vds Appart F3 et F4 au 2^{me} étage à Haï Es-Salem et F5 au 3^{me} étage Rue Khemisti - ORAN - Prix raisonnable - Tél : 0559.42.12.54

■ A louer un Appart F4 au 2^{me} étage situé à Haï El Chouhada El Sabah - Pour information appeler le : 0777.14.12.46

■ A louer un Appart F4 - 3^{me} étage - situé à Haï El Chouhada El Sabah - Pour information appeler le : 0675.84.42.30

■ Vends F5 centre-ville ORAN, Rue Mirauchaux, 109 m², 4^{me} étage, Ascenseur - place de garage, vue sur mer - Prix : 1450 - Tél : 0555.11.73.27

■ Vds F4 - Acté - 2^{me} étage, vue sur mer, double façade - 83.50 m² - cuisine équipée, chauffage, clim, ligne Téléph. + Internet - Cité des enseignants 525 Logts Haï Khemisti - ORAN - N° Tél : 0549.75.19.64

■ Vends Apparts : F3 C. SDB R.D.C. bd Benzerdjeb + F3 C. SDB 2^{me} étg. Pl. Victoires + F5 Bd Hammou Boutellis 1^{re} étg. - F4 Bd Front de Mer + F5 1^{re} étg. Rue Med Khemisti - AG BENSAÏD - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Alouer : Bel Appartement F3 neuf, RDC de Ville - équipée - garage 02 voitures - Proximité Eden-plage - Prix intéressant - Tél : 0559.33.88.93

■ Part vend Appart F3 aménagé F4 Tour n° 2 Cité Gde Terre niveau prolongement Mairie des Castors. ORAN. 3^{me} étg. Très ensoleillé. Excel. Voisin. Libre de suite. Tél. Chauffe-eau + Chauf. - Tél. 041.29.62.68

■ Vends un Appart à Maraval (Niveau Villa) luxe. 207 m², 2 façades au 1^{er} étage - Tél. 0542.20.26.85 - Pas de courrier S.V.P.

■ Vends F4 Résidence Hasnaoui, 127 m²+ cave 10 m², 5^{me} étage, Ascenseur, immeuble de 6 étages, un Appart / palier, cité calme et sécurisée - Prix 2,1 M - Tél : 0555.11.73.27

■ Loue F3, 4^{me} étage Haï Yasmine. Très ensoleillé. Immeuble propre. Appart de stationnement véhicule - Contactez Tél. 0673.74.51.00 ou 041.41.36.41

■ Vends un bel Appartement à Saint-Hubert 4^{me} étage. F4, Acté + Livret Foncier. Bon emplacement et très bon voisinage - Veuillez contacter le : 0772.79.46.47

■ A vendre F3 - 4^{me} étage. 75 m². Cité Ahmed Zabana - ARZEW - Ilot 9 Bt 4 E/1. N°17 - Tél. 0661.31.69.53

■ Part. vend Appart 5 P. C.SB + terrasse. Sup. 110 m². Vue panoramique tout confort (Chaud. Clim. Int. Télép.). Refait à neuf à Haï Chouhada (Haï Es-Sabah). Parking. Sur Gd axe de Circulation (Tram / Bus) - Tél. 0555.68.10.41

■ Loue grand F2 neuf 75 m² à Bir El Djir à côté de l'hôpital pédiatrique 30.000 DA - Gardien - Tél. 0560.67.58.63 - 041.65.41.36

■ Vends Appartement à Ténès (W. CHLEF) F3. 2^{me} étage. Ensoleillé. Vue sur mer. Acté. Très bon voisinage. Double portail bois et en fer. Eau 24/24 - Prix après visite - Tél. 0799.75.68.16

■ AG. AGR. 2 M. Akid - V. F2 - F3 - F4 - Villas - L. F3 - F4 meublés - Année - Vacances - CH. F2 - F3 - F4 Achat et Location - Tél. 0560.04.63.79

■ Vends - Echange - Location - Eté : 2 Studios aménagés à un Km du Complexe Andalous El Ançor - Tél. 0542.69.88.72

■ Loue pour saison estivale F2 à Terga-Ville avec toutes commodités (Plage Terga 7 Km - Sassel 17 Km - Beni-Saf 35 Km) Période du 20 Juillet au 30 Septembre 2015 - Tél. 0541.672.712 / 0556.73.04.62

■ Location à l'année Appart F4 à la Cité Grande Terre (Dar Beida - ORAN) 3^{me} étage avec parking surveillé (3 millions 500) - Les frais du notaire à la charge du locataire - Tél. 00.330.680.900.135 / 0561.06.33.96

■ Vends F3 à Akid Lofti avec Eau - Gaz - Elect. / Tél. Clim. Chauffage - 4^{me} étage. Vue sur mer. Libre de suite - Acté - Tél. 0552.355.255

■ Vends ou Loue à ORAN : 2 Appartements F3 de 95 m² mitoyens au 3^{me} étage, 2 façades. Rue Ho Chi Minh, près de Place des Victoires - Tél. 0771.53.77.69

■ A louer à Seddikia - ORAN (à côté de la CNEP) un Appartement F2 transformé en F3 bien aménagé + A louer Local à Haï Sabah 55 m² bien aménagé convient pour toute activité - Tél. 0551.02.74.35

■ A vendre ou Echange F3 - 1^{er} étage - Acté - au centre-ville ORAN. Convent Profession libérale - Tél. 0776.57.31.64

■ Vends Appartement F3 au 2^{me} étage avec garage individuel Haï El Yasmine (2) en face Hasnaoui (cité clôturée avec gardien Jour et Nuit) - louni-immobilier.com - Tél. 0557.40.97.65

■ Loue 2 P.C. au 1^{er} étage dans un immeuble d'un étage colonial - idéal pour un Laboratoire ou autres - Tél. 041.58.21.50 - 0556.93.49.52

■ Vds / Loue Appartement F2 (RDC) avec une grande cour, équipé avec : 1 - Clim. 2 - Ensemble de cuisine. 3 - Chauffe-bain, 4 - Chauffage - à Résidence Soraya - Bouïsseville - Tél : 0540.04.94.83

■ Particulier vend Appartement F2 - Superficie 56,54 m² - 2^{me} étage dans la Résidence Salam en face l'hôpital pédiatrique Canastel - Tél : 0783.18.56.76

■ Vends bel Appartement F4 - 1^{er} étage - Toutes commodités - Avec Désimétement - Situé à Hassi Mefoukh - ORAN - Libre de suite - Tél : 0771.57.09.38

■ Vente F3 Cité 60 Logts Haï Badr - ORAN - Tél : 055.38.34.525

■ Location Appart F4 C. SDB - 100 m² - Rez-de-chaussée. Cité 500 Logts GDYEL - Convient pour Bureau ou Habitation - Contacter : 0661.20.31.86

■ Vends : F2 RDC Haï Zitoune état brut. Prix 7.50 Nég. - F4 1^{er} étage sur grand boulevard (La Rue Khemisti centre-ville - 2 Apparts 1^{re} étg. 190 m² chacun à Castors St-Eugène 2 Mds 200 Nég. - Tél : 0551.66.54.67 - 0771.83.36.30

■ Loue F3 Cité 1063 Logts côté Nv. Hôpital USTO, 14^{me} étage. Tres Comod. Ascenseur. Eau H24. Chauffe-bain. Citerne 1.000 L - Bon voisinage - U : 30.000 DA/mois. Avance 6 mois - Tél : 0561.60.06.99 - 0669.08.94.48

■ A louer F2 - 1^{re} étage Cité Grande Terre - ORAN - Tél : 0553.78.13.00

■ TLEMKEN (IMAMA) : Vds F6 - 200 m² - 3^{me} étage avec cour fermée - interphone - prix après visite - Tél : 0560.79.89.21

■ Vds Niveau de villa F5 - 167 m² - 2^{me} étage sur 3 étages à côté de la nouvelle APC Belgaid - Coopérative Panorama - Tél : 0561.69.87.75 - Prix après visite

■ Location à l'année Appart F4 à la Cité Grande Terre (Dar Beida - ORAN) 3^{me} étage avec parking surveillé (3 millions 500) - Les frais du notaire à la charge du locataire - Tél. 00.330.680.900.135 / 0561.06.33.96

■ A louer P2 RDC à 500 m du Sheraton. Convient pour cabinet médical, études, bureau ou autres... dans quartier résidentiel - Loyer intéressant - Contact pour visite N° Tél : 0551.04.09.98 - Après 18 H

■ TLEMKEN : Vds Appart F3 aménagé F4 situé à Bd Imama Cité 1060 Logts de 88 m² - Tél. 0556.96.56.10 / 0669.39.16.53

■ Vends ou Loue à ORAN : 2 Appartements F3 de 95 m² mitoyens au 3^{me} étage, 2 façades. Rue Ho Chi Minh, près de Place des Victoires - Tél : 0770.95.18.00 - 0775.40.00.40

■ URGENT : A vendre F4 au 2^{me} étage à Canastel Coop. El Moudjahidine. Acté, dans une villa 159 m², 1.650 U Nég. + Loue F3 au 1^{er} étage de Villa 3,5 U/mois Nég. - Tél. 0696.25.10.08

■ Location Appartements : F3 au 3^{me} étage Haï El Yasmine (2) en face Hasnaoui - F5 étage 1^{er} Vieille Mosquée - louni-immobilier.com - Tél : 0557.40.97.65

■ A vendre Appartement F3 à Millenium ORAN. Superficie 100 m². Cuisine et salon, 2 pièces, SDB et WC - Tél : 0778.05.13.39

■ Loue F2 avec grande terrasse, équipé, climatisé, toutes commodités, pour saison estivale à Paradis-plage Aïn El Turck + Studios équipés climatisés à Eden en face Sun House Aïn El Turck - Tél : 0771.12.22.66

■ Vends Appartement F3 - 73 m² - 4^{me} et dernier étage. Etat initial. Cité 216 Logts EPLF - ORAN - Tél : 0560.09.45.69 - 0772.17.97.30

■ Loue F2 avec grande terrasse, équipé, climatisé, toutes commodités, pour saison estivale à Paradis-plage Aïn El Turck + Studios équipés climatisés à Eden en face Sun House Aïn El Turck - Tél : 0771.84.25.21

■ A louer Plus. Apparts F2 et F3 équipés à PORT-SAY / TLEMKEN. Coin tranquille à 200 m de la mer. Prix raisonnable - Tél : 0793.99.81.52

■ A vendre Appart F5 - 140 m² - 3 façades. 06, Bd Abderrezak. ORAN. 3^{me} étage. Possibilité garage individuel 20 m² - Tél : 0778.77.09.92 - 041.74.52.17

■ Vends bel Appart F2, RDC. Avec Cuisine. Toilettes + SDB et grande cour - Valable Bureaux ou Cabinet - Possibilité extension - Acté + Livret foncier - Gambetta. ORAN - Tél : 0555.93.90.15

■ A louer ou à vendre un Appartement F3 meublé, 5^{me} étage à Cap Falcon / Aïn El Turck - Tél : 0542.72.46.39

■ Vente Appartement 73 m² F3 rénové, 2^{me} étage à El Moghoune - ARZEW - Tél : 0557.68.83.50

■ Loue bel Appart F4 meublé à Bouïsseville (Aïn El Turck) à 100 mètres de la plage pour Juillet - Août - Septembre - Pour visites et réservations contacter : 0542.45.03.56 ou 0549.55.00.98 - Prix après visite

■ BENI-SAF : Loue saison estivale Apparts dans une Villa vue S/plage. Toute commodités - Eau H24 - Garage - Tél : 0778.25.17.97

■ A vendre Appartement situé à cité les Falaises Gambetta - ORAN - en face Hôtel Ibis. F3 - 80 m² de surface - Contact : 0555.03.01.36 - 0560.04.92.82

■ A vendre des Appartements F3 et F4 très bien finis immeuble construction neuve de 5 étages avec Ascenseur et très bien situé à côté de la clinique Abed à Medioni - Tél : 0555.33.54.73

■ A vendre F4 - 4^{me} étage. Sup. 86 m² centre-ville d'ORAN à côté consulat d'Espagne Rue Ho Chi Minh (Prix 850 millions) - N° 0540.03.88.32

■ A vendre Résidence F4, bon état, sise MARSA BEN M'HIDI (ex- PORT-SAY) Wilaya de TLEMKEN - Tél : 0662.72.35.73 ou 0776.77.04.54

■ Pour vos vacances, près de la plage de Cap Falcon (Aïn El-Turck - ORAN) loue Apparts F2 et F3 entièrement équipés, terrasses avec vue sur mer, garage. Possibilité location courte durée - Tél : 0774.42.78.56 - 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■ A louer P2 RDC à 500 m du Sheraton. Convient pour cabinet médical, études, bureau ou autres... dans quartier résidentiel - Loyer intéressant - Contact pour visite N° Tél : 0661.23.96.64

■ A vendre appartement Duplex F5 - 210 m² Bir El Djir - ORAN - 3ème étage dans immeuble pris avec toutes commodités - Tél : 0552.52.44.33

■ A vendre des belles Villas avec ou sans Piscine - à : Canastel - Bir El Djir - Fernandville - Belgaïd - Point du Jour - Saint-Hubert - La LOFA... etc. - Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

■ A vendre Maison de Maître R+2 : 7 pièces + garage + puits - jardin de 250 m² à « Les Palmiers » - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■ A vendre Villa 493 m² - Actée - R+1 - avec garage + puits - jardin de 250 m² à « Les Palmiers » - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■ A vendre Villa 493 m² - Actée - R+1 - avec garage + puits - jardin de 250 m² à « Les Palmiers » - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■ A vendre Villa 493 m² - Actée - R+1 - avec garage + puits - jardin de 250 m² à « Les Palmiers » - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■ A vendre Villa 493 m² - Actée - R+1 - avec garage + puits - jardin de 250 m² à « Les Palmiers » - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■ A vendre Villa 493 m² - Actée -

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 23 juillet 2015 25

■ Vends Villa 260 m². Actée + L.F. - R+1. Quartier la LOFA. Libre de suite (Prix après visite) - Tél : 0555.42.13.97

■ AG. NADJET. Vend M.M. : 152 m². R + 1 + cour + jardin - Acte + Livret. 1.1 U. Centre côté Mosquée Boutéliers - 100 m² RDC. 2 F. - Acte - 950 U. Boutéliers - 0552.98.13.81 - 0550.19.61.08

■ Vends Villa à Fernandville. ORAN. R+1 + Studio au 2^{me} étage - S. : 512 m². C. : 260 m². Façade 22 m. Cave + Puits + 2 Bâches d'eau - Garage + Local commercial. Grand Jardin - PO : 9 MDS - PD : 10 MDS négociable - Tél : 0665.72.39.75

■ Vds à Coralès la corniche : Carcasse 2 étages (R+2) entourage fini - 200 m² - Prix intéressant - Tél : 0771.63.70.11

■ A louer Villa F5 à SENIA - N° 0775.46.81.01

■ Vends Villa de 200 m² à Belgaïd, quartier résidentiel, achevée à 80% des travaux - construite en S.-S. + R + 1 - Contactez le 0555.03.33.83

■ Vds belle Villa 260 m². Bâti 185 m² - à 50 m Hôpital. Canastel (Chauf. C. - Clim - B/ea) RC : Hall. Salon. Cuisine. Hammam. WC. SDB. Cour. Jardin. Garage. Local. 1^{re} : Salons + 4 Pces. SDB. WC. Hall. 2^{me} : Salon fini. 90% + Terrasse + Buanderie - Tél. 0550.50.70.94

■ Canastel en plein Bd loue beau Niv. Villa F4 + Loue Studio + Vends belle Villa R+2 + Gar. + Jard. D.F. à bon prix - Tél. 0796.55.79.30

■ Vends Villa coloniale à Cité Protin - ORAN - RDC + 1 + jardin et 2 garages - Sup. 430 m² - en face Mosquée Lalla Khadida - Tél. 0557.22.40.21

■ Vends Haouch RDC + 2 + terrasse + 2 locaux, état moyen, à St Antoine près de la Rue de Tiemcen et le Bd Mascara - ORAN - Tél : 0560.09.45.69 - 0772.17.97.30

■ A louer Maison de Maître R+1 à Cap Falcon / Ain Turck (Corniche oranaise) pour saison estivale - meublée et avec toutes commodités, près de la mer - Tél : 0664.67.72.03 ou 0669.41.30.27

■ Loue Maison individuelle à Cité Protin. ORAN - 240 m² - Libre de suite - Une Cour + Terrasse. Garage deux voitures. 4 Chambres. Séjour + Cuisine...etc. - Tél : 0559.03.47.03

■ Vends Villa (MI) bien située Cité Petit ORAN. 200 m². N.C. R+1 - RDC : Garage. Hall. Cour. Salon. Cuisine. 2 Chambres. WC. Douche - 1^{re} : 4 Pièces. Cour. WC - 2^{me} : Terrasse - P. 35 Nég. - Tél : 0791.98.16.14 - 0794.57.90.19

■ Vends Villa à BENI-SAF - RDC + 2. Vue sur mer - Chauff. Cent. - 2 Jardins + 2 Garages - 3 façades. 600 m² - L.F. + Acte - Convient pour Hôtel ou Société - Tél. 0553.27.41.04

■ Location pour Juillet et Août pour famille des Bungalows en Duplex standing au bord de mer Bousiéville Akid Abbès - Ain El Turck - Appeler de 9 H à 13 H et 17 H à 23 H : 0560.99.02.98

■ A vendre Niveau Villa F4 à Canastel côté hôpital pédiatrique, 3^{me} étage avec terrasse. Sup. 208 m² - Tél : 0672.46.58.18

■ A louer Villa haut standing 580 m² avec piscine, 9 chambres, 3 salons, 4 salles de bain, deux garages... etc. - dans un quartier résidentiel à ORAN - Tél : 0661.10.16.19

■ Vends Villa - Actée - double façade - 126 m². R+1 + terrasse à Coop Panorama Belgaïd / ORAN - Tél : 0559.74.65.68

■ Nous mettons en vente une Villa de 260 m² - R+2 - avec un grand confort - située à MO-HAMMADIA - Wilaya de MASCARA - Tél : 0551.73.28.94

■ A.V. Maison de Maître R+1 à Delmonte (Pièces détachées) ORAN - A.V. ou Echange Ferme (30 Ha) BOUFATIS - Tél : 0551.46.04.46

■ Loue ou Vends : Villa standing R+2 à Trouville 5 pièces + hammam + piscine + Jacuzzi + garage 2 voitures - Tél. 0771.18.96.93

■ Vends très belle Villa cité militaire Canastel 550 m² - Vends belle Villa 145 m² moderne Nouveau Canastel + Loue Villa équipée durée 8 mois USTO côté Pier Import - Tél. 0552.38.71.79

■ A vendre Villa - Sous-sol - R+2 - 243 m² Haï Bouamama - Rocher - ORAN - Tél : 0540.33.80.85 - 0557.38.76.67

■ Vente Maison de Maître - Actée - R+1 avec local commercial - Surface 110 m² - située à Bastié - ORAN - Téléphoner au : 0778.14.38.07

■ Vds Villa 400 m². 2 Faç. R+1 à Haï Chahid Mahmoud (Boudjemaa) avec Gd Dépot 4 m hauteur + 13 Pièces et 2 Cuisines + Gd Salle - Garçon - Prix raisonnable - Tél : 0552.82.58.48 / 0542.94.88.71

■ Cherche Coiffeuse - Loue Salon de coiffure Dames avec Matériel ou sans Matériel à ORAN - N° Tél : 0541.79.06.29 - 0669.62.83.05

■ Dentiste Généraliste (Promo 14/15) cherche Travail dans un Cabinet dentaire - Tél : 0557.46.31.75

■ Salon de coiffure à Cité Petit cherche une Coiffeuse qualifiée - Salaire 20.000,00 DA - N° 0790.82.99.21

■ J.H. 29 ans, Ing. d'Etat en CSC, 05 ans Expér. : Cherche un poste de travail dans une Entrep. étrangère ou étatique - Tél : 0795.33.02.12

■ Restaurant à ORAN cherche : Pizzaïolo - Cuisinier - Serveur - Logement non assuré - Tél : 0550.48.12.09

■ Particulier cherche Femme de ménage - Tél : 0661.21.95.12

■ Entreprise de Nettoyage et d'Entretien recrute Femme de ménage pour un travail à mi-temps de 7 H à 12 H - Contacter le : 0770.12.71.62

■ Société privée sise à ORAN spécialisée en vente de Peinture étrangère recrute des Agents Commerciaux H/F maîtrisant la langue française et l'outil informatique - Tél : 0560.218.479 / 0560.218.713

■ Restaurant - Pizzeria « Le Grand Bleu » recrute : Chef de Rang - Pizzaïolo et Cuisinier - situé 05, Place du 20 Août - Ain El Turck - Mobile : 0664.74.12.73

■ Entreprise publique à Es-Sénia Recrute un Chef Service Comptabilité, chargé de paie - Expérience exigée dans le domaine - Axe de résidence : Oran - Es-Sénia - Envoyer Lettre de motivation + CV au : 041.58.32.09

■ Entreprise publique à Es-Sénia Recrute : Technicien en Electronique - Une Secrétaire de Direction - Expérience exigée dans le domaine - Axe de résidence : Oran - Es-Sénia - Envoyer Lettre de motivation + CV au : 041.58.32.09

■ Société de Taxi recrute des Chauffeurs de Taxis diplômés avec expérience - Tél : 0550.900.122

■ Entreprise de pose de BA 13 recrute des Plaquistes - Envoyer CV + Photo à E-mail : recrutementbatiment21@gmail.com Ou Appelez : 0550.48.66.78

■ Jeune Femme cherche emploi comme Réceptionniste - Serveuse pour l'été Ain El Turck - Tél. 0696.98.82.05

■ Société Agro-alimentaire implantée à El Kermma recrute un Responsable (M. F.) des Ressources Humaines (GRH) sérieux, dynamique et ayant 05 années d'expérience dans le domaine - Envoyer C.V. détaillé : selection31000@gmail.com

■ Cherche MEDECIN BIOLOGISTE ou PHARMACIEN BIOLOGISTE pour l'ouverture de LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES en plein centre-ville d'Oran - Tél : 0553.86.96.06

■ Société privée à Oran Zone Industrielle Bir El Djir cherche Secrétaire maîtrise outil informatique - Tél : 0557.41.02.71

■ Pizzeria Dreams cherche : 2 Plaquistes - 1 Femme de ménage - 1 Serveur - Tél : 0771.99.93.95

■ TLEMCM : Cherche Assistante Commerciale. Maîtrise du français et outil informatique - Envoyer CV au : 043.26.33.33 - Mail : commercial@alphawaed-parapharm.com

■ Institut de beauté au centre-ville d'Oran cherche Esthéticienne - Envoyer CV au : 041.50.40.90 - E-mail : el-wassilacos@hotmail.fr

■ En Bâti à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIAH : Menuisier Poseur en bois - Ouvrier Maçon - Cofreur - Carreleur - Ferrailleur - Métreur Vérificateur - Mécanicien - Électricien en Bâti. (Sous-traitant) - Tél. 0770.98.23.95 - Fax : 041.24.17.20

■ Société de taxi à ORAN cherche à recruter des Chauffeurs de taxi avec diplôme exigé - Contactez-nous au 0782.21.04.00 - entre 10 : 00 et 17 : 00

■ Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - GAMMETTA : recrute Profs retraités Primaria - Moy. - Sec. (T/matières) - Se présenter avec CV

■ Cherche des Couturières possédant une M.A.C. pour travaux à domicile - Tél : 0666.52.79.23

■ Entreprise à ORAN recrute des jeunes Sourdeuses polyvalentes qualifiées et deux Manoeuvres - Résider à ORAN et ses environs - Nous contacter au : 0560.91.31.68

■ Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - GAMMETTA : Recrute Médecin scolaire - Se présenter avec C.V.

■ SIDI BELABbes : Vends Local commercial 55 m² avec sous-sol sur Gde Avenue (Rte d'Oran). Convient P / Bureau - Atelier - Commerce tissus activité - S/Sol peut être utilisé comme Habitation - Acté + L. Foncier - Tél : 0555.09.50.10

■ A.V. Locaux : 40 m², 2 Faç. + 33 m² 2 Faç. + 23 m² 1 Faç. Dar Salam - 38 m² Akid Lofti - 32 m² Yasmine 2 - Loue : 30 m² luxe Millénium + 170 m² Akid Lofti - Tél : 0795.02.70.10

■ Louer Hangar de 180 m² + Local de 200 m² pour dépôt ou autre activité dans une propriété près de la RN ES-SENIA / AIN EL BEIDA - Tél : 0773.40.49.11

■ A louer 02 Locaux : 250 m² chacun pour commerce : un lieu idéal à ES-SENIA - Kara - ORAN - Tél : 0774.45.34.09

■ Loue Local 40 m² - Faux plafond - Rideau électrique : Rue BESSOL Allez Rue ADL Chop Bab Hara - Tél : 0772.54.93.64

■ Pour des raisons de santé, nous cédonons un Fonds de commerce de Boulangerie - Pâtisserie - Viennoiserie situé à Bir El Djir, Rond-point de la Pépinière - Tél : 0551.73.28.94

■ Vends Local 33 m² Cité Ghrib Mohamed (La Marina) à Cap Falcon à 200 m Hôtel Eden, à 5 min de la plage. Convient pour studio - Tél. 0770.91.79.16 - 0772.46.99.84

■ Pour des raisons de santé, nous cédonons un Fonds de commerce de Boulangerie - Pâtisserie - Viennoiserie situé à Bir El Djir, Rond-point de la Pépinière - Tél : 0551.73.28.94

■ Jeune Femme cherche emploi comme Réceptionniste - Serveuse pour l'été Ain El Turck - Tél. 0696.98.82.05

■ TLEMCN (OUJELIDA) : Vends Lot de terrain - Acté - Sup. 255 m² - Tél : 0793.80.51.98

■ A vendre Lot de terrain de 700 m² - Acté - à TAFAROUI - ORAN - Tél : 0771.51.78.15

■ Vends un Terrain nu à Coopérative El-Mousakbel Douar Boudjemaa. Superficie 171,76 m² - 8 m façade - Acté - Electricité, Eau, Gaz - Apel : 0557.62.89.66

■ A.V. : Lot 348 m². Acté. 17 m Faç. Bir El Djir Coop. Noor - Lot 430 m². 2 Faç. Avec Sous-sol. Acté. Ec-kmhl. 23 F x 19 F - Tél : 0550.35.97.91 ou 0770.30.52.44 - Merci - Voir Photo sur Oued Kniss

■ VEHICULES

■ Vds : Berliet TR 280. 10 T. An 76 PL 620 M + 1 Lot P/R Renault 310 + S/R SNVI + Fruehauf + Pièces Fiat OM Di 30 et 65 - ORAN - Tél : 0771.53.77.69

■ A vendre Camion HINO 15 T. - 1984 - état Marche - Tél : 0779.83.26.40

■ Vends 02 Engins Bull Caterpilar D5, 1988 et Nivelouse F. Frish 105. 1980. 02 Lames et Report Arrière. Bon état + Vends F3 - 66 m² - Acté + L.F. à GI Ferradou - Gambetta - Mob. 0771.30.33.47

■ Vends 2 Lots de terrain. Sup. 200 m² et 160 m² à Bouteïl - Vends Terrain 200 m² à Misserghine - ORAN - Tél : 0558.31.76.59 - 0558.37.33.75

■ Vends 7.000 m² (Agricole) - Acté - Clôturé à El Hamouli - El Kema - Senia - ORAN - 4.000 DA / m² - Tél. 0540.99.87.80

■ Idéal pour investissement : Vends Terrain à El Hamouli. Commune Tafrout. W. ORAN. 11 Hectares, 02 hangars + habitation - Puits + Elect. - Acte + LF + Négatif - Future Zone Activité - Tél : 0793.94.06.47 - SVP Courtiers, Agences et Curieux s'abstenir

■ Location Terrain clôturé. Sup. 6.000 m² Zone industrielle Es-Senia. ORAN - Tél. 0561.35.64.20

■ Vends 7.000 m² (Agricole) - Acté - Clôturé à El Hamouli - El Kema - Senia - ORAN - 4.000 DA / m² - Tél. 0540.99.87.80

■ Vds des Lots Terrains à bâtrir, vue panoramique sur mer, zone touristique, sis à HONNAÏNE - W. TLEMCMEN - Sup. 100 m² - Prix 70 Millions - Tél : 0554.52.47.04

■ A vendre à TLEMCMEN : 2 Lots de Terrain de 250 m² et double façade chacun avec P.C. - Situés sur la Rocade à côté de la Cité 2000 Lots filles -

Assainissement

Pas de plan de charges pour les promoteurs de l'ANSEJ

A. Mallem

Selon la déclaration qui nous a été faite hier par le vice-président de l'APC de Constantine chargé de l'assainissement, M. Djamel Daba, les miroco-entreprises chargées de l'assainissement, issues du dispositif de l'emploi des jeunes Ansej, ne bénéficieront plus de plan de charges de la part de la commune comme le maire lui-même leur avait promis à maintes reprises au début de l'année en cours. « Cette décision découle de la nouvelle politique de gestion de l'assainissement adoptée par l'APC, une politique de gestion semi-privé qui s'appuie sur la création d'EPIC. Car, a ajouté notre interlocuteur, le système contractuel adopté auparavant en partenariat avec les miroco-entreprises de jeunes vient d'être abandonné par l'APC et aussi par la wilaya ».

« Cela ne nous étonne pas », ont commenté amèrement les intéressés lorsque nous leur avons communiqué cette information hier. « Nous avons, depuis longtemps déjà, perdu confiance dans les autorités locales et certaines structures de l'Etat », diront-ils.

Aussi, deux d'entre eux, MM. Abdeddaim et Bensaci, ont profité de l'occasion pour nous faire part des derniers développements intervenus sur le plan social et juridique pour ce qui est de la lutte qu'ils ont engagée il y

a environ une année pour réclamer en même temps le paiement des créances qu'ils détiennent sur l'APC de Constantine et réclamer leur droit à des plans de charges dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité de la ville des ponts. « La semaine passée, explique Bensaci, la justice a rendu un jugement en notre faveur en ordonnant le paiement par la mairie des six mois de prestations que nous avons effectuées pour son compte en 2014, ceci en plus du paiement d'une amende allant jusqu'à 5 millions de centimes pour chaque entreprise. Malheureusement, contrairement aux promesses du président de l'APC, M. Rihani, au cas où le tribunal se prononce en notre faveur, nous avons appris que la commune va interjeter appel de ce jugement ».

M. Abdedaïm, lui, a commencé par rappeler le traitement musclé dont ils ont fait l'objet de la part des forces de l'ordre lors de la protestation qu'ils avaient organisée devant le cabinet du wali au début du mois de ramadan et il terminera en signalant que les entrepreneurs ont décidé de porter l'affaire devant le ministère de l'Intérieur. « Certains collègues viennent de s'adresser, à titre individuel, au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avec un rapport complet sur les événements qu'ils ont vécus depuis le départ de la wilaya de M. Noureddine Bedoui », a-t-

il indiqué ajoutant que c'est maintenant l'ensemble des entreprises qui ont décidé d'agir collectivement en « montant » à Alger la semaine prochaine pour faire la même démarche et réclamer leurs droits auprès de M. Bedoui qui, rappellent-ils, était à la base des contrats qu'ils ont signés avec l'APC au temps où ce dernier était à la tête de la wilaya. « Nous demanderons l'application des engagements qui nous ont été faits par l'Etat », ont exigé les gérants des 38 entreprises. Leurs représentants ne comprennent pas que l'Etat puisse déroger aussi facilement « et avec une telle légèreté » à ses engagements envers les jeunes entrepreneurs. « Beaucoup de responsables avec lesquels nous nous sommes entretenus, disent-ils, ont voulu nous faire comprendre que notre abandon par les structures de l'Etat découle de la politique d'austérité décrétée par le gouvernement suite à la chute des revenus pétroliers, mais nous ne croyons pas que ce soit là la véritable explication de notre rejet par les autorités locales de la wilaya de Constantine. Aussi, réclamons-nous des explications plus convaincantes et du travail pour nos entreprises », ont-ils affirmé en gardant espoir que leur dossier sera examiné avec la plus grande attention par les autorités gouvernementales, et à leur tête le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le palais « Al Khalifa » attend la décision de sa création

Depuis quelques temps des bruits courrent dans le milieu de la culture de la ville des ponts disant que les deux grandes structures culturelles de la ville de Constantine qui ont été réaménagées et élevées au rang de palais de la culture, à savoir le palais de la culture Malek Haddad et le palais de la culture Mohamed-El-Aid Al-Khalifa, n'ont pas été pourvus de directeurs pour encadrer leurs activités. Et que de la sorte, des problèmes administratifs ou de fonctionnement risquent de se poser à cause de ce vide dans l'encadrement de ces deux structures culturelles de l'envergure des deux palais en question.

Aussi, pour tenter de vérifier la véracité de ces informations, avons-nous posé la question au responsable du secteur, en l'occurrence M. Djameleddine Foughali, directeur de la culture de la wilaya. Ce dernier, fut très étonné d'entendre les assertions que nous lui avons rapportées. Selon M. Foughali, l'information concernant le palais de la culture Malek Haddad est dénuée de tout fondement. « Pour cette structure, a-t-il affirmé catégoriquement, le problème ne se pose

nullement du moment qu'elle est dirigée par un responsable, de rang de directeur, qui a été officiellement nommé après la fin du chantier de réhabilitation et la dotation de la structure de tout l'équipement dont elle avait besoin. Il s'agit, a-t-il dit, de M. Amar Aziez qui a été muté de la wilaya de Mila pour occuper ce poste et diriger la nouvelle structure qui se compose de 73 travailleurs, y compris le directeur lui-même. En outre, le palais de la culture Malek Haddad qui possède son propre budget de fonctionnement et son programme d'activité, est doté, suivant la réglementation, d'un « conseil d'orientation » présidé par le directeur de la culture de la wilaya.

Quant à l'établissement Al-Khalifa, il a été converti en palais de la culture après qu'il est « vidé » des autres organismes publics et privés qui occupaient des locaux à l'intérieur, et ce pour lui permettre d'être en phase avec sa nouvelle mission qui est celle de grand centre de diffusion du programme de la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 ». Et cette structure qui a été cédée au ministère de la

En définitive, pour M. Foughali les choses sont claires et simples et aucun problème d'aucune sorte ne se pose aujourd'hui pour la gestion de ces deux structures culturelles. A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

07 chouel 1436

El Fedjr 03h50 Dohr 12h41

Assar 16h31

Maghreb 19h52

Icha 21h25

**Le DG du CHU « vide son sac »**

A. El Abci

Le directeur du CHU de Constantine a fait part d'une feuille de route tracée pour améliorer un sombre bilan des différents services qu'il a qualifié, d'ailleurs, de « catastrophique » et ce, lors d'une conférence de presse organisée au siège de son établissement.

Kamel Benyasaad, qui a été installé dans ses fonctions au mois de janvier 2015, a déclaré avoir pour mission de la part du ministre de la Santé d'assainir et redresser la situation qui ne peut chuter plus bas, a commencé par faire état de l'aberration, s'il en est, du comportement d'un chef de service, qui a expulsé, depuis cinq ans, trois professeurs, aux compétences avérées et qui ont fait des formations dans les plus grands hôpitaux de France, dira-t-il. Ce problème est toujours présent et fait l'objet d'un rapport envoyé à la tutelle, ainsi que d'une action en justice, ajoutera-t-il, car ce chef de service se déclare « chez lui et qu'il est le seul maître à bord ».

C'est autant dire, malheureusement, qu'un grand nombre de malades ont été privés d'opérations salvatrices et ce, pour des raisons inqualifiables, soutient-il. Et de souligner, qu'ainsi, en inspectant les matériels et équipements du CHU, il n'a pas été surpris, en découvrant, lors des visites sur le terrain et des études de dossiers, que quatre échographes, ont été « cassés » à dessein et dont le prix unitaire atteint 120 millions de centimes, précisera-t-il. Là aussi, une plainte a été déposée pour « sabotage », sachant que de

nombreux malades sont refoulés de l'hôpital pour cause de matériels prétendument en « panne », les contraignant, ainsi, à voir des cliniques privées pour les analyses. Et de rapporter, dans le cadre de cette relation public-privé, qu'une doctoresse s'est plainte, auprès de lui, de son chef de service qui l'a menacé des pires mesures si elle n'orientait pas, certains de ses patients, vers une clinique privée, tenue par sa femme.

« Mes sorties d'inspections aux différents services, ont révélé que divers matériels médicaux, dont des prothèses, acquis en 2013, pour plus de 3 milliards de centimes, sont déclarés « périmés » sans avoir servi aux patients, une seule fois ! Et d'indiquer, encore, qu'en matière de finances, sur une dotation de 9 milliards de centimes, allouée au CHU, en 2014, pour son fonctionnement, seuls 2% ont été dépensés, alors que le CHU est traîné en justice pour non paiement, dans 450 affaires. En outre, la situation des salaires et primes des travailleurs était loin d'être réglée et j'ai dû me réunir avec les 11 syndicats existants pour en assainir les états », dira-t-il encore. Et le conférencier de rappeler, que malgré ses sorties inopinées, dans les services effectuées auparavant, et qui se sont soldées par 86 suspensions (entre médecins, infirmiers, etc.), dont 14 sages-femmes, lors de la dernière visite à la maternité, en ce mois de Ramadhan 2015, la leçon ne semble pas avoir été assimilée. « Mais je continuerai, dans la même foulée, cherchant l'intérêt du malade d'abord », conclura-t-il.

**Bac, BEM et 5ème
Les explications du directeur de l'éducation**

Le directeur de l'éducation de la wilaya de Constantine, M. Mohamed Bouhali, a justifié le taux de réussite passablement modeste réalisé cette année par son secteur à l'examen du baccalauréat par le choix fait par sa direction de « privilégier la dimension sociale au détriment d'une sélection élitiste qui donne la priorité au résultat pour le résultat ». C'est du moins ce qu'il a déclaré hier à la presse en marge de la cérémonie annuelle organisée en l'honneur des élèves des trois cycles qui ont obtenu les notes les plus élevées aux examens de fin d'année. Compris, cette fois, bien en deçà de la moyenne nationale, le taux de réussite au baccalauréat 2015 réalisé par la wilaya de Constantine a été de 47,56%.

« Le fait que nous ayons privilégié cette année la dimension sociale de notre action nous a permis de récupérer en les intégrant dans le cycle pédagogique de la terminale un nombre de 3709 élèves nés en 1995. Et cette mesure, considérons-nous, a une portée éminemment sociale qui va au-delà du résultat de prestige », a expliqué le directeur de l'éducation.

La cérémonie qui a drainé un nombre important de parents des lauréats, dont la plupart sont venus avec famille et amis, s'est déroulée hier matin dans la salle du palais de la culture Malek Haddad archi-comble et en présence des autorités locales et de la wilaya. Pour le bac, comme nous ve-

nons de l'indiquer, le taux de réussite a été de 47,56% et un nombre de 144 élèves ayant obtenu des notes allant de 16 à 17,84% ont été récompensés. En ce qui concerne l'examen du BEM, le taux de réussite est de 64,85% et 191 élèves ayant obtenu des notes allant de 18 à 19,75 ont été également récompensés. Dans cette épreuve, la wilaya de Constantine a obtenu la 5ème place au niveau national. Enfin, pour l'examen de fin de cycle primaire, ou 5ème, le taux de réussite réalisé dans la wilaya est de 94,97% et les élèves qui ont été gratifiés sont ceux qui ont obtenu la note de 10/10, leur nombre s'élèvant à 19 sur 12775 admis. Notons enfin que la note la plus élevée au bac a été obtenue par une élève du lycée El-Houria de Constantine, Zitouni Naila Oulfet, qui a réalisé 17,57. Bouden Leila du CEM Abdelhamid Kateb d'El-Khroub a obtenu la meilleure note au BEM avec 19,73. Et enfin, Mihoubi Imène, du village d'EL-Malha avec 10/10 à la 5ème a été également citée et gratifiée.

Rappelons pour terminer que le lycée El-Houria de Constantine a occupé, pour la 8ème année consécutive, la tête des établissements qui ont réalisé les plus grands taux de réussite au bac. Un élève handicapé avait obtenu la note de 9,84% en 5ème a été récompensé au cours de la même cérémonie.

A. M.

Ligue des champions d'Afrique - Vendredi à 20h30 USMA-MCEE

Les Usmistes pour la passe de trois, les Eulmis pour l'exploit

M. Benboua

Pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, groupe B, l'USM Alger reçoit, demain soir, sur la pelouse du stade Omar-Hamadi de Bologhine (20h30), le MC El Eulma dans un derby algérien déjà décisif pour l'avenir des deux formations dans cette compétition lucrative. Leader de son groupe, avec six points, le club algérois pourrait se rapprocher davantage du dernier carré en cas de victoire, alors qu'à l'inverse, le Mouloudia d'El Eulma, dont c'est la première expérience à ce niveau, est condamné à l'exploit pour éviter d'hypothéquer toutes ses chances de qualification aux demi-finales. Au vu de l'état d'esprit du groupe, les gars d'El Eulma semblent mal lotis pour créer la surprise. Certes, ils ne partent pas battus d'avance, mais force est de reconnaître que le moral étant au plus bas après la relégation du club en Ligue 2.

Aussi, on voit mal comment des joueurs comme Derrardja, Chennih et Hamiti, très perturbés ces derniers temps par leurs transferts, restent concentrés.

En mettant en évidence ces aspects, la mission des Eulmis s'annonce impossible. En face, l'USMA, qui reste sur deux victoires contre l'ES Sétif et Al-Merreikh du Sou-



Ph. : Arch.

dan, vise la passe de trois afin de conforter sa place sur le fauteuil et assurer une place dans le dernier carré. C'est d'ailleurs avec un moral au beau fixe que les Rouge et Noir abordent ce rendez-vous, même si pour l'entraîneur de l'USMA, Hamdi, la vigilance doit être de mise. « On ne doit pas brûler les étapes, étant donné que le club n'est toujours pas

assuré d'être dans le dernier carré », s'est exprimé Hamdi, l'ex-adjoint de Djamel Belmadi dans le staff technique de la sélection du Qatar.

Côté effectif, il est à noter que Koudri (suspenu) et Bouchema (blessé) manqueront à l'appel. En revanche, l'attaquant Kaddour Bel-djilali, rétabli de sa blessure, sera certainement de la partie.

MC Alger

En Pologne pour parfaire la préparation

Kamel Mohamed

Le MC Alger est à pied d'œuvre en Pologne depuis hier soir pour effectuer son stage précompétitif de la saison. Il s'agit d'une tradition pour le Mouloudia qui avait l'habitude de se préparer en Pologne à l'intersaison où il fait moins chaud que dans le sud de l'Espagne.

Cette année, la direction du Mouloudia a refusé de domicilier le stage en Espagne, un pays qui connaît un afflux de touristes considérable en cette période. Le MCA, qui a opté pour la stabilité de son encadrement technique en maintenant le Portugais Artur Jorge au poste d'entraîneur en chef, a effectué un recrutement qui a satisfait l'entraîneur et la direction du club. Artur Jorge a déjà indiqué que « le recrutement a été ciblé et les renforts ont été opérés en fonction des

manques constatés au niveau de chaque poste ». En ce sens, c'est sur avis de l'entraîneur que le recrutement des joueurs a été décidé, ce qui n'est pas le cas de plusieurs clubs, lesquels recrutent des joueurs avant l'entraîneur. Le président du MCA, Abdelkrim Raïssi, aurait également rencontré ses homologues de l'USM Bel Abbès pour finaliser le recrutement du gardien de but Jonathan Matijas. Dans le même sillage, le président du Mouloudia est en contact avec les dirigeants de l'USM El Harrach pour engager à titre de prêt l'attaquant Mohamed Amine Abid. Le président du Mouloudia s'est aussi félicité de cette stabilité qui a permis de recruter des joueurs sur recommandation de l'entraîneur. Ce dernier a estimé que grâce à un recrutement ciblé, la concurrence entre les joueurs ne peut être que bénéfique pour

l'équipe. Selon Arthur Jorge, les joueurs sont plus appliqués dans leur préparation, sachant que les places seront chères cette saison au sein du Mouloudia, pour reprendre ses propos. Il a indiqué qu'il avait constaté cette forte concurrence lors du premier stage effectué à Tlemcen. Au retour de l'équipe à Alger, celle-ci avait effectué des séances d'entraînement au stade annexe devant une grande affluence. « La présence de supporters est également un atout et une motivation pour que les joueurs se surpassent dans leur préparation », a souligné Arthur Jorge qui promet « une saison meilleure que la précédente ». Toutefois, le coach du Mouloudia reste prudent en refusant de promettre le titre aux supporters. « Nous allons jouer les premiers rôles dans le championnat », s'est-il contenté de dire sans autre précision.

ES Sétif

Djabou annonce son retour

se», a déclaré le joueur avant d'ajouter qu'il avait aussi très envie de se rapprocher de sa famille.

Abdelmoumen Djabou, 28 ans, avait contracté en avril dernier une vilaine blessure au genou gauche (rupture des ligaments croisés avec atteinte du ménisque) qui l'a contraint à mettre prématurément fin à sa saison

au Club Africain et à passer sur le billard, rappelle-t-on.

Aujourd'hui, l'international algérien qui a disputé la saison dernière, 18 matches de Ligue 1 tunisienne et marqué 8 buts, a achevé sa rééducation et devrait recommencer à courir, comme il l'a confié à l'APS, dans une quinzaine de jours.

Volley-ball - CAN 2015 (messieurs)

L'Algérie débutera la compétition face au Botswana

L'Algérie, versée dans le groupe A de la 20^e édition du Championnat d'Afrique des nations de volley-ball messieurs, aura comme adversaires le pays hôte, l'Egypte, le Kenya et le Botswana. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Maroc, de Maurice, du Cameroun et du Rwanda. Dix pays devaient initialement prendre part à cette compétition, mais le Soudan a fi-

nalemment fait faux bond. Au Caire, l'Egypte, tenante du titre depuis 2005, et la Tunisie seront les principaux favoris pour le sacre final, alors que l'Algérie et le Cameroun qui possèdent deux titres chacun feront figure d'outsiders. Les finalistes de la 20^e édition de ce Championnat d'Afrique messieurs seront directement qualifiés pour le Mondial 2015 qui se déroulera au Ja-

pon du 8 au 26 septembre prochain. Pour rappel, l'Algérie entamera la compétition cet après-midi (17h00) face au Botswana avant d'enchaîner le lendemain face au Kenya (13h00) et samedi face à l'Egypte (19h00).

A noter que les demi-finales sont prévues le 28 juillet et que la finale est programmée le 30 juillet.

Coupe d'Algérie 2016

La finale aura lieu probablement au complexe olympique d'Oran

La finale la Coupe d'Algérie de 2016 aura lieu probablement au complexe olympique d'Oran, en cours de réalisation à Belgaïd, a indiqué, ce mardi, le wali d'Oran.

Le déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie de la prochaine saison footballistique est attendu au niveau du nouveau complexe olympique d'Oran, a souligné Abdelghani Zaâlane lors du forum du groupe de presse « Ouest Tribune » qui a consacré son thème à la candidature d'Oran pour l'organisation des jeux Méditerranéens 2021, en présence du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, invi-

té de l'émission. Le même responsable s'est déclaré également satisfait de l'état d'avancement des travaux prévoyant que le stade de football, d'une capacité d'accueil de plus de 40.000 spectateurs, et ses annexes, qui font partie de ce complexe, seront réceptionnés au courant du premier semestre de l'année prochaine. Le complexe dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 40% sera réceptionné à la mi-2017. Ce forum médiatique, marqué par la présence d'une délégation du Comité olympique français, a été consacré au thème de la candidature d'Oran pour les jeux Méditerranéens 2021.

USMH - Ecarté de l'effectif Abid, objet de convoitises

M. Lamine

dans cette affaire. Même le président du club, Mana Abdellkader, a fini par admettre cet état de fait.

Dans ce contexte et afin de préserver les intérêts de son club, le président Harrachi est entré en contact avec les dirigeants du CS Sfax qui lui ont proposé une somme de 450.000 euros, mais cette somme risque d'être revue à la baisse sachant que Abid est sous les drapeaux.

Cette situation n'arrange guère la formation tunisienne et ses dirigeants se sont rendu compte qu'ils se sont précipités dans le traitement de ce dossier. Pris de court, les dirigeants tunisiens n'ont qu'une solution : négocier le transfert de ce joueur vers un club algérien, où deux clubs, le MC Alger et l'ES Sétif, sont entrés en course pour l'avoir dans leur effectif.

Pôle sportif de Sig Les responsables du projet mis en demeure par le wali de Mascara

Des mises en demeure ont été adressées par le wali de Mascara aux responsables des entreprises et bureaux d'études chargés du projet du nouveau pôle sportif de Sig pour retard dans les travaux de réalisation. Les travaux de réalisation de quatre installations sportives prévues dans ce pôle s'étendant sur une superficie de 13 hectares accusent un retard par rapport au calendrier fixé dans les cahiers des charges, a constaté Ouled Salah Zitouni lors de l'inspection du projet. Il s'agit du stade de football d'une capacité de 20.000 spectateurs, d'une salle omnisports de 500 places, d'un terrain d'athlétisme (1.000 places) et d'une piscine olympique. En réaction à ce retard, le wali a décidé des mises en demeure à l'encontre des responsables chargés de la concrétisation de ces structures y compris la piscine olympique à laquelle a été consacrée une enveloppe de 129 millions DA et dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 90%. Sa réception est prévue au mois d'août prochain, selon les chargés du projet. Les travaux du stade de football, qui ont nécessité une enveloppe de 730 millions DA, ont dépassé les délais fixés, soit 15 mois, sans pour autant atteindre un taux d'avancement de 10%, chose pour laquelle le responsable de la wilaya de Mascara a adressé une mise en demeure à l'entreprise de réa-

Santé

Un traitement expérimental contre Alzheimer donne des résultats prometteurs

Par Jean-Louis Santini
de l'AFP

Un traitement expérimental des laboratoires américains Eli Lilly a ralenti les effets d'Alzheimer sur des patients souffrant d'une forme modérément avancée de la maladie, ce qui pourrait constituer la première avancée médicale significative contre cette dégénérescence incurable. Des patients dans les premiers stades d'Alzheimer traités avec le solanezumab ont préservé la plupart de leurs capacités cognitives, par rapport à des groupes ayant pris un placebo, a indiqué le groupe pharmaceutique en présentant ses résultats mercredi à l'Alzheimer's Association International Conference (AAIC), réunie cette semaine à Washington. Les premiers résultats de deux essais cliniques avec cette molécule menés avec environ 2.000 patients pendant 18 mois et dévoilés en 2012 n'avaient pourtant pas été probants. Mais une analyse des résultats de ces essais cliniques pour les patients qui étaient à un stade précoce de la maladie montraient que le solanezumab a permis un ralentissement marqué de 34% du déclin mental de ces malades, et de 18% de leur perte de capacités à exécuter leurs tâches quotidiennes. A la suite de cette découverte, Eli Lilly a décidé de poursuivre les essais cliniques pendant deux ans avec seulement des malades atteints d'une forme modérée d'Alzheimer, permettant aussi à ceux qui prenaient un placebo d'être traités avec le solanezumab. Le laboratoire avait déjà indiqué qu'après six mois, les

patients traités avec cette molécule continuaient à montrer des effets positifs par rapport à ceux qui avaient commencé à prendre ce traitement plus tard. Eli Lilly a indiqué mercredi que cette différence importante entre ces deux groupes a subsisté un an après la prolongation de l'essai clinique et un peu moins après deux ans. Mais les différences dans les fonctions cognitives entre deux groupes après deux ans restent «statistiquement significative». Si le solanezumab, un anticorps, continue à montrer de tels résultats au cours des prochaines années chez les 2.100 patients de ces études atteints d'une forme modérément avancée de la maladie, il pourrait devenir le premier médicament jugé efficace pour ralentir les symptômes de cette dégénérescence neurologique irréversible liée à l'âge qui affecte cinq millions d'Américains, selon les responsables de Lilly.

LES EXPERTS RESTENT PRUDENTS

Les prochains résultats sont attendus dans dix-huit mois. Pour le Dr Doug Brown, directeur de recherche à l'Alzheimer's Society au Royaume-Uni, «ces données suggèrent fortement que le fait de cibler les malades aux premiers stades de la maladie avec ces anticorps est la meilleure façon de ralentir Alzheimer». «Ce type de traitement comme le solanezumab réduit les plaques de la protéine bêta amyloïde dans le cerveau, qui se forment avec l'âge. Avec ces essais cliniques nous avons la première preuve que le fait

d'agir suffisamment tôt pourrait ralentir ce phénomène et la progression d'Alzheimer», a-t-il dit dans un communiqué. Ces essais cliniques semblent ainsi valider l'hypothèse du rôle joué par l'accumulation de bêta amyloïde dans Alzheimer, soulignent aussi d'autres chercheurs. Mais les experts se sont montrés généralement très prudents. «Il faudra du temps pour déterminer si le solanezumab s'avérera efficace ou non pour traiter Alzheimer», a jugé Peter Roberts, professeur retraité de pharmacologie de l'Université britannique de Bristol. Selon lui les données publiées jusqu'à présent «montrent seulement un petit effet statistiquement significatif dans un sous-groupe de malades atteints d'une forme modérément avancée de la maladie». Le nombre de personnes souffrant d'Alzheimer pourraient dépasser les 28 millions d'ici 2050 aux Etats-Unis alors que toute la génération des baby-boomers aura dépassé les 80 ans, selon de nouvelles projections présentées à l'AAIC. Cette forte augmentation des cas se traduirait par une explosion des dépenses de santé qui représenteraient 25% du budget de l'assurance médicale des retraités américains, le Medicare, contre 2,1% aujourd'hui. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, plus de 36 millions de personnes dans le monde sont atteintes de démence, dont une majorité de la maladie d'Alzheimer. Ce nombre devrait doubler d'ici 2030 pour passer à 65,7 millions, et tripler d'ici 2050 à 115,4 millions si aucun traitement efficace n'est découvert dans les prochaines années.

Le transporteur Uber s'installe au Maroc

La société américaine de véhicules de transport avec chauffeur (VTC) Uber, qui a fait l'objet de récentes controverses en Europe et aux Etats-Unis, a annoncé mercredi son lancement officiel au Maroc, une première au Maghreb et en Afrique francophone. Uber Maroc a inauguré une période de tests jusqu'à septembre, à Casablanca, la capitale économique du royaume, métropole de cinq millions d'habitants qui compte selon les autorités locales plus de 15.000 taxis classiques, mais fait face à une demande en transports supérieure à l'offre. «Casablanca est la première ville au Maghreb et en Afrique francophone où se lance l'entreprise, a confirmé mercredi à l'AFP la directrice générale d'Uber Maroc, Meryem Belqziz, témoignant des ambitions africaines de la société californienne, déjà présente dans une cinquantaine de pays. Devenue une des start-up les plus chères au monde, valorisée à quelque 50 milliards de dollars, Uber est implanté dans six autres grandes villes africaines (Le Caire, Nairobi, Lagos, Johannesburg, Durban et Le Cap). Décriée par les taxis professionnels dans certains pays, qui l'accusent de «concurrence déloyale», la société a cherché à anticiper les critiques au Maroc en affirmant offrir «un service très différent des taxis». Il repose sur un réseau de «chauffeurs d'entreprises de transport touristique» disposant de «licences et de toutes les autorisations nécessaires», a fait valoir Mme Belqziz. Par ailleurs, si le déploiement d'Uber a retenu l'attention des médias locaux —qui s'étaient notamment fait l'écho des polémiques en France—, des entreprises locales n'ont pas attendu l'arrivée du géant américain pour se lancer dans la course à l'image de «chauffeur.ma», «Careem» ou encore «Taxi». «Il y a un besoin de plus de confort, de sécurité et de rapidité dans l'utilisation des taxis», explique à l'AFP Tayeb Sbihi, directeur général d'iTaxi, service en ligne qui met en contact des chauffeurs de taxis classiques avec les clients. «Le nombre de smartphones frôle les 10 millions et de plus en plus de Marocains sont connectés», relève ce jeune manager, qui, en moins d'un an, a constitué un réseau de près de 170 taxis partenaires sur Casablanca, qui connaît des problèmes grandissants liés au trafic. Une ligne de tramway a été inaugurée fin 2012, mais s'avère insuffisante. Une seconde est en gestation.

Des députés sud-africains dénoncent les travaux «extravagants» de la résidence privée du président

Des députés sud-africains d'opposition ont réaffirmé que les travaux «de sécurité» de quelque 17 millions d'euros réalisés dans la résidence privée du président Jacob Zuma n'étaient pas justifiés, après une visite de celle-ci mercredi. «Après avoir visité cette extravagante propriété, il est évident que les améliorations apportées ont très largement dépassé les exigences de sécurité pour la résidence d'un président de la République», a indiqué dans un communiqué Mmusi Maimane, leader de l'Alliance Démocratique (DA), premier

parti d'opposition au parlement. Ces travaux, a-t-il martelé, «n'auraient jamais pris cette ampleur si le président n'était pas intervenu». Le scandale dit «Nkandla», du nom de la propriété située dans la région rurale du KwaZulu-Natal, empoisonne la vie politique sud-africaine depuis 2013. Sous couvert de mesures de sécurité, l'Etat a fait rénover la résidence familiale de M. Zuma, faisant construire notamment une piscine, un amphithéâtre, un enclos pour le bétail et un poulailler. Depuis, l'opposition dénonce à la fois la nature des «améliorations» et leur facture, bien supérieure à la valeur des travaux réalisés. «Notre visite, a assuré M. Maimane, a mis en évidence le fait que le but du projet n'a jamais été de sécuriser la résidence privée du président, mais de l'améliorer pour qu'elle corresponde au statut de résidence présidentielle, mais à des coûts grossièrement gonflés». Malgré un rapport de la médiateuse chargée de veiller au bon usage des deniers publics, Thuli Madonsela, publié en mars 2014, qui considérait que le président avait «indument bénéficié» de ces dépenses publiques, Jacob Zuma n'a jamais fait amende honorable et encore moins accepté de rembourser le coût des travaux. Plusieurs enquêtes gouvernementales l'ont exoneré de toute responsabilité, et l'opposition de gauche radicale, menée par le tribun Julius Malema, a chahuté à plusieurs reprises M. Zuma au parlement en scandant: «Rends l'argent, rends l'argent». Même un député de l'ANC, le parti de M. Zuma qui l'a défendu bec et ongle depuis le début, a admis mercredi que cette visite lui avait «ouvert les yeux». Ce député, Cedrick Frolick, a estimé que les factures avaient évidemment été gonflées et que les responsables de ces dépenses devaient rendre des comptes.



Implantation réussie d'un «oeil bionique» sur un Britannique de 80 ans



Un retraité britannique de 80 ans souffrant de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) a bénéficié de l'implantation «réussie» d'un «oeil bionique» posé à même la rétine, a annoncé mercredi l'équipe médicale de l'hôpital de Manchester qui a pratiqué l'opération. «Les progrès de Ray Flinn sont vraiment remarquables. Il voit vraiment bien les contours des gens et des objets», a déclaré le professeur Paolo Stanga, chirurgien ophtalmologue au Manchester Royal Eye Hospital qui présente cette intervention comme une première mondiale pour un patient atteint de DMLA. La maladie, marquée par une dégradation d'une partie de la rétine (la macula), est une importante cause de handicap visuel chez les plus de 50 ans et sa fréquence augmente avec l'âge. Elle peut mener à la perte de la vision centrale. «Les premiers résultats sont un succès total et je suis impatient de traiter davantage de malades souffrant de DMLA sévère avec l'Argus II dans le cadre de cet essai clinique», a ajouté le professeur Stanga. Vendu 115.000 euros en Europe et fabriqué par la société californienne Second Sight, Argus II est un implant oculaire jusqu'à présent utilisé sur les personnes aveugles par rétinopathie dégénérative, une maladie génétique. Cet implant «stimule» artificiellement, par des impulsions électriques, la rétine défaillante. L'appareil se présente sous la forme d'une paire de lunettes de soleil, équipée d'une caméra miniature, d'un boîtier électrique portatif pour retransmettre les données visuelles captées par la caméra et d'un système de transmission jusqu'à l'implant oculaire. Des systèmes similaires de «rétines artificielles» mis au point par trois sociétés, aux États-Unis, en Allemagne et en France, équipent actuellement une centaine de personnes dans le monde. Cette intervention de quatre heures, qui a déjà permis à plusieurs dizaines d'aveugles souffrant de rétinopathies pigmentaires de recouvrer en partie la vue, pourrait bénéficier aux plus de 30 millions de personnes dans le monde qui souffrent de DMLA, selon les chiffres de la fondation américaine Foundation Fighting Blindness (FFB). Deux autres voies radicalement différentes sont à l'étude pour soigner la DMLA: la thérapie génique, qui consiste à modifier les gènes à l'origine de la maladie, et la thérapie cellulaire, quand des cellules souches sont injectées dans la rétine pour se substituer aux cellules défaillantes.

Il remplaçait les œuvres du musée par ses propres copies



Un employé chargé de la conservation des peintures dans un musée du sud de la Chine a volé 143 œuvres d'art, les remplaçant par des copies réalisées par sa propre main, avant de se rendre compte un jour que ses contrefaçons étaient elles-mêmes remplacées par d'autres copies. Xiao Yuan, archiviste en chef de l'Académie des beaux-arts de Canton, a livré cette étonnante confession devant un tribunal qui l'accuse d'avoir réalisé 35 millions de bénéfices (5,15 millions d'euros) en revendant les toiles originales. Parmi les artistes copiés et revendus par M. Xiao figurent le peintre Qi Baishi (1864-1957), dont le prix des œuvres flirte avec les montants atteints par Picasso ou Andy Warhol. Le faussaire, qui réalisait lui-même des peintures sur toile ou des calligraphies, a vendu 125 œuvres aux enchères, les policiers en saisissant 18 autres à son domicile. L'homme de 57 ans a affirmé au tribunal qu'il n'était pas le seul à agir ainsi dans le musée. «Durant l'enquête, les policiers m'ont montré des photos de mes copies et j'ai réalisé que certaines avaient été remplacées, car la qualité du travail de ces gens était très médiocre», a-t-il expliqué devant les juges, selon une séquence vidéo du procès rendue publique. La maison de vente aux enchères China Guardian, deuxième plus importante de Chine, a confirmé à l'AFP compter parmi ses sources Xiao Yuan et avoir lancé des investigations sur les œuvres vendues par son intermédiaire. Les scandales liés aux contrefaçons sont courants dans le marché de l'art et les musées chinois. En 2013, les autorités de la province du Hebei (nord) avaient ainsi ordonné la fermeture d'un musée rempli d'objets contrefaits, dont un vase orné d'une pieuvre hilare prétendument daté de la dynastie Qing (1644-1911).

AIR ALGERIE

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Alger	08h50
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	16h25
Oran - Alger	20h15
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Oran - Ghardaïa	15h10
Oran - Tamenrasset	15h10
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	18h25
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h00
In Aménas - Oran	11h50
Adrar - Oran	12h05
Annaba - Oran	18h10
Vendredi	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	13h25
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	14h50
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	19h00
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h50
Tamanrasset - Oran	08h00
Ghardaïa - Oran	11h00
INTERNATIONAL	
Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Alicante	07h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h00
Oran - Marseille	15h25
Oran - Toulouse	15h45
Oran - Jeddha	17h40
Vol	Arrivée
Alicante - Oran	10h40
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h05
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Marseille - Oran	20h00
Toulouse - Oran	19h45
Jeddha(j+1)- Oran	07h05
Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Medine	14h50
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Casablanca - Oran	18h00
Paris(CDG) - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h15
Madrid - Oran	18h30



TRAIN

Départ **Arrivée**

ORAN - ALGER

08h00 12h56
12h30 17h36

ALGER - ORAN

08h00 13h00
12h30 17h36

ORAN - MAGHNIA

08h30 12h09
12h50 16h22

MAGHNIA - ORAN

14h05 17h26
08h30 12h22

ORAN - RELIZANE

17h15 18h47

RELIZANE - ORAN

05h25 07h17

ORAN - BECHAR

23h30 08h46

BECHAR - ORAN

23h00 08h00

ORAN - CHLEF

16h30 18h56

CHLEF - ORAN

05h40 08h21

ORAN - TÉMOUCHENT

17h02 18h03

TÉMOUCHENT - ORAN

07h15 08h14

ORAN - SBA

17h00 19h42

SBA - ORAN

06h00 08h32



DÉPART **ARRIVÉE**

ORAN / ALICANTE

Jeu 23 -11h00 Ven 24 -19h00

Sam 25 -18h00 Dim 26 -07h00

Mar 28 -23h00 Mer 29 -07h00

Mer 29 -23h00 Mer 30 -07h00

ALICANTE / ORAN

Mer 22 -23h00 Jeu 23 -07h00

Ven 24 -19h00 Sam 25 -07h00

Mar 28 -11h00 Mer 29 -19h00

Mer 29 -11h00 Mer 29 -19h00

ORAN / MARSEILLE

Jeu 23 - 12h00 Ven 24 - 15h00

Mar 28 - 12h00 Mer 29 - 13h00

MARSEILLE / ORAN

Dim 26 - 12h00 Lun 27 - 13h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



► Samedi 25 juillet à 16h au TRO

«El Wahl»

Auteur Belkeroui Mohamed
Mise en scène : Youcef Gouasmi
(Coop/Culturel Ibn Sina)

► Mercredi 29 juillet à 18h30 au TRO

Dans le cadre du programme Constantine

capitale de la culture Arabe

«Harmonia»

Adaptation : Fethi Kafi

Mise en scène Khaled Belhadj (TR Mascara)

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

► Jeudi 23 juillet A 15h00 La journée des docs

Projection de 04 films documentaires «non stop»

«Vers une spiritualité de paix»

Portrait de Cheikh Khaled Bentounes

De Patrick Viron et Catherine

«Dar el Hadith» de Sarid Eulmi/2011

«Novembre Instant T» de Ali Beloud

«Ibn Khaldoun» de Chergui Kharroubi/2011

► Samedi 25 juillet

-15h00 : «Rio Bravo» (de Howard Hawks/1959

-18h00: «Le destin» (El massir) de Youssef Chahine

► Dimanche 26 juillet

-15h00 : «Le voleur de Bicyclette»

de Victoria de Gica. Italie 1948

-18h00 : promotion du cinéma National Azib Zamoum une histoire de terre/ de Fatima Zohra Zamoum

► Lundi 27 juillet

-15h00 : «La horde Sauvage»

de Sam Peckinpah. USA/96

-18h00 : «Le voleur de Bicyclette»

de Victorio de Gica. Italie 1948

► Mardi 28 juillet

-15h00 : promotion du cinéma National Azib Zamoum une histoire de terre/ de Fatima Zohra Zamoum

-18h00 : «Rio Bravo» (de Howard Hawks/1959

► Mercredi 29 juillet

-15h00 : «L'homme de l'Ouest» de Anthony Mann

-18h00 : «La horde Sauvage»

de Sam Peckinpah. USA/96

► Jeudi 30 juillet

-15h00 : «Les femmes du bus 678»

de Mohamed Diab, Egypte

-18h00 : «Une bouteille à la mer»

de Luis Mandok/ USA

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène

MUSIQUE CLASSIQUE

«L'Orchestre Lamoureux»

► Lundi 14 septembre à 19h au Théâtre National

Algérien (Alger)

Dans le cadre du Festival Culturel International de Musique Symphonique. Fondé en 1881, L'Orchestre Lamoureux est un orchestre symphonique français en résidence au Théâtre des Champs-Elysées. L'Orchestre Lamoureux a créé les plus grandes œuvres de la musique classique française de la fin du XIXe et du XXe siècles (Saint-Saëns, Ravel, Debussy, etc.).

Conférence

Littérature: les limites de la liberté dans l'écriture

► Samedi 19 septembre à 18h00 à l'IF d'Alger

Par Chawki Amari et Kamel Daoud, écrivains Modérateur: Nordine Azzouz, journaliste, directeur de la rédaction du quotidien "Reporters".

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Ensoleillé	Ensoleillé
Max.33-Min.22	Max.31 -Min.22

MOSTAGANEM

<table



07.30 Sabah el kheir
10.00 El ghoufran
Feuilleton arabe
11.00 Dessin animé
11.45 Even stevens
12.15 Iktichaf el aafaq
13.00 Journal télévisé
13.30 Bint el chahbander
Feuilleton arabe
14.30 El ghira - Série
15.00 Le petit monde des borrhers
Film
16.20 Dessin animé
16.50 Aâlem el hayawanat
17.15 Chitaa barid - Feuilleton
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Zaïn darek
19.00 Zaman el barghouthe - Feuilleton
20.00 Journal télévisé
20.45 Page spéciale avec Premier ministre
22.00 Les Divins secrets
Film



20.50 Un monde parfait



Avec Clint Eastwood, Kevin Costner, Laura Dern, TJ Lowther
En 1963, au Texas, Butch Haynes et Terry Pugh réussissent à s'échapper de leur pénitencier. Dans leur fuite, ils prennent en otage Phillip, un jeune garçon. Alors que Butch s'est débarrassé de Terry, il se rapproche de Phillip. Mais l'officier Red Garnett est à ses trousses, assisté d'une jeune criminologue, Sally Gerber.



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Yamachi fel layle
11.00 Senteurs d'Algérie
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Massadjid oua tarikh
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.45 Association El Nahda «Oran»
14.05 Réflexions
15.00 Lé zimmigré
16.15 Dessin animé
17.25 Djanet... cœur du Tassili
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Yamachi fel layle
19.00 Journal télévisé en français
19.30 Kolchi adi
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 C'est son show
22.30 Senteurs d'Algérie
Reportage
23.20 Festival de la musique Diwan



19.50 Faut pas rêver



- Le tour du monde de «Faut pas rêver» : Des temples d'Angkor aux steppes de Laponie
Présenté par Philippe Goulier
Le globe-trotteur Philippe Goulier propose de (re)voir les meilleurs moments de l'année. Ce premier numéro, dont le coup d'envoi est donné à bord d'une montgolfière, nous emmène du Cambodge à la Laponie, en passant par le Mozambique, l'Indonésie et la Chine.



JEUDI



19.55 Profilage



Saison 1 - Episode 1

- Moins que rien
Avec Guillaume Cramoisant, Odile Vuillemin, Vanessa Valence
Chloé Saint-Laurent, psychologue spécialisée en criminologie collaborant avec la police, est appelée sur les lieux du meurtre d'une jeune femme retrouvée défigurée. Le commandant Matthieu Pérac, l'un des plus talentueux officiers de la police judiciaire parisienne, apprend qu'il devra désormais faire équipe avec Chloé.



19.55 Bones



Saison 10 - Episode 13

- Le crime dans la peau
Avec Emily Deschanel, Pej Vahdat, David Boreanz, Michaela Conlin
Alors qu'elle travaille sur le meurtre d'un ancien prisonnier dont le corps a été déchiqueté au cours d'une explosion, Camille apprend une nouvelle troublante qui pourrait bouleverser son avenir sur le plan personnel. Angela découvre que le défunt portait un tatouage provenant d'un gang de détenus.



19.55 Scandal



Saison 4 - Episode 13

- Plus de massacre
Avec Kerry Washington, Katie Lowes, Darby Stanchfield, Guillermo Diaz
Après l'échec de la transaction avec les Iraniens grâce à l'astucieuse intervention d'Olivia, Gus rouvre les enchères. Jake tente de convaincre Huck de ne pas se laisser dominer par sa part sombre. Abby et David se sentent écartés des transactions mises en place pour la libération d'Olivia. Lizzie North essaie de mettre Andrew Nichols hors d'état de nuire.



19.45 11.5



Avec François Cluzet, Bouli Lanners, Corinne Masiero, Juana Acosta

En novembre 2009, Toni Musulin, convoyeur de fonds soupçonné dans une importante affaire de vol d'argent, vient se rendre à la police. Quelques mois plus tard, Toni, qui vit avec Marion, tente d'échapper à son univers. En conflit avec ses employeurs, apprécie de ses collègues, Toni, raconte des histoires à son entourage et se rêve une autre vie.

19.45 10 000



Avec Steven Strait, Camilla Belle, Cliff Curtis, Nathaniel Baring

Dix mille ans avant notre ère, D'Leh, un jeune et courageux chasseur de mammouths, est épriqué de la belle Evolet, une orpheline reçueillie jadis par sa tribu. Un jour, le village est attaqué et cette dernière capturée. Accompagné par trois des siens, D'Leh part immédiatement à sa recherche.



19.55 Nos pires voisins



Avec Seth Rogen, Rose Byrne, Zac Efron, Dave Franco, Elise Vargas
Depuis la naissance de leur fille, la vie de couple de Mac et Kelly n'est plus tout à fait la même. Ces trentenaires refusent pourtant l'idée d'avoir vieilli et de ne plus pouvoir s'amuser. Un matin, une confrérie étudiante s'installe à côté de chez eux. Les jeunes n'ont qu'une idée en tête : marquer l'histoire des soirées.



19.45 Oblivion



Avec Tom Cruise, Olga Kurylenko, Andrea Riseborough

Dans un futur proche, sur une Terre dévastée par une guerre nucléaire, Jack Harper et sa femme Vika. Ils sont chargés de veiller au bon fonctionnement d'une gigantesque foreuse qui convertit l'eau de la Terre en énergie pour la colonie humaine désormais installée sur Titan, une lune de Saturne.



VENDREDI



19.55 Koh-Lanta



Saison 13 - Episode 14 : la finale

Présenté par Denis Brogniart
En Malaisie, les quatre aventuriers encore en lice s'affrontent en finale. Tous révètent d'atteindre les mythiques poteaux, mais seuls trois d'entre eux pourront dérocher leur place à l'issue de la fameuse épreuve d'orientation. Pour retrouver les trois objets cachés par la production, les naufragés devront s'armer de patience et utiliser efficacement leur précieuse boussole.



19.55 NCIS



Saison 10 - Episode 1

- Une solution radicale
Avec Mark Harmon, Joe Spano, Michael Weatherly, Cote de Pablo
Après l'explosion du quartier-général du NCIS, chacun tente de retrouver ses esprits. Alors que Ziva et DiNozzo se retrouvent ensemble enfermés dans l'ascenseur, McGee ne réalise même pas qu'il a été blessé à l'abdomen. De son côté, Palmer est au chevet du Dr Mallard, hospitalisé à la suite de son arrêt cardiaque.



19.55 Boulevard du palais



- Un crime ordinaire

Avec Anne Richard, Olivier Saladin, Jean-François Balmer, Cylia Malki
Le corps de Jérôme Boissac, un enfant d'une douzaine d'années, a été retrouvé dans une écluse de la Seine. Le garçon a été violemment frappé avant d'être jeté à l'eau. Le téléphone portable dont le jeune garçon ne se séparait jamais est introuvable, ce qui fournit une première piste à Rovère et à Nadia Lintz. Simon, un jeune schizophrène, est rapidement interpellé.



19.45 Hypertension



Avec Jason Statham, Efrén Ramirez, Amy Smart, Jose Pablo Cantillo
Chev, tueur à gages, n'a pas rempli un banal contrat qui a mal tourné : la veille, il a en effet raté sa cible. Au matin, Chev est réveillé par un coup de téléphone : à l'autre bout du fil, son commanditaire, le malfrat Ricky, lui apprend qu'il a été empoisonné dans son sommeil et qu'il ne lui reste qu'une heure à vivre. Chev se lance alors dans une course contre la montre pour retrouver l'antidote.

Bélier 21-03 au 20-04

En ce moment vous êtes plus sensible aux émotions de votre conjoint ou de vos partenaires. Lorsque vous serez à la maison, rencontrez-vous en vous relaxant...

Taureau 21-04 au 21-05

Aujourd'hui, vous êtes à la fois au four et au moulin! N'en faites pas trop, votre santé risque d'en pâtrir. En revanche, vous pouvez réorganiser votre emploi du temps.

Gémeaux

22-05 au 21-06

Même si l'un de vos enfants vous cause des soucis, ne remettez pas en question votre valeur et votre capacité à faire face. Amenez-le à changer de point de vue...

Cancer 22-06 au 22-07

En ce moment, vous avez un peu de mal à concilier la vie sociale et la vie familiale. Essayez de lâcher prise avec le boulot dès que vous rentrez chez vous. Et appréciez...

Lion 23-07 au 23-08

Votre voisinage ou un membre de votre fratrie vous cause des problèmes et vous ne savez pas comment les résoudre. Commencez par vous relaxer dix minutes et vous trouverez.

Vierge 24-08 au 23-09

En pleine phase associative ou médiatique, vous gagnez à mettre en valeur vos dons particuliers. A plus ou moins long terme, cela finira par payer...

Balance 24-09 au 23-10

Vous mettez toute votre pêche dans les buts à atteindre sur le plan social. Ne doutez pas de votre valeur, même si vous êtes d'humeur plutôt maussade.

Scorpion 24-10 au 22-11

Si vous êtes actuellement en vacances, ne culpabilisez pas si vous n'avez pas envie de faire toutes les excursions prévues. Accordez-vous aussi du vrai repos...

Sagittaire

23-11 au 21-12

Vos projets ont l'air de stagner et cela vous attriste. Et si vous leur donnez un second souffle en investissant un peu plus? Quand on se donne les moyens...

Capricorne

22-12 au 20-01

Votre vie socioprofessionnelle vous pose problème? Volez si, ces jours-ci, elle n'empêtre pas trop sur votre vie affective, et réajustez afin de parvenir à l'équilibre.

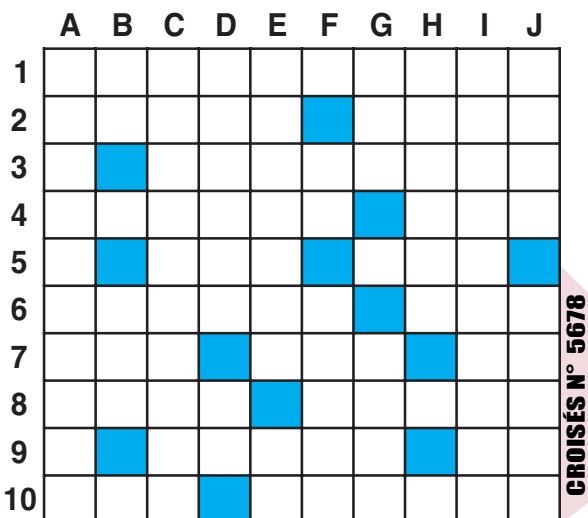
Verseau 21-01 au 18-02

Une formation ou un stage de perfectionnement peuvent vous permettre de monter d'un échelon sur le plan professionnel. Soyez disponible et serviable.

Poissons

19-02 au 20-03

Si les attirances sexuelles sont plus fréquentes en ce moment, cela ne signifie pas forcément qu'il vous faille passer à l'acte. Tous les fantasmes ne sont pas réalisables...



Horizontalement:

- Identité remarquable.
- Huile de foi.
- Question de test.
- Elle est raide, celle-là!
- Difficultés selon la chanson.
- Filet à l'anglaise.
- Venue en tournée.
- Calmos, décontract!
- Posés. Règles bafouées.
- Mit fin. Voie de passage.
- Paire de roulement.
- Partie du monde depuis long-temps. Y rester.
- Tige à canne. Est à montrer.
- Temps des glaces.
- Emboîter !

Verticalement:

- Située sur les côtes.
- Personnel. Chopés.
- Membre de la légion d'horreur.
- Faits par exemple.
- Points opposés.
- Nappes à cordon.
- Réfléchi.
- Note élevée. Pinacée.
- Parle à l'envers. Eprouve.
- Bons pour.
- Elle est titulaire.
- Formule. Aller simplement.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5677

R	A	P	P	L	I	Q	U	E
E	C	O	L	O	A	R	N	O
D	E	L	I	C	A	T	V	U
O	R	I	U	S	P	I	S	
U	B	S	T	E	R	E	S	
T	E	N	O	R	S	S	U	E
A	S	L	I	P	O	T	S	T
B	L	I	C	O	L	E	T	
L	A	I	D	E	R	O	N	E
E	N	T	E	S	T	E	L	S

FLECHES N°5677

V	A	E	T	V	I	E	N	T
E	F	O	I	N	A	R		
T	I	F	N	C	I	E		
E	A	P	M	E	T	S		
M	O	R	U	E	T	R		
E	T	E	N	D	U	E	R	
N	S	I	M	I	M	E		
T	A	E	V	A	D	E		
S	U	R	I	I	I	T		
A	T	A	R	R	O	S		
S	O	M	M	E	T	O		
A	R	I	S	E	E	T		

FOUILLIS N°5677 TONNEAU (Taux - Nos)

CODES N°5677

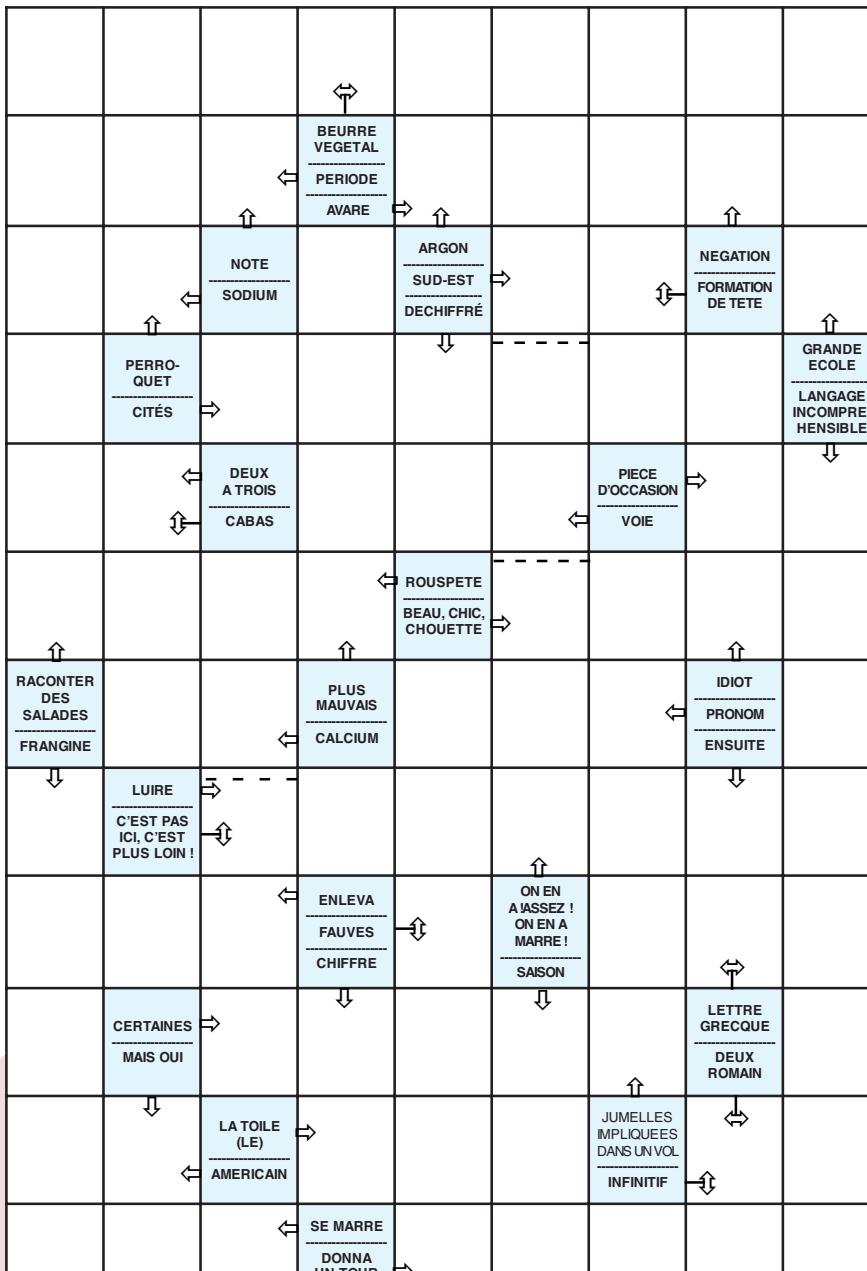
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
R	I	C	A	T	E	S	N	M	O	U	L	Q
P	D	B	G	V	18	19	20	21	22	23	24	25

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	C	U										
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

13	12	3	9	10	12	8	8	5	9
12	4	1	7	5	8	4		2	5
3	5		2	9			7	17	6
7		2	14	12	2	12	17	1	4
17	7	4	7	15	5	5		7	5
17	8		6	1	17	5		9	5
1		5	6	4	5		2	2	
13	3		7	7		2	9	7	1
1	8		11	12	9	4	5	6	
7		9	5	8	5		16	6	7
6	12	3		6	1	17	3	5	9
6	3		18		6		5	11	
5	4	3	7	6	12	8	8	5	8
	9	5	6	12	8	8	5	4	4
5	16	3	7	6	5	4	4	4	5

CODES N°5678

Jeux proposés par Chérifa Benghani



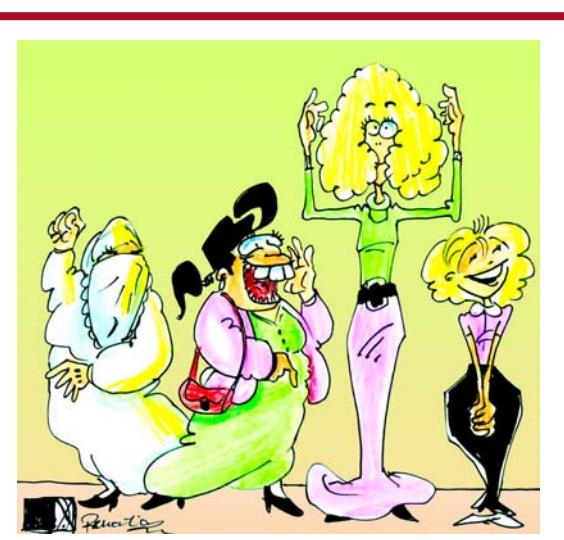
ACCOUNTREMENT -
ADOUCISSEMENT -
ARCHEOLOGIE -
BONHOMME -
CARICATURE -
CIGALE - CINEMA -
COUVERTURE -
DOSE -
EBOURIFFER -
ECHELONNER -
FLUTE - FORCE -
FORMER - FOURMI -
GAFFE - GRIVE -
HAMAC -
HUMILIATION -
IMPOT - LECON -
LIMACE - MERCI -
MERVEILLE -
MESSAGERIE -
METRE -
MONUMENT -
NIMBE - OGRE -
OUTILLAGE -
PREFACE - PUCE -
ROITELET -
SEVERITE - SNOB -
TROP - VOLER -
ZONE.

FOUILLIS N° 5678

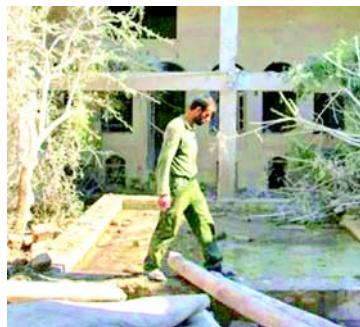
Les 11 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er, c'est le sol.
 - Mon 2e, c'est un vocable.
 - Mon 3e est une unité de mesure.
 Mon tout est un instrument de mesure de chaleur.



7 ERREURS



L'Espagne envoie des agents de renseignements en Syrie



Des agents des services de renseignement espagnols se trouvent en Syrie pour tenter de retrouver trois journalistes espagnols portés disparus depuis dix jours, a annoncé mercredi matin le ministre des Affaires étrangères. L'Espagne est «pleinement active» pour les retrouver, a déclaré le ministre Jose Manuel Garcia Margallo. Mardi soir la Fédération des associations de journalistes espagnols (FAPE) avait annoncé la disparition d'Antonio Pampliega, né en 1982, Jose Manuel Lopez, né en 1971 et Angel Sastre, de 35 ans. Ils travaillaient récemment pour des médias espagnols, notamment les quotidiens ABC et La Razón, la chaîne Cuatro, et la radio Onda Cero.

De source officielle on se refuse depuis mardi à évoquer un enlèvement à ce stade, invitant à une «grande prudence». «Le ministère est en contact permanent avec l'ambassade en Turquie qui supervise les opérations», a déclaré le ministre. Ils ont été vus pour la dernière fois à Alep, la deuxième ville de Syrie, le 12 juillet. En septembre 2013 trois autres journalistes espagnols avaient déjà disparus en Syrie. Ils avaient été enlevés et ont été libérés en mars 2014.

Mali: 15 jihadistes présumés arrêtés à la frontière ivoirienne



Quinze jihadistes présumés ont été arrêtés par l'armée malienne au cours d'opérations près de la frontière ivoirienne, dans le sud du pays, où deux camps ont été démantelés à appris mardi l'AFP de sources militaires maliennes. Parmi les jihadistes arrêtés figure un prédicateur radical ivoirien, «venu de Côte d'Ivoire pour construire une mosquée dans un village malien où il faisait régner sa loi», a précisé la même source sous le couvert de l'anonymat. Selon une source militaire malienne distincte, «un autre sanctuaire des jihadistes situé dans la périphérie de la localité malienne de Fakola a été détruit», et des armes, des explosifs, ainsi que des motos saisies. La semaine dernière, plusieurs jihadistes avaient été tués et leur principal camp, dans la forêt de Sama, jouxtant la frontière ivoirienne, détruit, selon des sources militaires maliennes. Le 28 juin, des jihadistes présumés avaient saccagé des bâtiments administratifs et de sécurité à Fakola, une incursion revendiquée par le groupe Ansar Dine, auparavant uniquement connu pour des attaques dans le nord du pays. Selon le ministère malien de la Défense, malgré les «succès», remportés dans le Sud à la frontière avec la Côte d'Ivoire, l'armée restera déployée dans la région parce que la menace existe toujours. Longtemps concentrées dans le Nord, les attaques jihadistes se sont étendues depuis le début de l'année vers le centre, puis à partir de juin dans le Sud, près des frontières ivoirienne et burkinabé.

Le Quotidien D'ORAN

Le conflit syrien s'étend à la Turquie

Les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont riposté mercredi à l'attentat suicide attribué lundi au groupe jihadiste Etat islamique (EI) et tué deux policiers turcs, renforçant les craintes d'une contagion du conflit syrien à la Turquie voisine. Deux jours après l'attaque qui a fait 32 morts et une centaine de blessés à Suruç (sud), le mouvement kurde a revendiqué l'assassinat de deux policiers turcs accusés de «coopération» avec les jihadistes, retrouvés morts une balle dans la tête dans la matinée dans une autre ville turque proche de frontière syrienne. Cette opération du PKK, qui menace de faire voler en éclats le fragile processus de paix engagé avec Ankara en 2012, intervient alors que le gouvernement s'est réuni en vue de renforcer sa sécurité à sa frontière avec la Syrie dans la foulée de l'attentat. «Une action punitive a été conduite (...) contre deux policiers qui coopéraient avec le gang de Daesh (l'acronyme arabe de l'EI) à Ceylanpinar», a écrit sur son site internet la branche armée du PKK, les Forces de défense du peuple (HPG). L'attentat de Suruç a visé un groupe de jeunes militants proches de la cause kurde qui souhaitaient participer à la reconstruction de Kobané. Située



à quelques kilomètres de Suruç, cette ville syrienne a été largement détruite par les violents combats qui se sont soldés en janvier par la victoire des milices kurdes sur l'EI. Depuis deux jours, les détracteurs du régime turc l'accusent d'être pour partie responsable des événements de Suruç, dénonçant sa mauvaise évaluation du risque jihadiste voire, pour les plus virulents, sa complaisance pour le groupe EI. Les autorités turques ont par

ailleurs affirmé mercredi avoir formellement identifié le «kamikaze» de Suruç. «Nous confirmons sur la base des analyses génétiques pratiquées que l'auteur de l'attaque est un homme de 20 ans originaire d'Adiyaman» (sud-est), a déclaré à l'AFP un responsable turc sous couvert de l'anonymat. Le jeune homme, identifié sous les initiales S.A.A., a rejoint les rangs du groupe EI il y a deux mois seulement, d'après la presse turque.

Libye: 40 morts dans des heurts entre tribus rivales dans le Sud



Au moins 40 personnes ont péri dans des affrontements qui ont opposé depuis une semaine des tribus libyennes rivales dans le sud-est libyen, selon un responsable local. «Au moins 40 personnes ont été tuées et des dizaines blessées, la plupart des hommes armés, dans des affrontements entre la tribu des Touebous et celle de Touaregs», a indiqué ce responsable joint par l'AFP à Sebha, 750 km au sud de Tripoli. Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a exhorté, dans un communiqué, les deux tribus à «cesser les combats et à régler leur différend par le dialogue». Il a déploré ces violences récurrentes dans ces régions, selon lui dues aux «luttes pour le pouvoir politique et économique». Cette dernière flambée de violences a provoqué l'exode de plusieurs centaines de familles, selon le responsable de Sebha. La Libye a sombré dans l'anarchie après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, et les milices y font la loi. Une coalition de milices notamment islamistes, Fajr Libya, s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement, à s'exiler dans l'est du pays. Sous les auspices de Fajr Libya, un gouvernement rival s'est auto-proclamé à Tripoli. Les Touebous, à la peau noire, qui vivent à cheval sur la Libye, le nord du Tchad et du Niger, sont impliqués depuis février dans des affrontements meurtriers avec des tribus locales du sud du pays, notamment à Koufra et Sebha.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

OPPOSITION: LES PREMIÈRES LÉZARDES

Islamiste reproche aux autres composantes de la Coordination de ne pas avoir commenté cette fameuse rencontre du 10 juillet et lui demande, sous peine de se retirer, de «prendre une position claire, nette et précise». Il accule ainsi la Coordination à désavouer la démarche de Makri au risque de voir la formation islamiste se retirer de la Coordination.

Le parti de Djaballah estime qu'il aurait été plus judicieux de se prononcer contre ce genre d'initiatives «que nous ne voulons pas voir se répéter dans l'avenir». Un impair selon le FJD qui viole un des sacro-saints principes de la CNLTD qui doit statuer sur toute discussion avec le pouvoir. Ces premières fissures dans les rangs de l'opposition augurent d'une lézarde

de plus sérieuse qui risque de remettre même en cause la pérennité de la Coordination comme voulue par une opposition qui ne peut se permettre de marcher en rangs dispersés.

Lors de cette rencontre, Ouyahia, parlant au nom de Bouteflika, avait invité les acteurs politiques regroupés autour de l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (ICSO) et la CNLTD à venir dialoguer au siège de la présidence. Nouvelle approche d'apaisement avec l'opposition, tentative de «réconciliation» politique, cette initiative qui vient en droite ligne du discours de Bouteflika à l'occasion du 5 Juillet, augure à priori d'une nouvelle page des relations entre les deux parties. Diversion, gain de temps, les sceptiques avaient vu derrière cette démarche la volonté de Bouteflika d'occuper l'opposition pour un certain temps et pourquoi pas la fragiliser de l'intérieur à travers des approches individuelles. Et c'est justement ce qui vient de se produire avec cette première défection qui se profile à l'horizon.

Double attentat au Cameroun, plusieurs morts



Un double attentat a frappé mercredi la ville de Maroua, chef-lieu de l'Extrême-Nord du Cameroun, région régulièrement ciblée par les insurgés islamistes nigérians de Boko Haram, faisant plusieurs morts, selon des sources concordantes. Selon une source proche des autorités locales, aux environs de 15H00 «deux fillettes qui faisaient de la mendicité se sont fait exploser» faisant une dizaine de morts, au marché central de la ville et dans le quartier Haoussa voisin. Une source sécuritaire camerounaise a confirmé une double explosion ayant fait «des victimes sans être en mesure de fournir un bilan précis.

USA: la Chambre vote pour révoquer le passeport des jihadistes américains



La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté une mesure pour révoquer le passeport des Américains liés à des «organisations terroristes étrangères», une loi visant à empêcher le retour de «loups solitaires» entraînés par des groupes tels que l'Etat islamique en Syrie. Le consensus est tel que le texte a été adopté mardi sans vote, par consensus après 15 minutes de débat. Le Sénat doit encore se prononcer. La proposition de loi autoriserait le secrétaire d'Etat américain à révoquer le passeport, mais pas la nationalité, de tout Américain affilié à un groupe désigné comme organisation terroriste par les Etats-Unis. La loi américaine actuelle permet une révocation de passeport pour des motifs de sécurité nationale ou de politique étrangère, mais l'application à des groupes jihadistes est sujette à interprétation, selon le représentant Ed Royce, et le texte clarifie que la mesure de rétorsion s'adresse explicitement aux Américains activement liés à des groupes extrémistes. Le directeur du renseignement national, James Clapper, avait estimé en février qu'environ 180 Américains s'étaient rendus ou avaient tenté de se rendre en Syrie, où l'EI a proclamé un califat à cheval sur l'Irak, sur environ 3.400 combattants étrangers occidentaux repérés.